

**Aujourd'hui**



**B16 SALON DE LA FEMME**

Leur dynamisme et leur facilité de communiquer valent à Claire Lamarche et à Jean-Luc Mongrain de remporter une Rose d'or au 23<sup>e</sup> Salon de la femme de Montréal.

**B1 ÉCONOMIE**

Les deux milliards de liquidités dont dispose désormais le groupe Power Corporation seront essentiellement investis en Amérique du Nord, y compris au Québec.

**B1 TAUX D'ESCOMPTE**

En dépit de la faiblesse du dollar, qui oscille autour de 83 cents US, la Banque du Canada abaisse son taux d'escompte à 6,62 p. cent, son niveau le plus bas depuis 1973.

**C2 MARCHÉ BONSECOURS**

Rénové et converti en musée, le Marché Bonsecours, inauguré hier par le maire Doré, jouera un rôle de premier plan dans les fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal.

**Sommaire**

- Annonces classées
- Immobilier ..... B10 à B15
- marchandises ..... B15, C9
- emplois ..... C9, C10
- propositions d'affaires ..... B9
- Arts et spectacles
- Informations ..... C1 à C8
- ciné-horaires ..... C5, C6 et C7
- tele-horaires ..... C7
- Bandes dessinées ..... B11
- Bridge ..... C12
- Décès ..... C13
- Économie ..... B1, B4 à B9
- Etes-vous observateur? ..... B10
- Feuilleton ..... B13
- Horoscope ..... B12
- Le monde ..... A20, A24
- Loteries — résultats ..... A6
- Mots croisés ..... B14
- «Mot mystère» ..... B15
- Quoi faire aujourd'hui ..... C4
- TABLOÏD SPORTS
- Mots croisés ..... 10
- Ronald King ..... 5

**Le Mossad a opéré illégalement au Canada en 1990**

JE M'EN DEMANDE CE QUE POUVAIENT BIEN FOUTRE MES COLÈGUES A PENDANT CE TEMPS!



**Surtout pas de vagues**

Levesque surprend avec un budget... sans surprises

**DENIS LESSARD**  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Le gouvernement du Québec ira chercher 740 millions auprès des consommateurs cette année, en imposant la TVQ sur les services et l'habitation à compter de juillet prochain. Comme on s'y attendait, le ministre des Finances Gérard D. Levesque a annoncé hier soir dans son budget que le taux de cette taxe sera de 4 p. cent, plutôt que les 8 p. cent prévus à l'origine.

La facture finale pour le consommateur sera cependant moins salée parce que l'élargissement de la TVQ s'accompagne d'avantages fiscaux pour les entreprises. Si celles-ci passent ces gains aux consommateurs, comme l'espère le ministre, ceux-ci, en bout de ligne, ne paieront que 120 millions de plus.

Dévoilant son huitième budget hier soir, le ministre des Finances a indiqué que le niveau de 4 p. cent ne sera pas modifié pour l'avenir prévisible. Pour le ministre, cette diminution du

taux prévu sur les services «n'est pas une mesure de transition, elle correspond à la capacité des gens de payer».

Une politique d'austérité judiciaire permet des assouplissements majeurs au projet de réforme de la taxe de vente annoncé à l'été 1990, résume Gérard Levesque. Hormis cette taxe sur les services, le budget d'hier ne comporte aucune autre hausse de taxe à la consommation ou d'impôt sur les particuliers, a-t-il insisté.

Le budget de M. Levesque ne prévoit pas de vaste plan de re-

lance destiné à fouetter l'économie, bien qu'il reconnaisse que pour 1992-1993, la reprise reste fragile. Québec prévoit que la croissance, de 1,6 p. cent en 1992, passera à plus de 4 p. cent l'an prochain.

Principale surprise, une augmentation subite de 1,1 milliard des recettes venues des transferts fiscaux fédéraux a considérablement augmenté la marge de manœuvre du ministre. Cet-

VOIR BUDGET EN A 2

Autres textes et illustrations en A3, A4, A5 et B2



Le ministre des Finances, Gérard D. Levesque, en route pour l'Assemblée nationale.



**4% TVQ**

Une TVQ de 4 p. cent s'appliquera le 1<sup>er</sup> juillet aux services et à l'habitation; cette taxe devait être de 8 p. cent.

**IMPÔT DES PARTICULIERS**

Aucune hausse d'impôt sur le revenu.

**FAMILLES**

Les «bébé bonus» pour les troisièmes enfants et suivants passent de 7500\$ à 8000\$. Hausse de la déduction pour frais de garde.

**PERSONNES ÂGÉES**

Nouveau crédit d'impôt pour les personnes qui hébergent leurs parents; l'âge d'admissibilité au programme LOGIRENTE passera de 60 à 55 ans.

**RELANCE**

Pour 71 millions de mesures annoncées pour 1992-93, dont 35 millions pour l'amélioration du réseau routier local.

**DÉFICIT**

Baisse du déficit du gouvernement, de 4,2 milliards en 91-92 à 3,8 milliards en 1992-93.

**Non, il n'y a pas de cachette cette année**



**CLAUDE PICHER**

ouf! La plupart des contribuables québécois seront sans doute tentés de respirer plus à l'aise en voyant que le ministre Gérard D. Levesque, dans son huitième budget, s'est gardé de toute hausse d'impôt sur le revenu. Et contrairement aux tripotages du budget ontarien, celui du Québec est limpide sur ce point. Il n'y a aucune hausse des impôts sur le revenu, ni cachée, ni déguisée, ni rien. Le ministre indexe même

pleinement tous les crédits d'impôts.

Son budget épargne complètement fumeurs, buveurs et automobilistes, éternels souffre-douleur des ministres des Finances. Double ouf!

Le déficit, que la plupart des spécialistes voyaient déjà aux alentours des 4,5 milliards, les plus pessimistes parlant même de cinq milliards, est contenu à 3,8 milliards. Fait remarquable, cette prévision est réaliste. Encore ici, la tentation est forte de comparer avec le budget ontarien, qui parvient de peine et de misère, au prix d'inélegantes contorsions comptables, à maintenir le déficit à 9,9 milliards, montant que personne ne prend au sérieux. Triple ouf!

En fait, le seul véritable motif

de grogne, c'est l'extension de la nouvelle taxe de vente du Québec (TVQ) de 4 p. cent, qui touchera les services et l'immobilier à compter du 1<sup>er</sup> juillet. Comme nous payons déjà une TVQ de 8 p. cent sur les biens, la mesure annoncée hier dote le Québec d'une sorte de «TPS à deux étages»: nous continuerons de payer la TVQ de 8 p. cent sur tous nos achats de biens; mais lorsque nous achèterons des services ou une maison neuve, nous paierons la TVQ de 4 p. cent.

Mais attention: cela ne veut pas dire que les prix grimperont de 4 p. cent.

La TVQ fonctionne comme la TPS fédérale qui permet aux entreprises de réclamer un remboursement de la taxe qu'elles

paient sur leurs achats. Au fédéral, la TPS remplace l'ancienne taxe de vente sur les produits manufacturés; au Québec, c'est l'ancienne taxe de vente provinciale qui devient la TVQ. Si, en bout de ligne, les épargnes réalisées par les entreprises sont reflétées au consommateur, la TVQ de 4 p. cent sur les services ne représentera, selon les calculs du ministère des Finances, qu'une hausse de un à deux dixièmes de un pour cent des prix à la consommation.

Les maisons neuves, par exemple, seront frappées par la TVQ de 4 p. cent à compter du 1<sup>er</sup> juillet. Actuellement, les matériaux de construction, ainsi que l'équipement et les outils utilisés par l'entrepreneur, sont

VOIR SURPRISES EN A2

**Dix mineurs manquent encore, mais on abandonne les recherches**

Presse Canadienne  
PLYMOUTH, Nouvelle-Écosse

Quelques heures après la découverte d'un seizième cadavre dans la houillère de Westray, en Nouvelle-Écosse, le représentant officiel de la mine a annoncé hier qu'il n'y avait plus aucun espoir de retrouver vivants les dix derniers mineurs manquants et que les recherches étaient interrompues.

Les conditions à l'intérieur de la mine étaient instables et devenaient de plus en plus dangereuses pour les secouristes, a expliqué le représentant de la mine en conférence de presse.

C'était la nouvelle que toute cette petite

communauté endeuillée de la Nouvelle-Écosse craignait, même si depuis le début, c'était l'issue la plus probable.

Le coup de grisou survenu samedi a en effet été extrêmement puissant, secouant les maisons à des milles à la ronde. Alors que les efforts des équipes de secouristes se poursuivaient depuis des jours, dans des conditions pénibles, on continuait d'espérer que certains des 26 hommes ensevelis dans les galeries de la mine aient pu survivre.

C'est le porte-parole Colin Benner qui a annoncé la tragique nouvelle aux familles et aux journalistes. Il a expliqué que les plus récents renseignements recueillis dans la dernière heure l'obligeaient à con-

clure qu'il n'y avait aucune possibilité raisonnable qu'aucun des mineurs se trouvant sous terre au moment de l'explosion ait survécu.

Le seul réconfort auquel les familles ont eu droit, hier, leur est venu du médecin légiste en chef de Nouvelle-Écosse Roland Perry, qui a affirmé que les mineurs n'avaient pas souffert.

Il a examiné les corps des onze mineurs retrouvés dans la galerie principale de la mine, dimanche, et a constaté qu'ils étaient morts d'empoisonnement à l'oxyde de carbone. Les corps portaient des traces de brûlures, mais aucune coupure ou fracture. La déflagration a provoqué une rapi-

de perte de conscience et une mort rapide, sans souffrance, a-t-il dit.

Certains hommes sont morts quasi-instantanément, puisqu'ils n'ont pas même eu le temps de saisir leur dispositif personnel d'oxygène de secours, a-t-il ajouté. Mais il n'a pu dire s'il en a été de même pour les 10 hommes encore emprisonnés sous terre.

M. Benner a fait savoir que les recherches étaient suspendues pendant au moins 24 heures. Pendant ce temps, les dirigeants de la houillère réévalueront la situation et décideront s'il est justifié d'envoyer des équipes de secouristes récupérer les corps.

La tragédie de la mine Westray a touché

VOIR EXPLOSION EN A2

**Morin traitait avec le cerveau de l'escouade anti-séparatiste**

**GILLES PAQUIN**  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Le premier «contrôleur» de Claude Morin au sein des services secrets de la GRC, Raymond Parent, était un spécialiste de la lutte contre le mouvement indépendantiste au Québec et l'un de ceux qui ont autorisé le vol des listes du PQ, a appris La Presse.

Loïn d'avoir été un simple préposé à l'organisation des visites officielles comme le décrivait récemment M. Morin, Raymond Parent était l'auteur d'un manuel interne sur les «techniques de déstabilisation des groupes séparatistes». Devenu commissaire-adjoint de la GRC quelques années plus tard, Parent est décédé depuis.

Selon des documents de la Commission McDonald obtenus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, Parent était rattaché au «Bureau G» du Service de sécurité de la GRC, une section responsable de «toutes les activités séparatistes et terroristes» au Québec.

Le nom de Parent apparaît aussi dans le dossier de la perquisition sans mandat et de la saisie illégale des archives de l'Agence de presse libre du Québec, en 1972. Selon des documents déposés de-

VOIR SECRET EN A2

Levesque a exigé la démission de Morin, selon Jean-Roch Boivin. Page A18

**Olympia & York sous la protection de la loi**

AFP/AP  
LONDRES

Le plus grand propriétaire immobilier au monde, Olympia and York va demander à ses avocats d'invoquer la Loi sur les faillites, a annoncé hier soir l'Associated Press (AP), citant des sources non identifiées.

Le quotidien Financial Times, de Londres, indique de son côté qu'O & Y va demander à se placer sous la protection de la loi canadienne des faillites, pour éviter que ses créanciers ne se saisissent de ses actifs.

Certaines filiales américaines d'Olympia & York Development pourraient demander à bénéficier d'une loi similaire aux États-Unis, ajoute le journal.

Selon l'agence AP, les avocat du groupe ont reçu ordre de la compagnie de se présenter devant les tribunaux pour y déposer des requêtes en ce sens.

«Il s'agit d'une ou deux des compagnies canadiennes d'O and Y qui pour des raisons d'ordre technique doivent se placer sous la protection de loi, a expliqué l'une des sources citées par l'AP.»

«Il ne s'agit pas d'Olympia and York USA ni d'aucune de ses filiales.»

Toutefois, l'agence Reuter, citant ses propres sources, soulève la possibilité que la faillite de propage à l'ensemble de l'empire immobilier des frères Reichmann, aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

On s'attendait à ce que cette

VOIR OLYMPIA EN A2

## SUITE DE LA UNE

## OLYMPIA

Olympia à York sous la protection de la loi

nouvelle ait l'effet d'une secousse sismique sur les marchés financiers du monde.

La diffusion des premières bribes d'information à ce sujet avait d'ailleurs déjà commencé à affecter la valeur du dollar au milieu de la soirée, hier.

Le dollar canadien a clôturé à 85,13 cents US. Mais il a baissé à 82,81 cents US sur le marché de Tokyo.

Olympia and York, qui règne sur les grands ensembles de Manhattan et Toronto, est le maître d'œuvre de l'ambitieux projet de Canary Wharf à Londres, éprouvé se graves difficultés de financement depuis plusieurs semaines.

La requête en faillite, qui protégerait OY de ses créanciers, porterait le dernier en date d'une série de coups extrêmement douloureux au marché immobilier de l'Amérique du Nord déjà en proie à une profonde dépression.

C'est le 22 mars que la société a admis pour la première fois sa « crise de liquidités ». Mais, au cours des mois précédents, des rumeurs circulaient allégrement sur les graves difficultés de financement d'Olympia et sur les possibilités que la compagnie ne parvienne à s'en tirer.

Hier, l'entreprise, qui cherchait à restructurer sa dette, a omis de verser une mensualité hypothécaire de 17 millions \$ CAN déjà en souffrance pour le paiement de son complexe immobilier torontois de la First Canadian Place.

La dette d'Olympia s'élève à 14,5 milliards.

Le défaut de paiement de jeudi permet en principe aux créanciers de saisir l'immeuble de 72 étages et son réseau de boutiques souterraines considéré par les spécialistes comme l'un des joyaux de l'empire Reichman.

Un autre événement a contribué jeudi à pousser OY vers le bord de l'abîme financier : la Haute cour de Londres a débouté les avocats du géant qui cherchaient à retarder le rappel d'une somme de 240 millions d'obligations émises par Morgan Stanley. On s'attendait toutefois à ce que la société torontoise interjetât appel de ce jugement.

Par ailleurs, il reste possible que l'ensemble géant de Canary Wharf échappe aux créanciers, ne serait-ce qu'en raison d'un programme indépendant de restructuration financière concocté par les banquiers.

## SECRET

Morin traitait avec le cerveau de l'escouade anti-séparatiste

avant la Commission McDonald le 14 janvier 1978, Parent était au courant de cette opération, mais il a tout de même écrit une lettre au cabinet du Solliciteur général du temps, Jean-Pierre Goyer, pour nier la participation de la GRC.

Le document portant sur les techniques de déstabilisation des groupes séparatistes rédigé par Parent en 1971 a été déposé devant la Commission le 7 mars 1978. Dans ce texte, Parent explique à ses collègues « comment utiliser des méthodes raffinées pour exploiter les luttes de pouvoir, les affaires de cœur et les histoires de drogue au sein des groupes séparatistes, afin de créer de la dissension et de les perturber ».

Un des agents qui ont témoigné à huis-clos devant les commissaires, M. Chisholm, a expliqué comment la GRC « comptait créer de la confusion parmi ces groupes afin de discréditer leur leadership et les amener à se tourner davan-

tage vers les problèmes internes que vers l'action politique ».

En formant le Bureau G en septembre 1970, le directeur général du Service de sécurité de l'époque, John Starnes, avait émis une série de directives à l'intention des cadres de la GRC au Québec, afin de préciser les objectifs de ce groupe.

« Dans le but d'être bien renseigné sur les activités séparatistes, écrivait M. Starnes, le Bureau G doit se créer des sources au sein de toutes les organisations et auprès de toutes les personnes qui sont en faveur d'un Québec séparé du Canada... »

« À cette fin, il doit indiquer aux divisions intéressées comment se créer de tels contacts et comment les diriger avec imagination, habileté et dynamisme. À cet égard, il est clair que le Parti québécois... mérite toute notre attention. »

La surveillance des partis politiques légaux a cependant été modifiée après la victoire du Parti québécois, en 1976. Le comité du cabinet sur la sécurité a ordonné au Service de sécurité de s'en tenir, notamment, à la surveillance des éléments subversifs et de l'influence étrangère.

« Depuis lors, pour donner des directives à des sources rémunérées oeuvrant à l'intérieur du Parti québécois, le Service de sécurité a invoqué la rubrique des activités visant à recueillir des renseignements sur le Canada pour le compte de l'étranger », note le rapport McDonald.

C'est précisément l'argument invoqué par Claude Morin pour justifier ses rencontres avec les agents Léo Fontaine et Jean-Louis Gagnon, deux autres membres du Bureau G du Service de sécurité, jusqu'en 1977.

Dans son chapitre sur la surveillance des partis politiques légitimes, la commission McDonald affirme détenir des preuves que le Parti libéral du Québec était également infiltré de 1970 à 1976. « Au moins un informateur rémunéré avait accès à des renseignements de nature délicate concernant les politiques de ce gouvernement et ses ministres. »

Un ancien conseiller politique de l'ex-chef du PLQ Claude Ryan a admis hier être au courant de l'existence d'un informateur au sein du parti et a indiqué qu'il avait des soupçons quant à son identité; il a toutefois refusé de préciser ses soupçons.

## SURPRISES

Non, il n'y a pas de cachette cette année

tous assujettis à la taxe de vente provinciale de 8 p. cent; toujours selon les calculs du ministre, cela fait grimper le prix des maisons neuves, en moyenne, de 3,4 p. cent. Puisque la taxe de 4 p. cent remplacera celle qui existe actuellement, son impact sur le prix des maisons sera donc minime. Les mensualités d'une maison de 117 500 \$ devraient grimper de 5 \$.

En tout et par tout, le ministre prévoit aller chercher, grâce à sa TVQ de 4 p. cent, environ 120 millions par année.

Tout ce raisonnement se tient, à un détail près. Le véritable impact de cette mesure, sur notre portefeuille, risque d'être plus important que ce que laissent entrevoir les vues optimistes du ministre. Rien, absolument rien, en cette période de crise où des centaines de petites entreprises sont menacées de faillite, ne garantit que les consommateurs profiteront pleinement des remboursements de la taxe. Autrement dit, il se peut que nous payons jusqu'à 740 millions de plus, mais que le gouvernement, en bout de ligne, ne recolle que 120 millions.



Les parents des mineurs encore prisonniers dans les galeries de la houillère Westray de Plymouth, en Nouvelle-Écosse, se consolent hier les uns les autres après que les responsables de la compagnie eurent annoncé qu'il n'y avait plus d'espoir de retrouver vivants les neuf mineurs encore manquants. Le coup de grisou de samedi dernier aura donc fait 26 victimes.

C'est loin d'être suffisant pour expliquer comment le ministre peut maintenir son déficit à 3,8 milliards, surtout qu'il n'augmente aucun autre impôt ou taxe.

Pour y parvenir, le ministre prend toute une série de mesures, et profite d'un boni inespéré dans les transferts fédéraux.

Les transferts fédéraux, c'est-à-dire la péréquation, le financement des programmes établis, et les programmes à frais partagés, atteignent 7,9 milliards en 1992. Ce montant représente une hausse de plus d'un milliard, ou 17 p. cent, sur les transferts de l'année précédente.

Est-ce que le fédéral se montre d'une soudaine et inexplicable générosité? Pas du tout! L'explication, tout simplement, réside dans les modifications apportées aux arrangements fiscaux entre Ottawa et les provinces. Le fédéral reconnaissait alors que le Québec avait été victime d'une anomalie technique pendant plusieurs années, et s'engageait à réparer cela. Cette correction, ainsi que d'autres modifications, apportent en bout de ligne une cagnotte de 300 millions au Québec, « ce qui tombe bien » en cette année référendaire, commente le ministre à l'indéfinissable sourire.

Le ministre, par ailleurs, va piger 275 millions dans la réserve de stabilisation de la Société d'assurance-automobile. Cette ponction ne menace en rien la bonne santé financière de la Société, dont la réserve de stabilisation frise 1,8 milliard (en plus de sa réserve actuarielle de 3 milliards).

Il faut ajouter à cela près de 100 millions, que le gouvernement va aller chercher en revoyant sa tarification (droits, permis, licences, etc.).

D'autre part, les compressions dans l'appareil gouvernemental devraient permettre des économies de 150 millions, et les mesures annoncées récemment par le ministre Marc-Yvan Côté dans le secteur de la santé représentent une autre économie de 135 millions.

Toutes ces mesures, plus quelques autres de moindre importance, finissent par faire une jolie

différence. En fait, sans l'effet combiné de ces révisions, transferts et compressions, le déficit aurait joué, justement, dans les 4,8 milliards... □

## BUDGET

Levesque surprend avec un budget... sans surprise

de manoeuvre du ministre. Cette cagnotte lui permet de prévoir un déficit de 3,8 milliards pour 1992-1993, contre 4,2 milliards l'an dernier. Cette rentrée inespérée résulte d'une série d'ajustements mécaniques aux transferts versés depuis quelques années et ne se répètera pas l'an prochain, selon les prévisions du ministre.

Appliquée aux services et à l'habitation, la TVQ fera entrer 700 millions de plus dans les coffres des Finances, mais il s'agit néanmoins de 700 millions de moins que si le taux de la taxe avait été maintenu à 8 p. cent. Pour compenser la réduction du taux de 8 à 4 p. cent, Québec diminue de 422 millions le remboursement des intrants qu'il devait verser aux entreprises; la taxe sur les factures d'électricité, de chauffage, de transports et de repas ne sera pas remboursée aux compagnies.

Selon les fonctionnaires des Finances, en tenant compte des réductions de prix dont bénéficieront les consommateurs, conséquence des allègements fiscaux accordés aux entreprises, l'effet net de cette taxe sera une facture de 120 millions pour l'ensemble des Québécois. Pour M. Levesque, il s'agit d'une augmentation négligeable sur les 22 milliards de taxes déjà en place, une augmentation qui ne produira qu'une hausse infime de l'indice des prix — entre 1 et 2 dixièmes de point de pourcentage.

Pour Gérard Levesque, cette nouvelle taxe sur les services ne servira pas à renflouer les coffres du gouvernement, mais plutôt à favoriser l'investissement, par des remboursements aux entreprises.

La taxe sur les services n'épargnera pas les spectacles, mais ceux-ci se verront délestés de la taxe d'amusement de 10 p. cent. Les gouvernements prêteront

11,28 p. cent sur le prix des billets.

Les maisons neuves seront aussi frappées, une mesure qui, par exemple, augmentera de 884 le prix d'une maison neuve moyenne (127 000 \$) à Montréal.

Pour l'impôt des particuliers, Québec indexe de 2 p. cent les crédits d'impôt personnels et les seuils d'imposition, de même que ses programmes de soutien à l'emploi et les allocations familiales. Pour la présente année budgétaire, ces mesures coûteront 37 millions au gouvernement, et 165 millions pour 1992-1993.

Les plafonds de déductions admissibles pour frais de garde passeront en 1993 de 4600 \$ à 5000 \$ pour un enfant de moins de sept ans et de 2300 \$ à 3000 \$ pour ceux de 7 à 15 ans. L'allocation à la naissance pour un troisième enfant passe de 7500 \$ à 8000 \$, une mesure qui coûtera sept millions par an.

En 1993, l'ensemble des mesures fiscales augmentera le revenu disponible des familles de 345 millions. Ces mesures dégrèveront par exemple 217 \$ de revenu de plus pour une famille de deux enfants dont les revenus totalisent 30 000 \$. Pour un couple sans enfants gagnant 50 000 \$, la différence n'est que de 48 \$. Pour un célibataire au même revenu, l'ensemble de ces mesures sociales ne signifie que 28 \$ de plus.

Québec modifie aussi les exemptions disponibles aux conjoints de fait pour les ramener au niveau de celles accordées aux personnes mariées.

Nouvelle mesure, on met en place un crédit d'impôt de 440 \$ pour les contribuables qui hébergent l'un de leurs parents ou grand-parents.

Pour favoriser l'amélioration du parc de logements disponibles pour les moins favorisés, Québec augmente de 31 millions les fonds dévolus à un programme mis en place en 1990. L'objectif de logements rénovés passe de 3 400 à 8 000 cette année.

Pour payer les cadeaux qu'il fera l'an prochain aux contribuables lorsqu'ils feront leur rapport d'impôt, Québec va chercher des maintenant des recettes chez les consommateurs et les automobilistes. Outre les 4 p. cent de la nouvelle taxe sur les services, les Finances ont décidé d'une ponction immédiate de 275 millions dans le surplus de la caisse de la Société d'assurance auto du Québec — un fond accumulé à même les primes d'assurances des automobilistes.

Par une série d'augmentations des tarifs qu'il exige — des amendes du ministre du Revenu jusqu'aux permis de pêche —, le gouvernement puisera 89 millions de plus auprès des contribuables dès cette année, et 136 millions l'an prochain.

Le budget confirme une autre mauvaise nouvelle annoncée à l'avance pour alléger le discours d'hier soir; Québec récupérera 135 millions cette année en comprimant les dépenses de santé, une contribution de deux dollars pour les prescriptions gratuites aux personnes âgées et la désassurance des examens de la vue et des traitements dentaires gratuits pour certaines clientèles.

Cibles favorites des ministres des Finances, le tabac et l'alcool, déjà lourdement taxés, sont cette fois épargnés. Les Finances ont refait les devoirs du Conseil du Trésor; la prévision d'augmentation des dépenses gouvernementales est comprimée à 5,1 p. cent au lieu des 5,9 prévus en mars. On estime à 800 millions le résultat des compressions de dépenses:

n'eut été des 227 millions qu'il a fallu verser en augmentation aux fonctionnaires, l'objectif d'un milliard fixé l'an dernier aurait été atteint.

On prévoit économiser 150 millions par des réductions d'effectifs dans la Fonction publique, une mesure qui épargnera toutefois les secteurs de l'Éducation et de la Santé.

Enfin, Québec a décidé d'aiguiller 42 millions par année pour contrer le décrochage scolaire à compter de septembre prochain, une facture de 30 millions pour 1992-1993. □

## EXPLOSION

Dix mineurs manquent encore, mais on abandonne les recherches

le cœur des gens, un peu partout dans le monde.

D'aussi loin que l'Australie et le Japon, des expressions de sympathie et des offres d'aide ont afflué dans la petite municipalité de Plymouth afin de soutenir les familles des 26 mineurs ensevelis samedi matin par un coup de grisou.

Le Fonds humanitaire des métallos a fait savoir qu'il versera 10 000 \$ aux familles en deuil. M. Léo Gérard, président du fonds, a déclaré qu'il espérait que « cette aide permettrait de répondre à certains des besoins financiers les plus pressants des familles directement touchées par cette catastrophe ».

Ce fonds a été créé par les Métallos canadiens en 1985 pour répondre aux besoins engendrés par la famine en Éthiopie et pour promouvoir le développement à long terme dans les pays du tiers monde.

Six banques canadiennes ont par ailleurs créé un fonds spécial dans le but de recueillir les dons du public destinés aux familles des 26 mineurs. Ainsi, au cours des deux prochaines semaines, il sera possible de faire des dons dans les succursales de la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Toronto-Dominion, la Banque Royale du Canada, la Banque de commerce canadienne impériale et la Banque Royale du Canada.

Un conseil d'administration spécial a de plus été mis en place pour s'occuper des milliers de dollars envoyés à Plymouth pour aider les familles en deuil.

La mairesse de Westville, Mary Daley, un des six administrateurs par intérim, a indiqué que l'argent arrivait tellement vite qu'il était difficile d'estimer le montant reçu jusqu'à présent.

D'autre part, le Conseil d'indemnisation des accidents du travail de la Nouvelle-Écosse versera une somme de 19 000 \$ aux épouses des victimes, qui recevront aussi, chaque année et pour le reste de leur vie, 75 p. cent du salaire brut annuel de leurs époux.

Elles auront aussi droit à un montant mensuel de 192 \$ pour chaque enfant de moins de 18 ans, jusqu'à un maximum de cinq enfants.

Un porte-parole des Mineurs unis de Glace Bay, en Nouvelle-Écosse, a indiqué que le syndicat recevait des appels d'aussi loin que Bruxelles, de même que des États-Unis.

Ce porte-parole, qui ne veut pas être identifié, a souligné que de telles marques de sympathie n'étaient pas inhabituelles: selon lui, peu importe où ils vivent, les mineurs travaillant dans les mines de charbon font partie d'une même « communauté ». □

## La CECM devra détruire les dossiers médicaux de 439 de ses enseignants

FRANCOIS FOREST

■ La CECM devra détruire avant le 15 juin prochain tous les dossiers de renseignements médicaux qu'elle a constitués sur 439 enseignants du secteur de l'éducation des adultes depuis le 16 octobre 1990, ordonne la Commission d'accès à l'information du Québec en vertu des pouvoirs qui lui sont confiés par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Cette décision exécutoire a été prise par les commissaires de la CAIQ à la suite d'un rapport détaillé soumis par l'analyste enquêtrice Denyse Roussel, dont la conclusion est la suivante: « La CECM n'a pas fait la preuve que la collecte de renseignements médicaux détaillés concernant les enseignants (...) est nécessaire à l'exercice de ses attributions ou de la mise en oeuvre d'un programme dont elle a la gestion ».

La CECM est la seule commission scolaire à avoir de telles exigences au Québec. La Commission des écoles catholiques de Québec n'exige qu'un certificat d'aptitude du médecin traitant.

Des commissions scolaires comme Baldwin-Cartier et le Protestant School Board ne posent aucune exigence de nature médicale.

La CECM n'a pas voulu commenté le jugement, hier, disant qu'elle préfère étudier le dossier avant de le soumettre au conseil des commissaires, mercredi prochain.

Pour l'année scolaire 1990-91, sur 476 enseignants au secteur de l'éducation des adultes qui s'étaient soumis aux questionnaires et examens médicaux obligatoires, 49 étaient classés B « problème médical incurable »; parmi ces derniers, dix faisaient l'objet de restrictions ou mentions particulières (ex. à revoir avant engagement permanent). Enfin, 390 étaient classés A, c'est-à-dire en bonne santé, et 37 n'avaient pas transmis l'expertise médicale demandée. Tous ces enseignants ont cependant été jugés aptes à l'emploi et embauchés.

Ces renseignements, à toujours soutenu la CECM, ne servaient pas à des fins de refus d'embauche. Ils servaient à des fins d'évaluation des risques de prise en charge par l'employeur. Si le bureau médical n'avait strictement rien à voir avec l'embauche, les

dossiers étaient toutefois acheminés au bureau du personnel, désormais éclairé sur la capacité de la personne à effectuer sa tâche. La décision d'embauche était prise à la lumière de cette information et des exigences énoncées dans la politique d'embauche.

Ainsi donc, d'octobre 1990 au début janvier 1991, la CECM était la seule Commission scolaire au Québec dont le bureau médical exigeait des renseignements sur les antécédents familiaux des père, mère, époux, enfants, sur les antécédents personnels (dépression nerveuse, suivi psychiatrique, santé actuelle, fonction génitale, problèmes menstruels et gynécologiques) et sur les habitudes de vie (tabac, café, alcools, sommeil), en plus d'un test d'urine.

La CECM prétendait qu'avec ce type de renseignements, elle pouvait minimiser les risques d'absences pour cause de maladie afin de réduire le sommes allouées au versement de l'assurance-salaire. L'enquête de la Commission d'accès à l'information a plutôt démontré que ces sommes sont versées par le ministère de l'Éducation selon des méthodes de calculs actuariels sans égard à la notion de risque.

## Paul VI béatifié?

Reuter  
CITÉ DU VATICAN

■ La Conférence épiscopale italienne a annoncé jeudi qu'elle chercherait à obtenir la béatification du pape Paul VI, mort en 1978 au terme d'une pontificat long de 15 ans.

## Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre des donneurs de sang, 2991 est, Sherbrooke, Centre commercial Maisonnette (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h;

● à Varennes: organisée par les Chevaliers de Colomb, conseil 3808, Les Galeries de Varennes, 2020, rue René-Gauthier, de 14 h à 20 h 30.

La Quotidienne à trois chiffres 427  
tirage d'hier à quatre chiffres 1130

ABONNEMENT 285-6911  
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30  
ANNONCES CLASSÉES  
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 285-7111  
GRANDES ANNONCES  
Détailants 285-7202  
National, Télé+ 285-7306  
Vacances, Voyages 285-7265  
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième case »

Enregistrement: numéro 1400 - Port de retour garanti.  
(USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



VENDREDI  
15 MAI 1992

20-5-01

LE SALON  
DE LA FEMME

PLACE BONAVENTURE  
DU 8 AU 17 MAI

Pour célébrer  
le 35<sup>e</sup> anniversaire  
de Montréal!

PRIX SPÉCIAL D'ADMISSION:  
3,50 \$ + TPS  
En collaboration avec  
La Presse

BUDGET 92

# Québec vient en aide à ceux qui hébergent leurs parents

Une mesure socialement innovatrice, mais fiscalement timide: une économie d'impôt de 8,50\$ par semaine

ANDRÉ PÉPIN  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Le vieillissement de la population et le surpeuplement des centres d'hébergement force Québec à inciter les enfants à s'occuper de leurs vieux parents. En vertu d'une mesure annoncée hier par le ministre des Finances, les contribuables qui acceptent d'héberger leurs parents âgés profiteront, dès cette année, d'une réduction d'impôt de 440\$ pour chacun des parents logeant sous leur toit.

Ainsi, l'adulte qui hébergera son père, sa mère, son grand-père ou sa grand-mère ou tout autre ascendant en ligne directe, aura droit à ce crédit de 440\$, à l'égard de chacun d'entre eux, crédit qui ne pourra être diminué, peu importe le revenu d'un tel parent.

Depuis toujours, note le ministre Gérard D. Levesque, les familles s'acquittent du soutien des personnes âgées, mais cette fonction sociale, valorisante pour ces familles et pour les personnes âgées, est plus difficile à remplir qu'auparavant. « Ces difficultés, dans le contexte de vieillissement de la population, créent une pression considérable sur le nombre de places en centre d'accueil et d'hébergement. Il nous faut donc appuyer les familles et c'est pourquoi nous offrons ce nouveau crédit d'impôt », a précisé hier soir le ministre Levesque.

Cette mesure, a-t-il précisé, permettra aux contribuables de récupérer quelque 22 millions pour une pleine année d'application. Mais pour chaque contribuable, il équivaut à environ 8,50\$ par semaine.

Le crédit sera généralement accordé à l'égard d'un parent qui est âgé de 70 ans ou plus le 31 décembre de l'année d'imposition. Un parent âgé de moins de 70 ans pourra aussi être considéré admissible s'il est âgé de 60 ans ou plus et s'il est atteint d'une déficience physique ou mentale grave et prolongée.

Pour avoir droit à ce crédit, le contribuable devra généralement avoir hébergé un tel parent depuis une période consécutive de 12 mois dont une période de six mois durant l'année d'imposition.

### Les centres d'hébergement

Le gouvernement Bourassa reconnaît l'urgence d'intervenir pour améliorer le réseau des centres d'hébergement pour les personnes âgées.

Au cours des trois prochaines années, le gouvernement entend consacrer quelque 240 millions de dollars, soit 80 millions par année, pour mettre en oeuvre un programme de rattrapage pour la conservation des immeubles et la rénovation fonctionnelle.

En outre, dans le but d'aider les personnes âgées à demeurer le plus longtemps possible à domicile, le ministre Levesque a apporté hier des modifications au régime Logirente.

Le programme Logirente s'adresse aux personnes à faibles revenus âgées de 60 ans ou plus pour lesquelles le coût du logement représente un montant relativement élevé par rapport à leur revenu. Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement réduira graduellement l'âge d'accessibilité au programme, pour le ramener à 55 ans. Cette mesure, selon le ministre, coûtera quelque 8 millions par année.

Ces mesures surviennent au moment où Québec remet en question la gratuité des médicaments pour les personnes âgées. Rappelons que le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, vient d'annoncer qu'une tarification de 2\$ s'appliquera dorénavant à chaque prescription médicale faite pour une personne de l'âge d'or, jusqu'à un montant maximum annuel de 150\$. Selon les statistiques, les personnes âgées présentent une trentaine de prescriptions annuellement. La mesure devrait donc coûter, en moyenne, quelque 60\$ par an à chaque contribuable âgé.

## Des gens heureux... que le ciel ne leur soit pas tombé sur la tête

RICHARD DUPAUL

« À mons avis, ce budget est avant tout un bel exercice politique. En apparence, tout semble correct. Mais on n'y trouve que des mesures accessoires qui ont peu d'effet pour la majorité des gens ».

Pour Louis Bélanger, 33 ans, père de deux enfants (14 et deux ans) et un troisième à venir, de même que pour son épouse Annie, 32 ans, le dernier budget Levesque est plutôt décevant, sans être catastrophique.

« Même l'augmentation des allocations pour le troisième enfant (de 7500 à 8000 dollars) ne donne pas grand chose quand on pense à tous les coûts », dit M. Bélanger.

Celui-ci applique le même raisonnement au sujet du seuil minimum de revenu imposable (26 428\$ en 1993 pour une famille de deux enfants). Dans la famille Bélanger, qui a un revenu « légèrement supérieur à la moyenne », on considère que cela « exclut pas mal de monde ».

En outre, M. Bélanger croit le ministre Levesque a utilisé la stratégie « du moins pire » en fixant la TVQ à 4 p. cent au lieu de 8 p. cent comme on l'avait laissé entendre il y a quelques mois.

M<sup>me</sup> Johanne Delhaes, 41 ans, qui vit seule avec ses deux enfants de 9 et 12 ans, ne voit rien

dans le budget Levesque pour les familles monoparentales.

« On parle d'aider les plus démunis et les aînés (...) Mais on oublie que 30 p. cent des familles sont monoparentales », affirme M. Delhaes, dont le revenu annuel (incluant la pension alimentaire) se situe autour de 28 000 dollars.

M<sup>me</sup> Delhaes déplore que Québec n'ait pas tenu compte de la réalité des familles monoparentales, dont la charge financière est plus lourde que la moyenne. « Il y a des pétitions qui circulent demandant au gouvernement d'exclure la pension alimentaire du revenu imposable. On aurait pu faire quelque chose en ce sens ».

M<sup>me</sup> Delhaes croit que la TVQ affectera passablement son budget. « Ça veut dire des coupes de cheveux, l'entretien de l'auto, et j'en passe ».

Retraîtée depuis 10 ans, M<sup>me</sup> Francine Pelletier, 75 ans, est une ancienne infirmière en hygiène industrielle qui a oeuvré pendant plusieurs années pour la Consolidated Bathurst. Celle-ci considère pour sa part le budget Levesque « valable ».

« La TVQ de 4 p. cent, on s'y attendait, dit-elle. Le déficit en bas de 4 milliards, c'est rassurant... et on vient en aide aux familles avec l'aide de 8000 dollars pour le troisième enfant », dit-elle.



Mme Francine Pelletier, infirmière d'entreprise à la retraite, à l'écoute du ministre Gérard D. Levesque hier soir: un budget «valable», dit-elle. Les chefs de famille, de leur côté, sont plus réservés.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Dans son cas, la bonne nouvelle est le crédit consenti aux personnes qui hébergent leurs parents. « Tout le monde sait que les gens âgés préfèrent rester à la maison. Voilà qui va favoriser cette situation », affirme M<sup>me</sup> Pelletier qui se réjouit aussi des améliorations apportées au programme Logirente.

Toutefois, M<sup>me</sup> Pelletier a quelques réserves. Même si cela ne faisait pas partie du discours du budget, les récents changements au régime d'assurance-maladie du Québec affecteront « beaucoup de gens démunis », dit-elle.

Dès le 15 mai, les personnes

âgées de 65 ans et plus qui bénéficient du programme de médicaments gratuits devront payer deux dollars pour chaque médicament prescrit jusqu'à un maximum de 150 dollars. Or, selon M<sup>me</sup> Pelletier, « il y a des retraités pour qui cette somme représente un part importante du budget ».

## Les entreprises: 800 millions d'impôts de plus sur trois ans

La taxe sur le revenu actif (autre que celui de placements) augmente de 2 points de pourcentage

MAURICE JANNARD  
envoyé spécial  
La Presse à QUÉBEC

Par une petite mesure en apparence innocente, le ministre Gérard D. Levesque ira chercher durant l'exercice fiscal 1992-93 (qui a commencé le premier avril) une rondelette somme de 152 millions de dollars dans les coffres des entreprises québécoises.

En effet, la taxe sur le revenu actif (revenus autres que ceux de placements) augmente de deux points de pourcentage. Sur une période de trois ans, la surtaxe représente 800 millions de plus pour le fisc québécois.

La taxe passera à 5,75 p. cent pour les petites et moyennes en-

treprises et à 8,9 p. cent pour les grandes entreprises. Pour leur part, les revenus de placements des entreprises restent taxés à 16,25 p. cent.

En revanche, les sociétés économiiseront par le biais de la TVQ. La taxe de vente sur les biens et services s'applique sur les facteurs de production (intrants). Pour permettre aux entreprises d'être plus concurrentielles, celles-ci se font rembourser pour ces coûts. Le remboursement de taxe sur les intrants, dans le jargon appelé le RTI, permettra une réduction de 850 millions, a affirmé le ministre dans son discours.

Le RTI ne s'appliquera pas toutefois au complet. Le gouvernement libéral souligne que la TVQ sur les services devait être à l'origine de huit p. cent. Puisque la

nouvelle taxe n'est que de quatre p. cent, le remboursement sera partiel.

M. Levesque a dit: « Contrairement à ce qui était prévu, les entreprises continueront de supporter les taxes payées présentement sur leurs achats de carburant, d'électricité, de gaz naturel, de mazout, de services de téléphone et de télécommunication, de véhicules ainsi que sur les dépenses relatives aux repas et aux divertissements ».

En ne remboursant pas la taxe sur certains intrants, le trésor québécois économise 422 millions pour 1992-93; sur une période de trois ans, l'économie est de 1,7 milliard.

Le gouvernement prendra par ailleurs une série de petites mesures pour aider les entreprises.

Un nouveau programme de relance pour le PME voit le jour: la SDI garantira aux institutions prêteuses jusqu'à concurrence de 50 p. cent des prêts consentis à ces entreprises.

Un réseau de sociétés régionales d'investissement sera implanté dans toutes les régions du Québec par la Caisse de dépôt et placement du Québec, la Banque Nationale du Canada, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec et le Mouvement Desjardins. Un montant de 100 millions est mis à la disposition des PME qui veulent prendre de l'expansion.

De plus, les régions disposeront de 15 millions par année pour le démarrage d'entreprises.

Le programme de soutien à l'exploration minière, administré par SOQUEM, est reconduit pour

un an. L'achat d'actions accréditées sera stimulé.

Une aide de 7 millions est ajoutée pour l'industrie forestière.

Dans le domaine de la formation, les entreprises continueront d'avoir des taux de crédit majorés jusqu'en 1995.

Pour favoriser le partenariat entrepreneur-travailleur, un employé oeuvrant dans le secteur manufacturier ne paiera aucun impôt sur les premiers 6000\$ reçus en vertu d'un régime d'intéressement au cours d'une période de cinq ans.

Pour se prévaloir des avantages fiscaux offerts, les entreprises devront s'engager dans une démarche de qualité totale et mettre en place un régime d'intéressement ayant reçu un visa de l'administration provinciale.

## Une « haute trahison » envers les entreprises et le Québec en général, selon le PO

ANDRÉ PÉPIN  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Le budget présenté hier soir par le ministre Gérard D. Levesque, confirmant une nouvelle taxe de 4 p. cent sur les services, constitue, aux yeux de l'opposition péquiste, une haute trahison envers les consommateurs québécois, les entreprises et envers les intérêts généraux du Québec.

« Les consommateurs savent maintenant qu'ils devront payer 4 p. cent de plus pour obtenir des

services, y compris ceux offerts par le gouvernement. Ils savent qu'ils devront payer près de 1 milliard de dollars de plus, dès cette année, si l'on tient compte de la réforme de la santé qui, à elle seule, coûtera quelque 135 millions », a dénoncé la critique de l'opposition, le député de La-Belle, M. Jacques Léonard.

Pour une année complète d'imposition, soutient le Parti québécois, c'est 1,38 milliard de dollars que le gouvernement du Québec viendra chercher dans les poches des contribuables, ce qui consti-

tue un échec de la réforme de la taxe de vente du Québec.

M. Léonard soutient par ailleurs que le déficit prévu de 3,8 milliards risque d'être beaucoup plus élevé, principalement pour deux raisons. D'abord parce que le ministère des Finances espère réduire les dépenses prévues de 128 millions, ce qui n'est pas assuré, et également parce que le ministre des Finances ordonne aux différents ministères de lui remettre au moins 470 millions de crédits périmés, c'est-à-dire

d'argent non dépensé au cours de l'exercice financier.

L'opposition péquiste avance également que les entreprises québécoises sont trahies. Les entreprises ne profiteront pas de la réforme alors qu'on leur promettrait de récupérer 1 milliard de dollars des intrants. Mais, croit M. Léonard, elles subiront plutôt une augmentation de taxes de quelque 1 milliard.

Les intérêts du Québec sont menacés, allègue encore l'opposition, par l'intrusion du gouvernement fédéral dans l'ensemble des

champs de taxation, avec l'imposition rapide de la TPS, avant la réforme québécoise. M. Léonard donne l'exemple du monde culturel. « Le gouvernement fédéral n'a reculé nulle part, alors que le Québec a dû le faire pour le livre et différents autres secteurs. Le fédéral taxe le spectacle de 7 p. cent, alors que les municipalités, qui imposaient une taxe de 10 p. cent, doivent se retirer et que le gouvernement québécois doit se limiter à 4 p. cent ».

Le gouvernement n'a rien annoncé de concret au chapitre de

la relance, soutiennent les péquistes, déplorant que rien de précis n'ait été proposé dans le contexte des négociations de libre-échange ou encore des accords du GATT.

M. Léonard a énuméré toute une série de programmes soutenus dans le passé par la Société de développement industriel qui pourraient devoir être abandonnés.

Le Parti québécois déplore qu'aucune mesure concrète n'ait été mise de l'avant dans le budget Levesque pour contrer le travail au noir.

## Le budget confirme la baisse du pouvoir d'achat

ANDRÉ PÉPIN  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Le pouvoir d'achat des ménages québécois a considérablement chuté en 1991. Alors que le revenu moyen des familles n'augmentait que de 3 p. cent, le taux d'inflation atteignait 5,6 p. cent. Cette situation a provoqué une baisse dramatique des ventes au détail, malgré des taux d'intérêt alléchants.

Selon les données contenues dans le budget déposé hier soir par le ministre Gérard D. Levesque, le volume des ventes au détail a chuté de 5,7 p. cent.

La prudence des consommateurs s'est reflétée dans tous les secteurs, mais surtout dans les achats des biens durables et semi-durables. Ainsi les ventes des magasins de meubles, d'appareils ménagers et d'accessoires d'ameublement ont chuté de 17,4 p. cent, alors que celles des magasins de vêtements et chaussures ont reculé de 12,5 p. cent.

La construction domiciliaire a reculé en 1991, et le nombre de mises en chantier s'est établi à 44 654 unités, quelque 7,1 p. cent de moins qu'en 1990, malgré le programme Mon taux, mon toit.

Ce programme, qui favorisait les constructions de maisons neuves, a aidé 21 000 familles à accéder à la propriété, mais il prendra fin en juin prochain, le gouvernement Bourassa estimant que les bas niveaux des taux d'intérêt suffiront maintenant à assurer la relance.

Les familles ont été frappées de plein fouet par la récession, mais les industries également. Selon les données publiées hier, les industries de la fabrication ont été particulièrement touchées par cette conjoncture et ont réduit leurs investissements de 25,7 p. cent en 1991 alors qu'elles les avaient triplés entre 1983 et 1990.

Deux autres secteurs importants, ceux des services commerciaux et de la finance, ont également comprimé leurs immobilisations, de 7,3 p. cent et 23,7 p. cent respectivement, notamment en raison des taux d'inflation très élevés qui affectent encore les édifices à bureaux, principalement dans les grands centres.

Au cours de l'année 1991, le Québec, selon les données officielles du ministère des Finances, a perdu quelque 68 000 emplois et le taux de chômage a augmenté de 1,8 p. cent, passant de 10,1 p. cent à 11,9 p. cent. Les pertes d'emplois ont été concentrées dans le secteur des biens, principalement dans la construction et la fabrication.

On coupe 40%

Jusqu'à 40% de réduction sur les plus grandes collections européennes de vêtements pour hommes.

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

HENRI VEZINA

920, rue Sherbrooke O., Montréal, 844-1971 2520, boul. Daniel Johnson, Laval, 686-6800

## BUDGET 92

## Modeste majoration des programmes d'aide à la famille

ANDRÉ PÉPIN  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, avait hier un peu de baume pour adoucir les difficultés des familles québécoises qui sont peut-être les seules à vraiment profiter d'une certaine compassion avec de modestes majorations des programmes d'aide, pour un total de 258 millions de dollars.

Le ministre a annoncé la majoration des allocations familiales, des primes à la naissance, des frais de garde admissibles. Québec reconnaît par ailleurs des droits à toutes les familles, contrairement au gouvernement fédéral qui ne reconnaît

plus les très hauts salariés dans l'application des programmes d'aide à la famille.

D'entrée de jeu, le ministre Levesque admet que « pour toutes sortes de raisons liées à l'évolution de la société, plusieurs familles éprouvent aujourd'hui de grandes difficultés à assumer leurs responsabilités ».

M. Levesque a d'abord insisté sur le fait que le Québec demeure la seule province à verser des allocations familiales. Voici, en résumé, les mesures annoncées et touchant directement les familles :

- tous les contribuables profiteront de l'indexation de 2 p. cent des crédits d'impôt personnels en 1993;
- les allocations familiales du Québec seront indexées de 2 p. cent en 1993;

- le plein montant des crédits d'impôt pour enfants sera maintenu malgré les mesures fédérales touchant les prestations pour enfants des familles mieux nanties;

- le Québec n'imposera pas la nouvelle prestation fédérale pour enfants qui remplacera les allocations familiales fédérales, lesquelles étaient imposables;

- les allocations trimestrielles versées pour les enfants de troisième rang et pour les suivants sont relevées de 375 à 400\$, portant ainsi le total de l'allocation à la naissance de 7500 à 8000\$ pour chacun de ceux-ci;

- la déduction maximale pour les frais de garde sera portée de 4600 à 5000\$ par enfant de moins de sept ans et de 2300 à

3000\$ pour les autres enfants de moins de 15 ans.

Selon le ministre des Finances, le gouvernement fédéral, en abolissant les crédits d'impôt pour enfants aux familles à revenus moyens et élevés, élimine un avantage accordé à juste titre à « toutes » les familles.

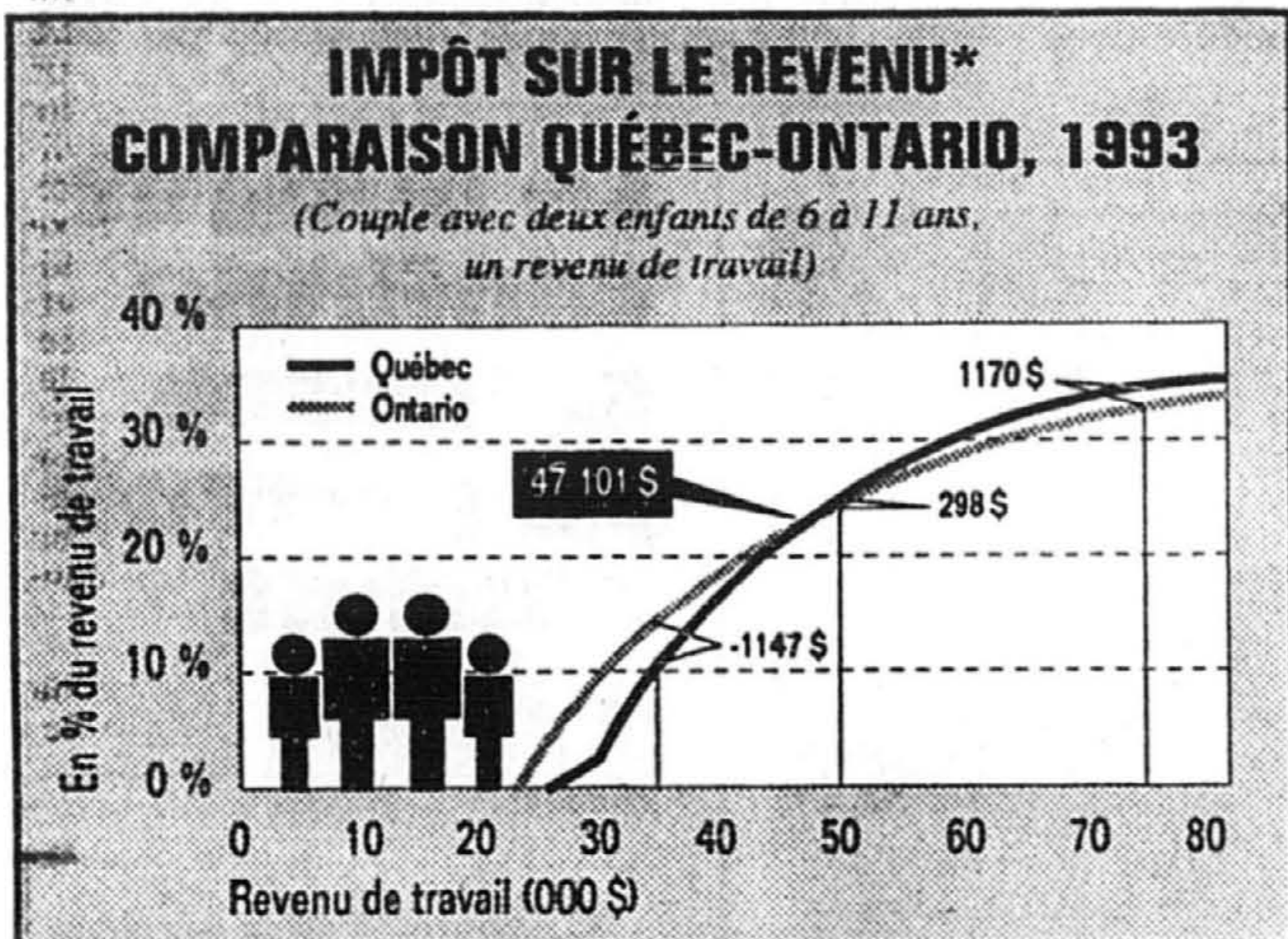
Pour une famille ayant un enfant et un revenu de travail, le soutien financier du gouvernement du Québec sera de 6139\$ en 1993, pour un revenu de 12 000\$; il décroît par la suite au fur et à mesure que le revenu augmente, passant à 1933\$ pour un revenu de 25 000\$, à 1358\$ pour un revenu de 40 000\$ et à 651\$ lorsque le revenu est de 60 000\$ ou plus.

Par ailleurs, pour une telle famille, in-

siste le ministre, le soutien financier du gouvernement fédéral atteindra 1369\$ pour un revenu de 12 000\$, 961\$ pour un revenu de 25 000\$, 517\$ pour un revenu de 40 000\$, 17\$ seulement pour un revenu de 60 000\$ et rien pour les revenus supérieurs à 60 000\$.

M. Levesque, dans les documents remis aux médias, fait une longue comparaison des régimes fiscaux des familles du Québec et de l'Ontario.

Par exemple, a indiqué M. Levesque, en 1985, les familles de deux adultes et de deux enfants payaient, avec un revenu annuel de 35 000\$, 1147\$ de plus d'impôt au Québec qu'en Ontario. En 1993, soutient-il, la situation sera complètement inversée et l'écart sera de 1147\$ en faveur des Québécois.



## 30 millions pour lutter contre le décrochage

ANDRÉ PÉPIN  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Alarmé par le phénomène du décrochage scolaire, le gouvernement du Québec a annoncé hier l'injection de 30 millions de dollars dans le réseau scolaire dès cette année, pour venir en aide, « d'une façon personnalisée », aux élèves du secondaire qui éprouvent des difficultés à l'école. Le ministre de l'Éducation, M. Michel Pagé, doit annoncer sous peu le détail du projet gouvernemental.

« Près de quatre jeunes sur 10, soit près de 40 p. cent de la clientèle scolaire, quittent l'école secondaire sans avoir obtenu un diplôme. Un taux aussi élevé est fort alarmant car la majorité des emplois qui vont se créer dans les années à venir exigeront une scolarité minimale de niveau secondaire », a indiqué hier soir le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, précisant que le coût de programme d'aide aux jeunes sera élevé à 42 millions de dollars au cours des prochaines années.

M. Pagé, selon les récentes indications fournies, entend sur-

tout privilégier la valorisation de la formation professionnelle, en collaboration avec les milieux industriels. L'objectif du gouvernement est de porter à 80 p. cent d'ici cinq ans le taux de diplomation au secondaire.

Au cours des derniers mois, le ministre Pagé a mené une consultation provinciale à ce sujet, ce qui a permis à plus de 10 000 personnes directement impliquées de faire connaître leur point de vue et de suggérer des correctifs. Les commissions scolaires ont été consultées, mais également le milieu industriel.

On sait déjà que les commissions scolaires pourront embaucher des professionnels supplémentaires (psychologues, etc.) qui pourront soutenir les jeunes aux prises avec des difficultés familiales majeures.

Le pourcentage de jeunes Québécois qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires à l'âge de 20 ans est passé de 28 p. cent au milieu des années 80 à 35 p. cent aujourd'hui, une augmentation que le ministère de l'Éducation attribue notamment à la hausse de la note de passage de 50 p. cent à 60 p. cent en 1986.



Le ministre québécois des Finances, Gérard-D. Levesque, présentant son tout dernier discours sur le budget.

PHOTO AP

## Le patronat dit « faire les frais » du budget

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Le milieu patronal est tombé à bras raccourcis hier sur le budget du ministre des Finances, Gérard-D. Levesque.

C'est la décision de Québec de refiler aux entreprises une importante partie du coût de la baisse du taux d'imposition de la TVQ sur les services qui est l'irritant majeur de ce budget pour les représentants du monde patronal.

En agissant de la sorte, Québec a récupéré 600 des 740 millions

perdus par la réduction, de 8 à 4 p. cent, du taux de la TVQ sur les services.

Concrètement, les entreprises ne pourront obtenir un remboursement qu'à 80 p. cent de la taxe sur leurs livraisons, à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain, au lieu des 100 p. cent promis, soit une facture de 422 millions.

À cela, s'ajoute une nouvelle surtaxe de deux pour cent pour les entreprises, équivalant à une note additionnelle de 175 millions.

« Pour les manufacturiers, ce budget-là donne beaucoup de rhétorique mais très peu de substance », a déploré le président de l'Association des manufacturiers du Québec, Richard Le Hir.

« Pour les entreprises, c'est très dur à avaler, elles font les frais de ce budget », a pour sa part soutenu le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour.

Richard Le Hir juge que ces mesures gouvernementales feront fuir les investisseurs. « Pour un investisseur qui cherche à s'im-

planter au Québec, et qui compare les taux d'imposition d'une province à l'autre, il va avoir l'impression que l'intérêt d'investir au Québec sera complètement disparu », anticipe-t-il.

En plus de devoir supporter des frais supplémentaires, les entreprises auront bien du mal à administrer l'entrée en vigueur de la TVQ sur les services, croit le président du CPQ. « Ça va devenir excessivement difficile pour les entreprises de gérer cette taxela », prévient-il.

## UMQ : le développement culturel est aussi une question d'argent

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Pour les principaux porte-parole du monde municipal, le budget présenté hier par le ministre des Finances, Gérard D. Levesque, représente une vive déception.

Le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Ralph Mercier, a précisé que le gouvernement doit réaliser que le développement culturel « est aussi une question d'argent et doit reposer sur un véritable partenariat ».

« L'UMQ se réjouit de voir abaisser le niveau d'imposition des activités culturelles, a-t-il dit, mais le gouvernement ne semble pas avoir compris la nature du message que lui a transmis le monde municipal.

« Aussi, nous entendons profiter de la politique culturelle que s'approprie à présenter le ministre responsable, a-t-il poursuivi, pour faire comprendre les bases sur lesquelles devra reposer le partenariat entre le gouvernement et les municipalités. »

M. Mercier a rappelé que les administrations locales investissent présentement près de trois pour cent de leur budget dans le secteur culturel et il va de soi qu'elles doivent compter sur la taxe de 10 p. cent sur les divertissements pour financer cette implication.

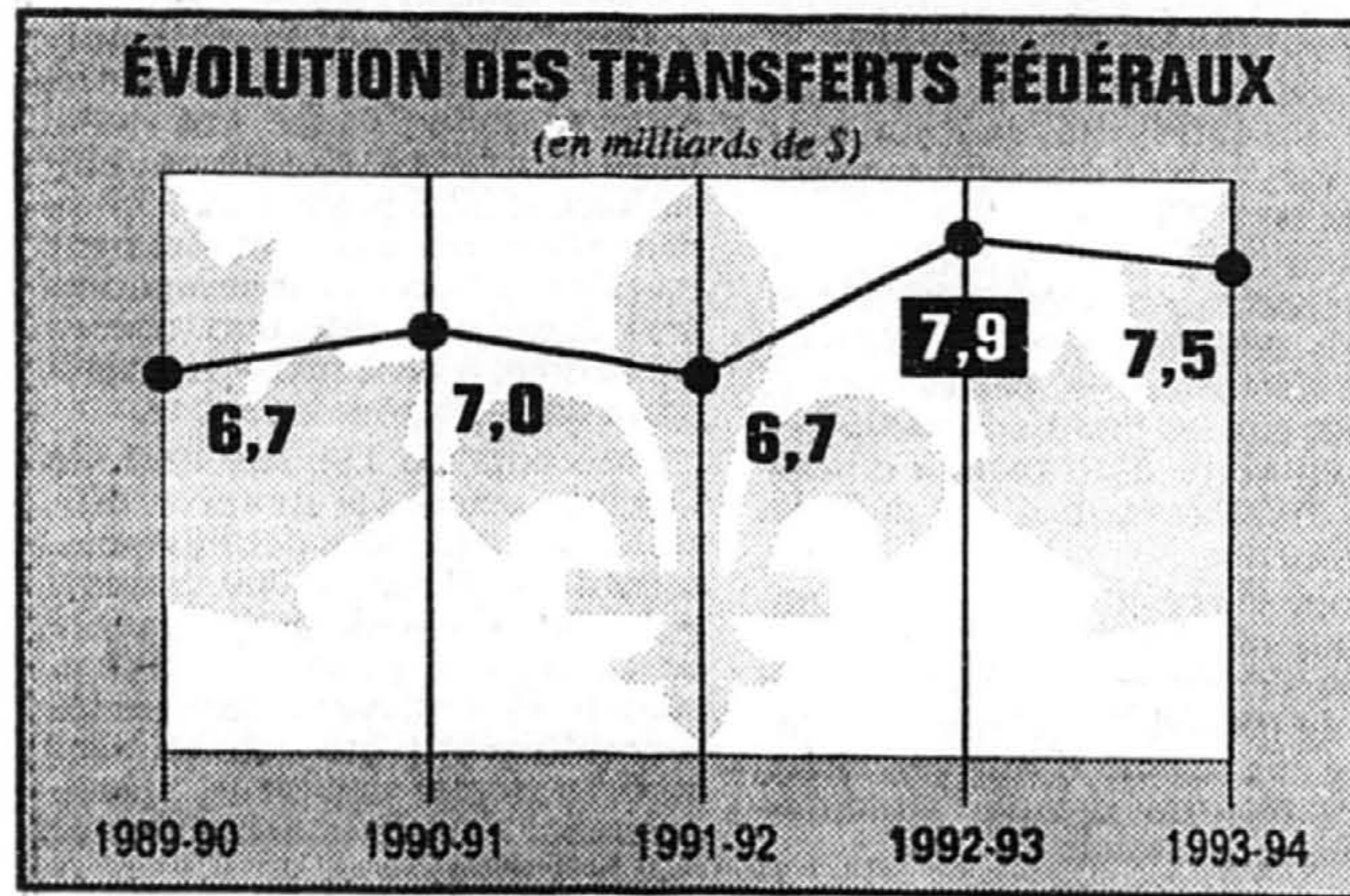
« Avec la disparition de cette taxe qui rapportait 28 millions annuellement aux municipalités et la compensation de 58 millions sur cinq ans proposée dans le budget, a précisé M. Mercier, il se peut fort bien qu'elles ne puis-

sent poursuivre cette implication et elles ne pourront se permettre d'alourdir d'autant le fardeau foncier de leurs contribuables. »

De son côté, le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) Roger Nicolet a parlé de véritable désappointement.

« De notre point de vue, a-t-il dit, ce budget est désappointant et représente une occasion de déplorer le peu d'attention que le gouvernement a portée aux revendications du monde municipal. »

Il y a tout le transfert de la voirie locale qui coûtera, selon les élus municipaux, au bas mot 100 millions annuellement et qui est compensé dans le budget par un maigre 35 millions, « soit une simple contribution ponctuelle ».



## LES POINTS SAILLANTS DU BUDGET PROVINCIAL

Textes de MAURICE JANNARD

## DÉFICIT



- Le déficit passe de 4,2 milliards (1991-92) à 3,8 milliards (1992-93).
- Les revenus augmentent de 6,9 p. cent à 36,9 milliards; les dépenses sont en hausse de 5,1 p. cent à 40,7 milliards.
- Le déficit passerait à 3,3 milliards durant l'exercice fiscal 1993-94.

## À NOTER

Le déficit a pu être réduit en raison d'une hausse de 1 milliard dans les transferts fédéraux et d'une ponction du gouvernement provincial de 275 millions dans les coffres de la Société de l'assurance-automobile du Québec.

## PRÉVISIONS

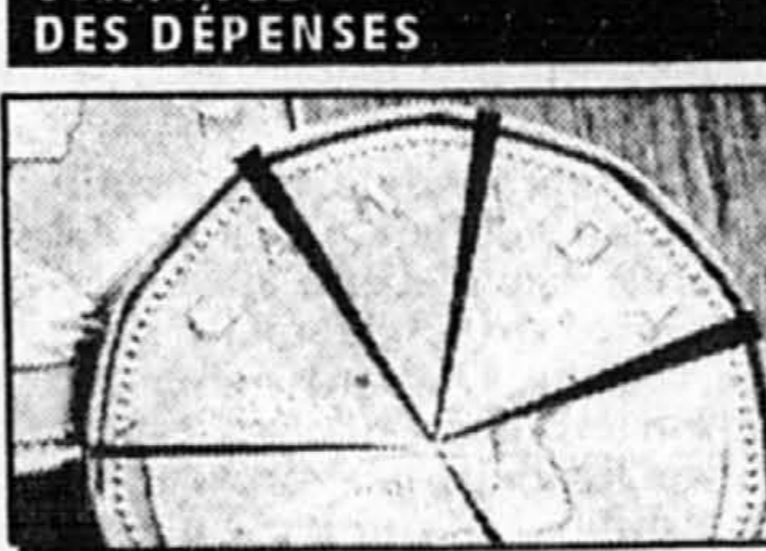


- La production réelle devrait augmenter de 1,6 p. cent en 1992.
- De 1993 à 1995, le Québec connaîtra une croissance de quatre p. cent par année.
- Le chômage restera élevé en 1992, soit à un niveau de 11,8 p. cent.

## À NOTER

Les prévisions économiques de Québec pour 1992 sont conformes à celles des organismes indépendants. Pour le moyen terme, le gouvernement est légèrement plus optimiste que le consensus général des économistes.

## CONTRÔLE DES DÉPENSES

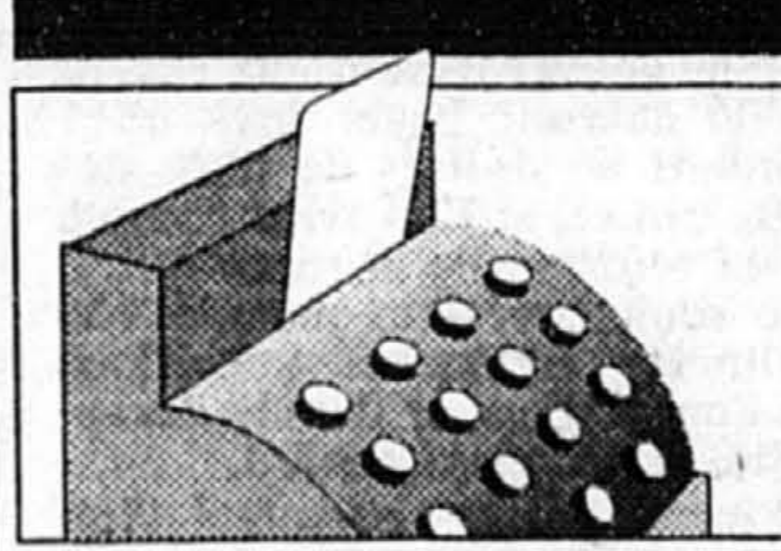


- Une économie de 150 millions est annoncée dans le budget de fonctionnement de l'État.
- Elle provient d'une réduction supplémentaire dans les effectifs et les dépenses de la fonction publique et des réseaux gouvernementaux.
- Le personnel enseignant et hospitalier est exempté de la mesure.

## À NOTER

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a déjà annoncé une baisse de 135 millions dans le budget de la Santé. En 1993, l'économie est de 211 millions.

## TVQ



- La taxe de vente sur les services et les immeubles est fixée à quatre p. cent.
- La nouvelle taxe entre en vigueur le premier juillet.
- Elle devrait rapporter au fisc près de 120 millions la première année.

## À NOTER

La taxe de vente du Québec sur les produits demeure inchangée à huit p. cent. Les taxes à la consommation occupent une place de plus en plus grande dans le fardeau fiscal du contribuable et représentent en 1992-93 plus de 28 p. cent des revenus de l'État.

## ENTREPRISES



- Une hausse de deux points de pourcentage dans l'imposition du revenu actif.
- Non-remboursement de la TVQ sur les achats de carburant, d'électricité, de gaz, de téléphone, de véhicule et des repas.

## À NOTER

La taxe de vente du Québec comme la TPS fédérale permet en général aux sociétés de déduire le montant des taxes sur les intrants.

BUDGET 92

# Tous les services frappés d'une taxe de 4 p. cent

**DENIS LESSARD**  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

À compter de juillet prochain, tous les services, de la coupe de cheveux jusqu'au travail du mécanicien seront frappés d'une taxe de 4 p. cent.

Le prix de votre loyer ne sera pas taxable, mais les entreprises devront payer la taxe sur la location de leurs bureaux, une somme qui leur sera toutefois remboursée par Québec.

Après avoir reporté cette mesure de six mois — la date d'entrée en vigueur était à l'origine le 1<sup>er</sup> janvier 1992 — Québec estime que la conjoncture économique doit inciter encore à la prudence.

Cette situation « nous a convaincu d'apporter des modifications au projet original sans sacrifier cependant l'essentiel de l'objectif visé: rendre l'économie québécoise plus concurrentielle », a soutenu hier le ministre Gérard D. Levesque.

Pour le gouvernement Bourassa, un nouveau délai aurait miné la confiance des entreprises qui attendent depuis longtemps les remboursements de la taxe sur les « intrants » — les biens qu'elles ont achetés dans le but de produire.

Selon les chiffres de Québec, 4 p. cent de taxe sur les services re-

**IMPACT DE LA TVQ SUR LES PRIX DES MAISONS NEUVES**  
(en dollars)

Région	Prix moyen	Taxe provinciale actuelle	TVQ à 4 %	Impact sur le prix
Montréal	127 382	4049	4933	884
Hull	107 346	3656	4148	492
Québec	120 127	4091	4641	550
Saint-Jean-sur-Richelieu	107 394	3658	4149	491
Sherbrooke	88 480	3214	3411	197
Trois-Rivières	82 629	3002	3185	183

Infographie La Presse

présentent 750 millions de dollars de rentrées dans les coffres. Mais, s'empresse d'expliquer le ministre, Québec retournera l'essentiel de ces recettes aux entreprises, qui les reflipperont aux consommateurs en baissant les prix. Résultat net de l'opération, pour

le gouvernement: une recette supplémentaire de 120 millions de dollars.

Les entreprises obtiendront 850 millions de réduction quant aux coûts de production même après que le gouvernement ait réduit de 422 millions ses rembourse-

sements prévus dans le scénario où la taxe était de 8 p. cent.

Québec ajuste aussi les crédits d'impôts remboursables pour tenir compte de l'élargissement de sa taxe de vente. Ce crédit pour un adulte passera de 90 \$ en 1991 à 96 \$ en 1992 et montera à 104 \$ en 1993. Pour 1992, les plafonds des crédits remboursables seront de 51 \$ pour une personne vivant seule, de 28 \$ pour un enfant à charge et de 16 \$ pour le premier enfant d'une famille monoparentale, quelques dollars de plus que l'an dernier.

Pour les consommateurs, des services tels que le compte de téléphone et la facture d'Hydro-Québec demeureront frappés d'une taxe de 8 p. cent. Mais le coût d'installation d'une ligne ne sera taxé qu'à 4 p. cent.

La ministre des Affaires culturelles, Liza Frulla-Hébert n'a pas obtenu que les spectacles soient exemptés de la taxe sur les services. Toutefois la disparition de la taxe d'amusement sur les spectacles — 10 p. cent — élimine la perspective d'un cumul de taxes haussant de plus de 20 p. cent le prix d'un billet. De 17 p. cent actuellement la taxe sur les spectacles passera à 11,28 p. cent.

Pour compenser les municipalités qui profitaient jusqu'ici de la taxe d'amusement, Québec accordera 6,5 millions de dollars pour cette année et 13 millions pour chacune des quatre années sui-

vantes, pour un total de 58,5 millions.

La diminution de la TVQ sur les services permettra en outre aux villes d'épargner 35 millions de dollars, prévoit-on.

Le ministre du Tourisme, André Vallerand, n'aura pas réussi à convaincre les Finances d'épargner son industrie. Les chambres d'hôtel seront taxées à 4 p. cent. Toutefois, de souligner M. Levesque, ce taux reste l'un des plus faibles de toutes les régions avoisinantes, ce qui ne découragera pas les touristes de s'arrêter au Québec. En outre les clients non-canadiens pourront obtenir un remboursement de la taxe qu'il sont payée sur leur chambre.

**Maisons**

Le budget confirme aussi l'élargissement de la taxe de vente aux maisons neuves, une mesure que contestait avec véhémence les entrepreneurs en construction. Québec, en baissant le taux de 8 à 4 p. cent, fait disparaître certains remboursements qui étaient prévus dans le plan original. On prévoyait alors rembourser 36 p. cent des taxes payées sur les maisons de moins de 150 000 \$ et un remboursement partiel pour les résidences entre 150 000 et 175 000 \$.

Avec le nouveau taux, l'impact

de la TVQ sur le prix des maisons neuves est relativement faible. On estimait déjà que le prix d'une maison neuve comprend environ 3,4 p. cent de taxes, venant de la taxe sur les matériaux de construction notamment.

Or Québec remboursera les entrepreneurs pour ces taxes, ce qui devrait diminuer d'autant le coût des maisons. L'application d'une taxe de 4 p. cent ne fait fluctuer le prix que de 0,5 p. cent évalué en on, soit du tiers seulement de l'impact prévu selon le scénario, original, à 8 p. cent.

Comme le coût moyen d'une maison neuve varie selon les régions, l'impact de cette taxe fluctue. À Montréal, où une maison neuve coûte en moyenne 127 000 \$, on estime que la taxe se traduira pas une hausse de prix nette de 884 \$. À Drummondville, où le coût moyen d'une résidence est de 86 000 \$, la taxe ajoutera 191 \$ au prix de la maison — toujours si le constructeur réfile dans son prix de vente l'économie qu'il réalise avec le remboursement du gouvernement. Avec une maison moyenne de 107 000 \$, le nouveau propriétaire de Saint-Jean sur Richelieu devrait payer 491 \$ de plus à cause de cette taxe.

Pour l'ensemble du Québec, la maison moyenne de 117 000 \$ devrait coûter 651 \$ de plus.

## La TVQ: un « désastre » pour les hôteliers

**PAUL DURIVAGE**

Le huitième budget du ministre Gérard D. Levesque, malgré ses assouplissements majeurs dans la réforme de la TVQ (taxe de vente du Québec), aura fait au moins un grand mécontent: le monde de l'hôtellerie pourtant au plus mal.

« C'est aggravant, pitoyable et désastreux », de commenter M. Pierre Laurin, porte-parole de l'association des petits et moyens hôtels de Montréal apprenant que les chambres d'hôtels seront frappées par la nouvelle taxe de quatre pour cent sur les services qu'entre en vigueur le premier juillet.

« Au total, les chambres sont maintenant taxées à 11,28 p. cent », souligne l'hôtelier rappelant l'imposition successive de la TPS et aujourd'hui de la TVQ sur ses lits. Ceci, sans que les gouvernements n'aient jamais répondu à la demande de l'industrie de verser une partie des recettes à un fonds spécial de promotion touristique, note-t-il.

Selon lui, l'imposition de cette taxe fera plus qu'effacer les gains, de l'ordre de deux pour cent du taux d'occupation, prévus pour les hôtels de Montréal avec les fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire.

Le porte-parole des petits et moyens hôtels de Montréal se dit néanmoins avantage par rapport aux grands hôtels. « Le consommateur devra rationaliser ses dépenses de voyage et se tournera vers les accommodations à tarif économique », dit-il.

M. Gustav Bamatter, vice-président exécutif de l'Association des hôtels du Grand Montréal, accuse pleinement le coup: « Nous serons chancés si nous maintenons un taux d'occupation de 55 p. cent comme l'an passé », affirme-t-il. Le seuil de rentabilité de l'industrie, en terme de taux d'occupation, est de 70 p. cent. L'an dernier, selon une enquête de l'Association, les grands hôtels de Montréal ont perdu 95 millions de dollars. « Plusieurs ne pourront pas tenir le coup cette année », lance-t-il.

S'il est vrai, comme le souligna le ministre Levesque, que le taux de taxation de quatre pour cent reste l'un des plus faibles de toutes les régions avoisinantes, c'est sans compter les taxes municipales et les coûts de la CSST qui sont les plus élevés au pays, note M. Bamatter.

Si les touristes de l'extérieur du pays pourront obtenir un remboursement de la taxe sur leur chambre, comme promis encore par le ministre des Finances, « malheureusement, juste le mot taxe suffit souvent à effrayer les touristes », rétorque le porte-parole de la grande industrie hôtelière.

Celui-ci se réjouit néanmoins des efforts consentis dans le budget à l'amélioration du réseau routier. Ce qui fait par contre sourire M. Laurin: « À quoi des routes à huit voies pavées d'or, si les gens n'ont pas d'argent ».

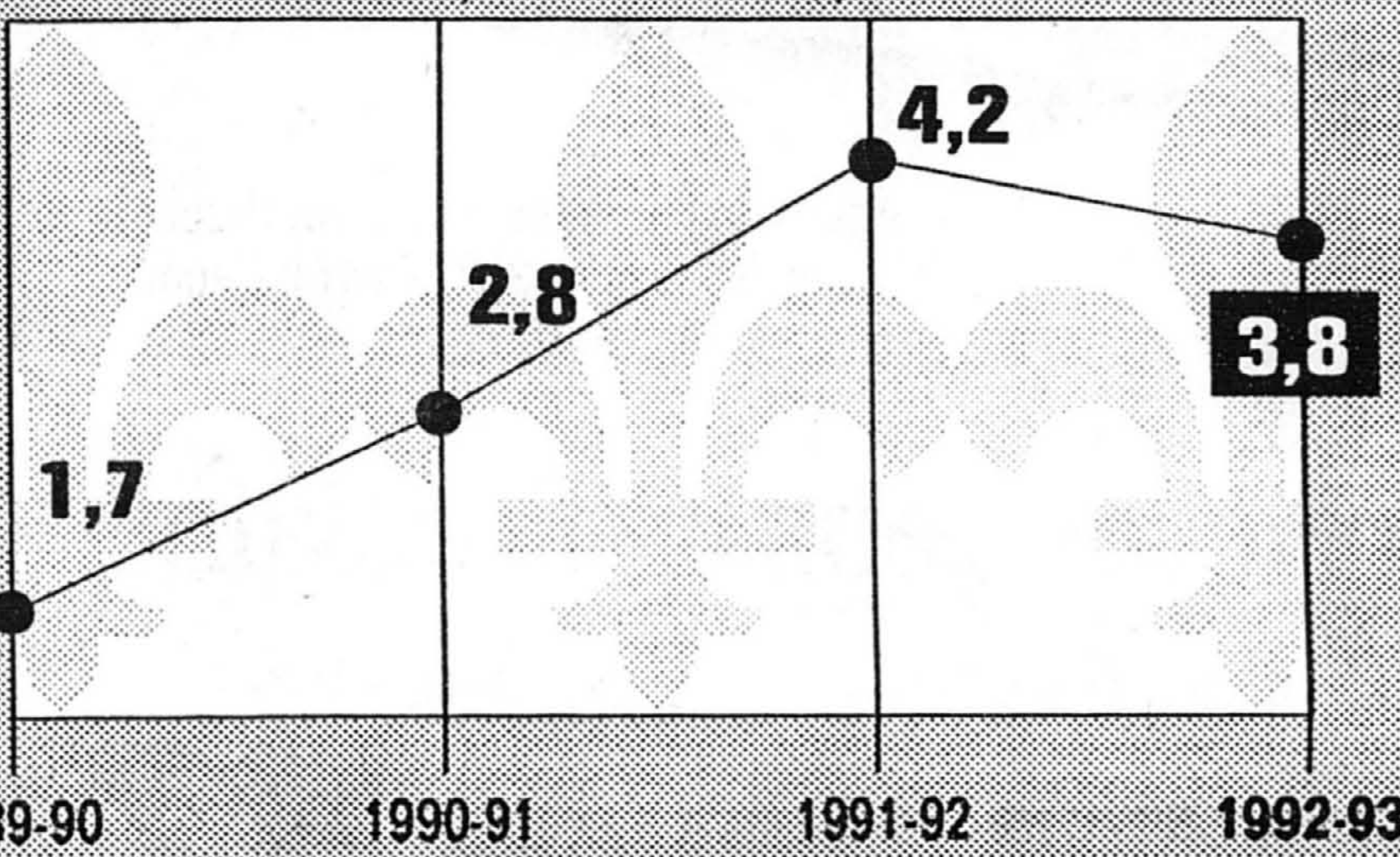
L'association des hôteliers du Grand Montréal demandait au ministre des Finances de surseoir à son projet de taxer les chambres d'hôtels, au moins jusqu'à l'an prochain afin d'aider l'industrie touristique québécoise, qui emploie 225 000 travailleurs, à traverser la récession.

Du côté des concessionnaires automobiles, qui avaient mené un lobbying tout aussi important que les hôteliers, le résultat est plus heureux. « Le ministre Levesque a retenu toutes nos demandes », constate satisfait M. Maurice Blondin, vice-président exécutif de la Corporation des concessionnaires automobiles du Québec qui regroupe 900 marchands, soit plus de 90 p. cent des commerces d'automobiles au Québec.

Les constructeurs d'habitation, pour être moins gâtés, n'en sont pas moins satisfaits du budget. Selon l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, l'effet de la TVQ augmentera le coût des maisons neuves uniquement de 0,5 p. cent. Quant à la rénovation, la TVQ à quatre pour cent laisserait tout de même un impact net de l'ordre de un à deux pour cent.

## DÉFICIT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

(en milliards de \$)



## Larose: un budget « écoeurant »

Presse Canadienne

Le budget du ministre Gérard D. Levesque n'a guère trouvé d'écho favorable chez les syndicats.

Pour le président de la CSN Gerald Larose, « c'est le plus écoeurant des sept budgets qu'a présentés Gérard D. Levesque depuis sept ans ».

Le président de la CSN y voit un budget « d'une tristesse incroyable », totalement à l'envers

de la direction que le ministre des Finances aurait dû prendre.

M. Larose déplore notamment la « désassurance » des soins dentaires aux enfants de moins de 10 ans, des soins optométriques et la tarification de certains services pour les personnes âgées.

Le président de la CSN estime aussi qu'avec la TVQ, il vient d'écraser la faible relance économique ».

Le président de la FTQ Fernand Daoust n'y voit « rien de très emballant » non plus. « On

souhaitait que la TVQ sur les services soit différée le plus lointainement possible pour que ça puisse accompagner une reprise, qui se fait chancelante ».

La CEQ a fait porter ses commentaires surtout sur les mesures concernant la lutte contre le décrochage scolaire. La somme de 42 millions \$ qui y est consacrée lui paraît insuffisante. « Cela permet de faire un certain nombre de choses, mais c'est insuffisant. Le phénomène est devenu tellement important, tellement dramatique. »

## Québec mise sur une vigoureuse reprise

**DENIS LESSARD**  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Québec mise sur une reprise économique vigoureuse dès cette année avec une croissance réelle de 1,6 p. cent en 1992, contre une baisse de 1,1 p. cent l'an dernier.

Selon les prévisions du ministère des Finances qui servent de base à la préparation du discours du budget d'hier, le Québec bénéficiera « d'une accélération de l'activité économique », tout comme le Canada, dès cette année. Toutefois, il ne faut pas s'atten-

dre à une diminution sensible du taux de chômage pour le reste de l'année. Les chômeurs comptent pour 11,8 p. cent de la population active contre 11,9 p. cent l'an dernier.

Pour les années 1993-1995, Québec prévoit une croissance importante de 4 p. cent par année du produit intérieur brut. Mais le taux de chômage devrait demeurer élevé, en moyenne à 10,7 p. cent.

Sur cette période, les augures des Finances prévoient une augmentation moyenne de 2 p. cent de l'indice des prix, la plus faible depuis 25 ans, ce qui contribuera

à ce que les taux d'intérêts demeurent bas.

Chez les ménages qui repoussent des achats importants depuis le début de la récession, on doit s'attendre à une hausse de la consommation. Toutefois l'augmentation prévue de la demande de biens est moins prononcée que lors de la reprise de 1982, puisque les Québécois sont plus endettés et disposent de moins d'épargne qu'il y a dix ans.

Pour le reste de l'année 1992, toutefois, la situation financière des ménages s'améliorera considérablement, en raison surtout de la baisse des taux d'intérêts.

## Quelle relance?

**CLAUDE PICHER**

« S'inscrire en force dans la relance économique ».

Voilà, en grosses lettres, le titre pétulant d'un des communiqués officiels accompagnant les documents budgétaires déposés hier par le ministre Gérard D. Levesque.

Pourtant, cette noble déclaration d'intention se traduit bien maigrement en dollars. En tout et partout, pour l'exercice 1992-93, le gouvernement a dégagé 71 millions pour soutenir la relance de l'économie.

La moitié de ce montant, 35 millions, sera consacrée à l'amélioration du réseau routier local. Certes, le gouvernement québécois se dit prêt à consacrer jusqu'à 100 millions à la réfection et à l'aménagement du réseau routier, mais à condition qu'Ottawa en fasse autant.

Pour soutenir l'innovation technologique, l'amélioration de la productivité, les transferts technologiques et l'acquisition d'équipement spécialisé, Québec met par ailleurs 14 millions à la disposition des entreprises.

Une somme impressionnante de sept millions sera consacrée à la création d'emplois en milieu forestier, et on allouera six millions pour créer de l'emploi en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Un effort particulier a été fait pour dégager cinq millions pour la rénovation d'immeubles locatifs, tandis qu'on consacra deux millions au soutien à l'entrepreneuriat.

Enfin, si Québec consacre 80 millions par année à la rénovation de centres d'accueil, cette mesure ne grèvera le trésor public que d'un million, soit les frais d'intérêt des emprunts nécessaires. À cela s'ajoute un autre million pour créer un réseau de Sociétés régionales d'investissement.

**IMPÔT SUR LE REVENU**



- Indexation des crédits d'impôts personnels de deux p. cent en 1993.
- Le revenu disponible des familles augmente de 345 millions.
- Les conjoints de fait auront droit au crédit pour personne mariée.

**À NOTER**

Un couple avec deux enfants gagnant moins de 47 000 \$ par année paie moins d'impôts au Québec qu'en Ontario. L'écart est rétréci entre les deux provinces en partie parce que le gouvernement de Bob Rae a ajouté une surtaxe sur le revenu des particuliers.

**AIDE À LA FAMILLE**



- Les allocations familiales sont indexées de deux p. cent en 1993.
- Les allocations versées pour les enfants de troisième rang et pour les suivants passent de 375 \$ à 400 \$, par trimestre, soit de 7500 \$ à 8000 \$ pour chacun.
- La déduction pour frais de garde passe à 5000 \$ par enfant de moins de sept ans et à 3000 \$ pour les autres enfants de moins de 15 ans.

**À NOTER**

Le coût de l'augmentation du bébé-bonus est de 7 millions en 1992-93.

**PERSONNES ÂGÉES**



- Un crédit d'impôt de 440 \$ par parent est instauré pour les enfants qui hébergent leur père ou mère, grand-père ou grand-mère.
- L'âge d'admissibilité au programme LOGIRENTE est abaissé sur cinq ans de 60 à 55 ans.
- Un montant de 80 millions est affecté cette année à la rénovation des établissements hébergeant des personnes âgées.

**À NOTER**

Le soutien aux enfants qui hébergent un ou plusieurs parents représente un déboursé de 22 millions par année.

**STIMULATION DE L'ÉCONOMIE**



- Un montant de 71 millions est affecté à la relance.
- 35 millions additionnels pour le réseau routier.
- Programme de 31,5 millions pour la rénovation d'immeubles locatifs.
- Création de Sociétés régionales d'investissement.

**À NOTER**

Bien qu'aucune somme n'est prévue encore à ce poste de dépense, Québec se dit prêt à injecter 100 millions dans le réseau routier, à raison d'un dollar pour chaque dollar de contribution fédérale.

**ARTS**



- La TVQ de 4 p. cent s'applique aux spectacles le premier juillet.
- La taxe sur les divertissements sera abolie le premier juillet.
- Un montant additionnel de 5 millions est accordé au ministère des Affaires culturelles.
- Compensation accordée aux municipalités.

**À NOTER**

Le secteur de la culture bénéficiera d'une baisse de taxes de 17 p. cent à 11,28 p. cent.

**DÉCROCHAGE**



- Une aide de 42 millions est versée aux commissions scolaires pour s'attaquer au problème du décrochage.
- Le programme débutera en septembre.

**À NOTER**

L'objectif du ministère de l'Éducation est d'amener d'ici à cinq ans une proportion de 80 p. cent des étudiants à obtenir un diplôme secondaire.

# Laissez dormir les autres messagers.



Les gens de Purolator vous garantissent la livraison à 9 h, dans 200 villes du Canada, ou votre argent vous sera remis.

## Rien n'arrête les gens de Purolator.

## Le père des quintuplés: «Ça nous prend tout notre petit change»

ÉRIC TROTTIER

■ Naji Abi-Khalil, le père des quintuplés nés à la fin d'avril, à l'Hôpital juif de Montréal, n'a pas encore trouvé d'emploi, mais il a un logement.

Il s'agit d'un cinq et demi situé boulevard L'Acadie, qui coûtera quelque 800 \$ par mois à la petite famille d'origine libanaise.

«Je suis conscient que c'est très cher, mais on n'a rien trouvé d'autre. On devrait quand même pouvoir s'arranger», a expliqué le père de famille, hier, au cours d'un entretien téléphonique avec *La Presse*.

Le couple prendra possession de son logement vers le 25 mai. D'ici là, Naji Abi-Khalil et sa femme, Lina Haddad, chercheront à se procurer des meubles à peu de frais. Ils ont besoin de tout le matériel requis pour des bébés nés: lits, couches, biberons, lingerie, vêtements, etc.

«Avec toutes les démarches que j'ai dû entreprendre pour l'appartement, je n'ai pas encore eu le temps de me chercher du travail, mais je vais m'y employer dès la semaine prochaine», a poursuivi le père, qui dit être prêt

à faire «n'importe quoi qui rapporte de l'argent».

Par ailleurs, la famille nouvellement installée au Québec n'a toujours pas reçu d'aide financière du gouvernement québécois. Rappelons qu'avec les quintuplés, elle serait normalement admissible à une «subvention» de près de 30 000 \$. «Tout ce que j'ai reçu jusqu'à maintenant, c'est une lettre du ministère des Communautés culturelles, mais aucun chèque ne l'accompagnait», a dit M. Abi-Khalil.

Aucune aide extérieure ne leur est parvenue non plus, mais ça n'a pas l'air d'affecter pour autant le moral de la famille.

«Bah! On verra bien dans les prochaines semaines, ajoute M. Abi-Khalil. Beaucoup de gens nous ont signalé qu'ils voulaient nous aider. J'imagine que ça va finir par se régler à temps...»

«À temps», c'est l'heure de tombée des quintuplés. Comme leur développement se déroule normalement, les deux garçons et les trois fillettes devraient quitter l'hôpital à la mi-juin.

C'est à ce moment que leurs parents auront besoin de tout leur petit change... «Je suis sûr qu'on va pouvoir s'arranger», a répété le père, décidément très optimiste dans les circonstances.



649

Tirage du 92-05-13

19 20 25 27 31 38

Numéro complémentaire: 10

### RÉSULTATS

GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	10 000 000,00\$	
5/6+	14	86 463,10\$	
5/6	453	2 137,70\$	
4/6	25 906	71,60\$	
3/6	512 510	10,00\$	
Ventes totales:		29 322 202,00\$	
Prochain gros lot (approx.):		2 700 000,00\$	
Prochain tirage:		92-05-16	

Extra

Tirage du 92-05-13

NUMÉROS	LOTS
395799	100 000 \$
95799	1 000 \$
5799	250 \$
799	50 \$
99	10 \$
9	2 \$

Banco

Tirage du 92-05-14

1	6	9	18	19
20	21	22	24	28
33	40	43	44	50
61	66	68	69	70

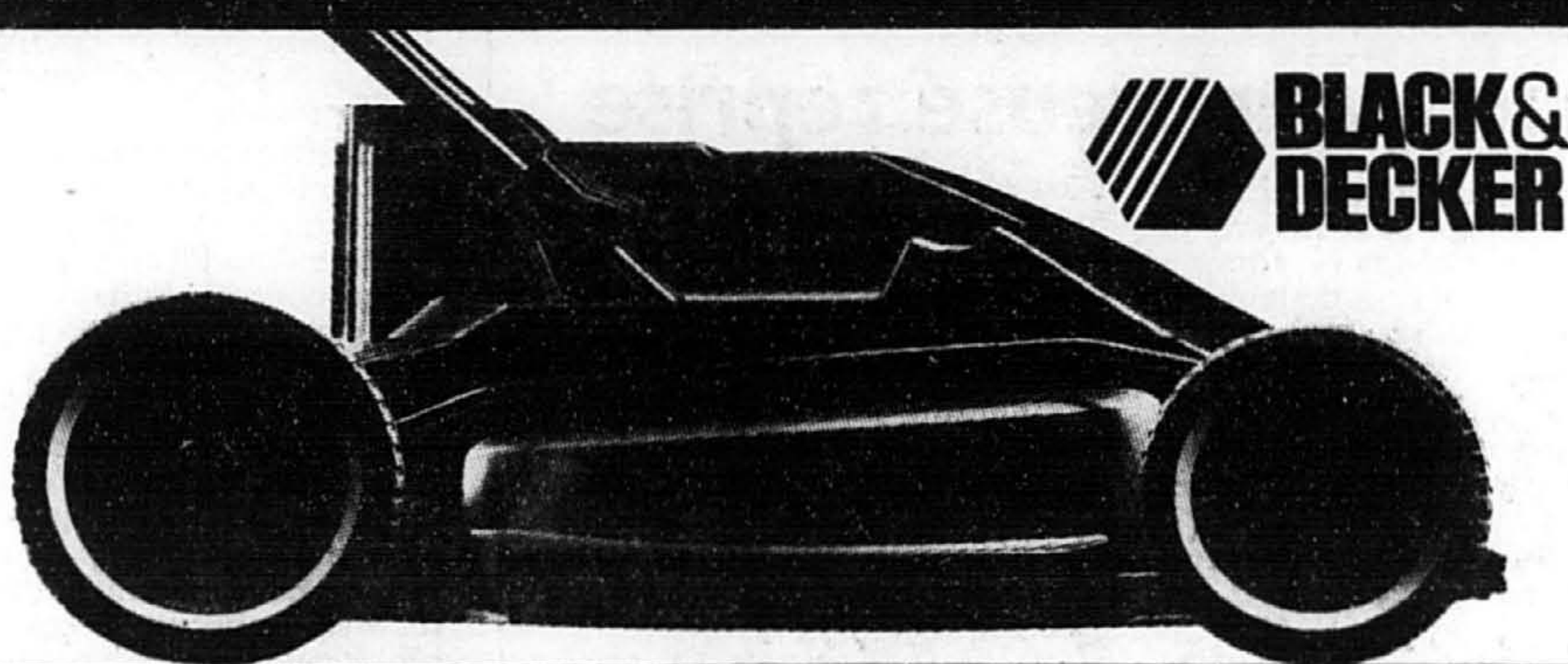
Prochain tirage: 92-05-15

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparté entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## VOICI ENFIN LA TONDEUSE À GAZON RECHARGEABLE SANS FIL

Est-ce que ce serait le début de la fin du moteur à essence?



**BLACK & DECKER**

### CARACTÉRISTIQUES :

- Tablier de polymère pratiquement indestructible
- Puissante batterie rechargeable de 12 volts
- Tond 10 000 pieds carrés de pelouse sur une seule charge
- Système unique de réglage de la hauteur à une seule touche One Touch Height Adjust<sup>MC</sup>
- Grandes roues arrière de 8 po
- Comprend un sac à herbe
- 60-1901

PRIX RÉG. 499,99\$  
**PRIX DE VENTE**  
**449,99\$**  
ÉCONOMISEZ 50 \$  
Le prix de vente est en vigueur jusqu'au samedi 23 mai 1992.



**2 ans de garantie**

Disponible dans ces magasins

# MONTRÉAL ET BANLIEUE



## Le Grand Ménage du Printemps!

**BEAM S'INSTALLE FACILEMENT ET DANS TOUS LES TYPES D'HABITATION**

### ENSEMBLE COMPLET

COMPRENANT:

- ✓ 3 PRISES
- ✓ 8 ACCESSOIRES (incluant brosse à plancher combinée)
- ✓ ENSEMBLE COMPLET D'INSTALLATION

**\$439.00 SEULEMENT**

L'ASPIRATEUR CENTRAL LE PLUS VENDU AU CANADA

SISTÈME D'ASPIRATEUR CENTRAL SMART

BEAM

• Pour un temps limité  
• La photo peut différer du modèle annoncé

**BEAM**

L'ASPIRATEUR CENTRAL LE PLUS VENDU AU CANADA  
©BEAM DU CANADA 04/05/92

BELOEIL MA BALAYEUSE 464-1014

BOUCHERVILLE BEAM DU QUÉBEC 449-9400

BROSSARD ASP. MULTI-SERVICE 443-4109

CHATEAUGUAY ASP. CENT. CHATEAUGUAY 692-1943

JOLIETTE A.C. BEAULAC 759-0612

LAVAL LE GEANT DE L'ASP. 662-2196

LAVAL C.BEST YVAN JULIEN SERVICE ET VENTE 627-5460

LONGUEUIL ASP. MULTI-SERVICE 647-4530

POINTE-AUX-TREMBLES L'ÉLITE DE L'ASPIRATEUR 640-6189

REPENTIGNY ASP. CENT. REPENTIGNY 582-2752

ROSEMONT CENTRE D'ACHAT LE BOULEVARD 727-3773

ST-CONSTANT ASP. CENT. ST-CONSTANT 632-5261

ST-HYACINTHE LES ENTREPRISES HOUFA ENR. 773-6614

ST-JÉRÔME ASP. CENT. EXPERT 432-1330

STE-THERÈSE ASP. CENT. R. LAMBERT 435-6431

TÉTREAUVILLE ASP. GÉRARD LAFONTAINE ENR. 354-0905



PHOTO P. LALUMIERE, La Presse

Une nombreuse équipe s'est affairée, hier après-midi, à dégager une voiture coincée sous un camion-citerne. Le conducteur s'est heureusement tiré indemne.

## Un camion-citerne fait des siennes : heureusement, la citerne était vide

GILLES ST-JEAN

■ Heureusement pour tout le monde, particulièrement un automobiliste dont le véhicule a été coincé en dessous, un camion-citerne de la compagnie Shell destiné au transport de l'essence qui est entré en collision avec plusieurs voitures hier vers 14 h 15, sur le pont Champlain, ne contenait plus rien.

En effet, l'automobiliste dont la voiture s'est retrouvée sous la remorque s'en est tiré indemne, a indiqué l'agent Richard Bourdon, du service des affaires publiques de la Sûreté du Québec à Montréal. Mais deux personnes dont le véhicule avait été embouti par le camion-citerne ont dû être transportées à l'Hôpital général de Montréal. On ne craint cependant pas pour leur vie, a noté M. Bourdon.

L'accident s'est produit en direction de Montréal, à la hauteur de l'ancien poste de péage.

Selon la SQ, le conducteur du camion-citerne en aurait perdu la maîtrise pour une raison encore indéterminée, après avoir tenté de le ranger de droite à gauche. C'est alors qu'est survenue une série de collisions: le véhicule qui circulait devant le camion a été embouti tandis qu'un autre s'est retrouvé sous la citerne. Trois autres voitures se sont heurtées.

La circulation en direction nord a été stoppée jusqu'à 16 h de sorte qu'on se serait cru au matin en plein après-midi.

L'événement aurait sûrement pris un tour tragique si la citerne avait contenu de l'essence.

Rappelons que le 10 février 1990, en pleine nuit, sur l'Autoroute métropolitaine, une collision entre un camion-citerne chargé de 20 000 litres d'essence

et un camionnette avait coûté la vie au conducteur du petit véhicule mais aussi provoqué un incendie qui avait causé des dommages à la chaussée surélevée de l'autoroute.

## Délit de fuite qui prend des allures mystérieuses

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Une femme de Mont-Rolland se retrouve aujourd'hui dans une situation précaire à la suite du décès de son conjoint, tôt hier matin, victime, selon les premières constatations, d'un délit de fuite, montée Binette, dans cette localité des Laurentides.

Mais par la suite, l'enquête a permis de déterminer que c'est le véhicule conduit par la femme âgée d'une quarantaine d'années qui aurait happé mortellement Serge Lamoureux, 32 ans.

Un policier a déclaré qu'il était encore trop tôt pour mentionner si des accusations seraient portées contre la femme. « Notre enquête va se poursuivre vendredi et nous allons aussi avoir au cours de la journée les rapports de différentes analyses faites sur la scène de la découverte du corps », a expliqué en début de soirée notre interlocuteur. La femme n'est pas détenue et son identité n'a pas été dévoilée.

Le couple a festoyé mercredi soir à Sainte-Adèle. Après avoir pris le repas dans un restaurant de la rue Morin, il aurait visité quelques bars de cette municipalité voisine de Mont-Rolland.

Au cours de la nuit, madame a contacté à quelques reprises les policiers de Sainte-Adèle pour les informer que son compagnon

n'était pas rentré à la maison.

Vers 5 h 45, elle a informé la police qu'elle venait de retrouver le corps sans vie de son conjoint dans un fossé de la montée Binette. À quelque 500 mètres de là, il y avait la camionnette de M. Lajeunesse. Tandis que de l'autre côté du chemin, l'autre véhicule du couple, un 4 X 4, était immobilisé. M. Lajeunesse et sa compagne habitent sur ce chemin qui relie Mont-Rolland à Sainte-Adèle.

### Secteur ratissé

Des policiers du détachement de Saint-Jérôme de la SQ ont été dépêchés sur les lieux de la découverte.

Constatant rapidement qu'il y avait des choses anormales, ils ont sans tarder fait appel à l'Unité des crimes contre la personne.

Le secteur a été ratissé. L'hélicoptère de la SQ a fait un survol du secteur tandis que des experts de l'identité judiciaire ont prélevé des empreintes digitales et pris des photographies. Une partie de la montée Binette a été fermée à toute circulation durant des heures afin de protéger le périmètre où travaillaient les spécialistes de la SQ.

Pendant que ces experts étaient à l'oeuvre, la femme était conduite au bureau de la SQ à Saint-Jérôme pour y subir un interrogatoire. Elle a été libérée par la suite.

## Un policier de Laval blesse un suspect d'un coup de feu

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La Sûreté du Québec a institué une enquête sur les circonstances qui ont poussé un policier de Laval à faire feu, vers 16 h 35 hier, en direction d'un jeune homme, le blessant à un mollet.

Les premiers renseignements obtenus indiquent que le suspect n'aurait pas été armé quand il a été atteint. Il a été transporté à l'hôpital où il repose sous bonne garde. Son identité, tout comme celle du policier impliqué, n'a pas été dévoilée.

Peu avant 16 h 30, un automobiliste a été témoin du vol d'un véhicule Blazer dans le terrain de stationnement de Goineau-Bousquet, au 164, boulevard des Laurentides, dans le secteur Pont-Viau.

À l'aide du téléphone cellulaire de son véhicule, il est immédiatement entré en communication avec la police de Laval, tout en suivant l'auto volée.

Puis les policiers ont poursuivi le véhicule et l'auto-patrouille a tenté de couper le chemin au suspect. Elle a été heurtée par le véhicule conduit par l'individu qui fut par la suite impliqué dans un autre accident.

Finalement, près des rues de l'Étoile et Médoc, dans le quartier Laval-des-Rapides (secteur du poste numéro deux), le suspect est descendu du véhicule et la poursuite s'est continuée à pied.

C'est à ce moment qu'un coup de feu a été tiré. Entre l'endroit où le véhicule a été volé et la fin de la chasse à l'homme il y a un peu plus d'un kilomètre.

L'agent qui a utilisé son arme compte plusieurs années de service.

Dès qu'il a appris qu'un policier venait de faire feu et qu'un suspect avait été blessé, le directeur de la police de Laval, Jean Marc-Aurèle, a donné instruction que l'enquête soit confiée à la SQ. Ce sont des membres de l'Unité des crimes contre la personne qui ont été chargés de faire la lumière dans cette affaire.

## Procès Perron: les jurés et la Cour se rendent sur les lieux du crime, à Laval

PIERRE BELLEWARE

■ Avant de rendre son verdict dans l'affaire Perron, le jury a tenu hier à visiter les lieux du crime.

Les six hommes et six femmes du jury, présidé par le juge Réjean Paul, ont ainsi passé une partie de l'après-midi entre le pont Papineau et la polyclinique Concorde, à Laval.

Le corps de Michèle Perron, transpercé de huit coups de couteau, a été trouvé, le soir du 15 décembre 1987, dans son auto. La victime, prenant place du côté du passager, a été assassinée à la sortie de son travail, au moment où l'accusé, Gilles Perron, affirme avoir fait la navette entre la polyclinique et son auto en panne, abandonnée aux Galeries Papineau.

Les jurés étaient suivis du juge Paul, de l'accusé Perron (accompagné de sa fille Line et de son fils Sylvain), d'un des deux avocats de la défense, Me Jean Dury, ainsi que du procureur de la Couronne, Me André Vincent, et d'un policier-enquêteur de Laval.

Ils voulaient particulièrement vérifier certaines allégations de Perron qui, contrairement à son premier procès, au terme duquel il a été trouvé coupable, en décembre 1989, a témoigné durant sept heures lors de ce deuxième procès.

L'accusé soutient qu'en ce soir de tempête de neige, le 15 décembre 1987, il a quitté Radio-Canada pour se diriger vers sa résidence de Laval. Il avait l'intention d'acheter un présent pour sa femme Michèle, mais son auto a eu des ratés, entre le pont Papineau



PHOTO P. H. TALBOT, La Presse

Perron était accompagné de sa fille Line et de son fils Sylvain.

et les Galeries Papineau; où elle est finalement tombée en panne.

C'est alors qu'il s'est rendu à pied à la polyclinique, où travaillait sa femme, afin de lui demander de l'aide. Mais la victime, après avoir démarré son auto sur le stationnement de la polyclinique, a verrouillé les portes.

Perron s'est donc proposé d'aller chercher son trousseau de clés, laissé dans son auto en panne aux Galeries Papineau, pendant que Mme Perron retournait à l'intérieur de la polyclinique.

La victime a pu converser avec

trois camarades de travail, avant le retour de l'accusé qui, à son grand étonnement, a réussi à démarrer son auto, aux Galeries Papineau.

Selon la version de Perron, il s'est stationné aux côtés de la voiture de sa femme, qu'il devait trouver affaissée sur le siège du côté passager, le visage ensanglanté.

Le jury a examiné la scène du crime et est retourné au Palais de justice de Montréal, pour poursuivre ses délibérations entreprises mardi après-midi.

Aujourd'hui,  
vous pourriez  
épargner  
4 \$ d'essence,  
8 \$ de  
stationnement  
et un million...  
de problèmes!

PRENDRE L'AUTOBUS,



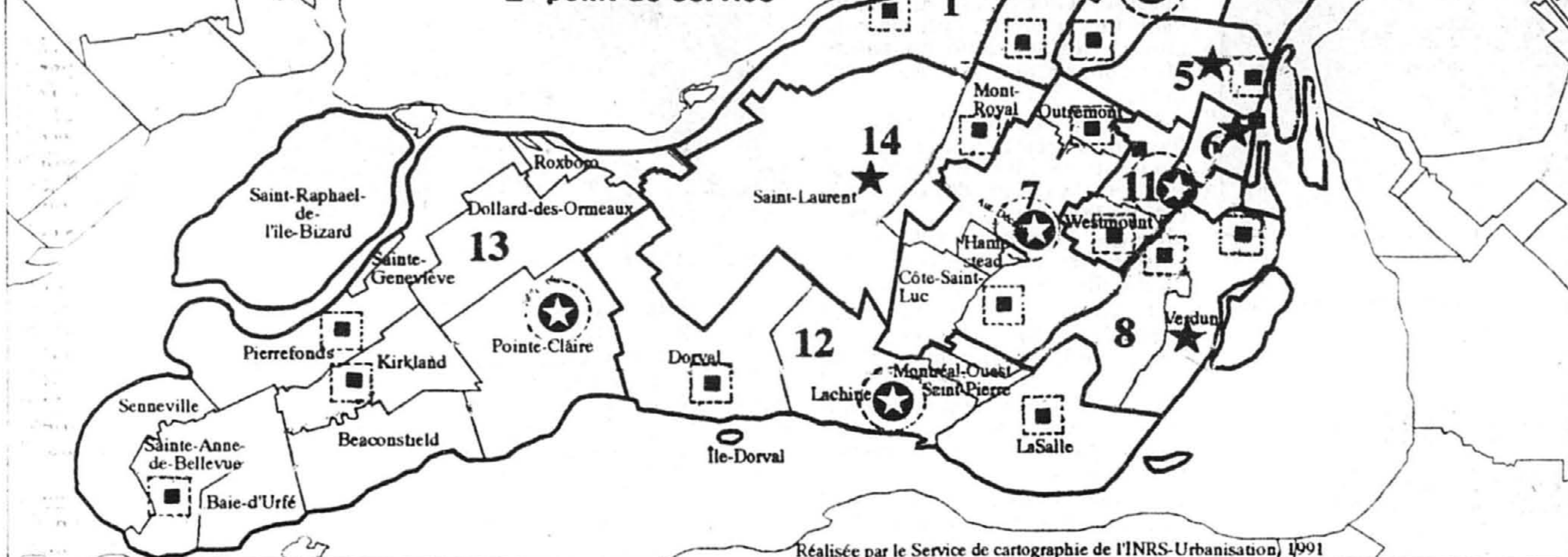
C'EST INTELLIGENT.

STCUM

Municipalités de la Communauté urbaine de Montréal et districts du Service de Police (projet)

- 1- Ahuntsic - Cartierville
- 2- Villéray - Saint-Michel - Parc Extension
- 3- Rosemont - Petite-Patrie
- 4- Mercier - Hochelaga-Maisonneuve
- 5- Plateau-Mont-Royal - Centre-Sud
- 6- Centre-ville
- 7- Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce, Outremont, Côte-Saint-Luc, Hampstead
- 8- Sud-Ouest, Verdun
- 9- Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles, Anjou, Montréal-Est
- 10- Montréal-Nord, Saint-Léonard
- 11- Centre-Ouest, Westmount
- 12- Lasalle, Lachine, Dorval, Montréal-Ouest, Saint-Pierre
- 13- Ouest de l'île
- 14- Saint-Laurent, Mont-Royal

- ★ poste existant
- ☆ poste à construire
- point de service



Réalisée par le Service de cartographie de l'INRS-Urbanisation 1991

# 76 millions pour relocaliser les policiers

GILLES GAUTHIER

La Communauté urbaine de Montréal (CUM) dépensera 76,1 millions en immobilisations au cours des huit prochains années, pour remplacer les 24 districts policiers actuels de l'île par 14 districts — chacun comptant un poste principal — et 20 « mini-postes » de services.

Cette restructuration permettra d'affecter graduellement 213 policiers de plus à la patrouille, grâce à l'abolition de 119 postes d'officiers et de 94 postes d'agents au soutien opérationnel, a déclaré hier soir le chef du Service de police de la CUM (SPCUM), Alain Saint-Germain, en présentant le projet.

Chaque district comptera un poste principal regroupant les activités de gestion et de soutien opérationnel. Les vingt « mini-postes » relèveront du poste principal du territoire sur lequel ils seront situés.

Ils offriront les services suivants: rédaction des rapports d'événements, contrôle des avis de 48 heures pour les véhicules, information aux citoyens, analyse des problèmes de sécurité du secteur, organisation et animation de rencontres de concertation avec les organismes communautaires locaux. Les postes principaux de districts offriront également ces services.

L'emplacement exact de ces mini-postes fera l'objet de discussions avec les autorités politiques locales. Le nombre de vingt constitue un minimum, a précisé M. Saint-Germain.

Le nombre de « régions », chacune regroupant plusieurs districts, passera de quatre à trois.

Le projet fait depuis un certain temps déjà l'objet de négociations avec les autorités de la Ville de Montréal et des villes de banlieue, qui ont accepté la version présentée hier. Il sera soumis à une consultation publique à l'automne.

Sept « super-stations » seront installées dans des postes de police existants, qui subiront dans certains cas des transformations majeures, et six logeront dans de nouveaux bâtiments. La quatorzième, au centre-ville, déménage-

ra dans d'autres locaux loués.

La réorganisation, étalée sur huit ans, ne provoquera, promet-on, aucune mise à pied. La transformation des postes d'officiers en postes de policiers pour la patrouille, par exemple, s'effectuera au rythme des départs pour la retraite. Les effectifs globaux demeureront les mêmes.

### Nouveaux territoires

On prévoit que le réaménagement débutera en 1993. Le nouveau district 1, correspondant au territoire de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville de la Ville de Montréal, sera alors créé par la fusion des districts 41 et 42 actuels et le poste principal sera installé dans le 42, qui ne subira pas de modifications.

L'an prochain également, un

nouveau poste sera construit à Pointe-Claire au coût de quatre millions. Il deviendra le cœur du nouveau district 13, regroupant les districts 11 et 12 actuels. Des postes de service seraient installés à Kirkland, Pierrefonds et Sainte-Anne-de-Bellevue.

Les autres constructions s'effectueraient à la fin du siècle, dans Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce en 1997 (6,2 millions en dollars de 1992), Lachine (4 millions) et Rosemont/Petite Patrie (5,4 millions) en 1998, Villéray/Saint-Michel/Parc Extension (4,8 millions) en 1999 et Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles (4,3 millions) en l'an 2000.

M. Saint-Germain promet que, même si l'encadrement est réduit, la supervision augmentera. Le nombre de sergents sur chaque équipe de travail passera ainsi de deux à trois, ce qui permettra de toujours en avoir un « sur la route ».

M. Saint-Germain a fait remarquer que, dans les districts actuels, le nombre de policiers varie d'un poste à l'autre alors que l'encadrement est partout le même. De plus, les limites territoriales ne répondent plus à l'évolution démographique et géographique du territoire et aux formes de criminalité, qui ont considérablement évolué au cours des dernières années. Le redécoupage viendra, promet-il, répondre à ces problèmes ainsi qu'à celui de la désuétude de certains immeubles utilisés.

## Défilé contre le dépotoir de l'Est

Les adversaires du projet d'aménagement d'un dépotoir dans la carrière Francon-Lafarge, sur la rue Sherbrooke est, manifesteront leur opposition le 23 mai prochain.

Un défilé de voitures les mènera du parc Thomas-Chapais à la Maison de la culture de la rue Hochelaga.

La manifestation est organisée par le Mouvement d'opposition aux déchets dans l'est (MEMO).

La Ville de Montréal a proposé dans son plan de gestion

intégrée des déchets qu'un dépotoir soit aménagé dans la carrière Francon pour desservir toutes les villes de la CUM après la fermeture du Centre de tri et d'enfouissement des déchets (CTED), l'ancienne carrière Miron.

Ce plan a été soumis à une consultation publique et le rapport sera prêt le mois prochain.

Une rencontre organisée par le MEMO a réuni 200 personnes avant-hier soir à l'école Armand-Frèchette.

## Le juge interdit à la mère d'amener son enfant en prison

Presse Canadienne QUÉBEC

Tenant compte de la suprématie de l'intérêt d'un enfant de deux ans et demi, le juge Ross Goodwin, de la Cour supérieure, à Québec, vient d'interdire à sa mère, récemment divorcée, de l'emmener visiter un détenu du

pénitencier de Port-Cartier, condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour meurtre, en 1984.

La preuve a révélé que la jeune femme a visité son nouvel amant à 43 reprises, dont six en compagnie de l'enfant, entre le 21 décembre 1991 et le 5 avril dernier. Elle entend épouser, dès que pos-

sible, cet individu qui sera admissible à une semi-liberté en l'an 2006.

Le juge a notamment souligné que le père naturel, même s'il n'a pas obtenu la garde de l'enfant lors du divorce, a l'intérêt requis et l'obligation, dans le cadre de ses droits découlant de l'autorité parentale ou de son droit de sur-

veillance, d'intervenir sur une question sérieuse.

« L'opposition du père est bien fondée. De plus, il n'a pas été démontré qu'il était dans l'intérêt de l'enfant de parcourir 60 kilomètres pour aller visiter ce détenu avec lequel il n'a aucun lien et que sa mère connaît depuis moins de six mois. »

# Où Bruncher ce week-end

**AUBERGE LE VIEUX SAINT GABRIEL:** Situé au cœur du Vieux Montréal, dans la plus vieille auberge d'Amérique du Nord. Venez y "bruncher" en famille. Buffet et grillades à volonté; entrées, poulet, agneau, médaillon de porc. Table de salades et chariot de desserts ne sont qu'un aperçu de nos délices. Tous les dimanches, de 11 h 30 à 15 h. Adultes 17,95\$, 12 prix pour les enfants de 10 ans et moins. 426, rue St-Gabriel, MtL. Tél. 878-3561

**EL TORO:** Buffet familial servi aux jardins terrasse. Garderie gratuite le midi. Rôti de bœuf, crevettes, saumon fumé, etc. 12,95\$ - 4,95\$ par enfants de moins de 10 ans. Rés.: 387-7367, 1647, rue Fleury est.

**HOLIDAY INN CROWNE PLAZA:** CENTRE-VILLE. Venez vous détendre et vous régaler à notre somptueux brunch familial au Café et Restaurant Les Variétés. Pour mieux vous servir, nous avons prolongé nos heures de 11h30 à 15h. Réservations suggérées. 842-6111, 420, Sherbrooke Ouest, adultes 17,95\$, séniors 15\$, enfants 10\$. Taxes et service en sus.

**HOSTELLERIE LES TROIS TILLEULS:** Au bord de la rivière Richelieu, près de Montréal, dans un décor rustique. Samedi et dimanche, petit déjeuner brunch de 7h30 à 10h, 9,75\$; samedi midi, déjeuner table d'hôte 20,50\$. Dim. brunch gourmand, 11h à 14h30, 24,50\$. 584-2231.

**HOSTELLERIE RIVE GAUCHE:** Sous le charme d'un petit hôtel raffiné le long de la rivière Richelieu, nous saurons réjouir ceux qui nous découvrirent. Brunch gourmand de 11h à 15h, 16,50\$/pers. 467-4477.

**L'ESCAPADE:** Le Château Champlain, 36e étage, panoramique. Brunch à vous couper le souffle! Parmi les spécialités: contre-filet de bœuf Renaissance, misonnée de fruits de mer au champagne, crème flambée au Grand Marnier. 21,75\$ par pers. et à moitié prix pour les enfants de 12 ans et moins. Pour réserver: 878-9000, poste 562.

**LE BEAVER CLUB:** Brunch "British" Accent sur la tradition. Filet de truite "Lady Tweed-muir", Contre-filet de bœuf "Duke Wellington", Tarte "Bokewell"... pour 22,75\$ par pers. et à moitié prix pour les enfants de moins de 12 ans. Le Reine Elizabeth, 900, boul. René-Lévesque O. Pour réserver: 861-3511.

**LE CERCLE DE L'HÔTEL LE QUATRE SAISONS:** Éléance et gourmandise. Deux choix de brunch le "léger" à 21,75\$ offre un choix exquis de fruits, salades composées, terrines, poissons fumés, crustacés en saison et le buffet de desserts somptueux. Le "gourmand" à 26,75\$ offre, en plus, une sélection de saveurs plats raffinés comme le pavé de saumon en sauce basquaise, le canelloni panaché ou sabayon de trois fromages, l'agneau au romarin, la grillade de fruits de mer épiciée à l'ani étoilé avec fêta sans oublier les traditionnels œufs bénédicte. Demi-prix pour les enfants de 4-12 ans. 1050, rue Sherbrooke Ouest, réservations 284-1110

**LE MONTRÉALAIS:** Dimanche midi en Italie, un brunch gorgé de soleil Gnocchi de pommes de terre ou gratin, Rôti de bœuf ou Chianti, Saltimbocca à la Romana, Crêpe à l'Amaretto... pour 18,75\$ par pers. et à moitié prix pour les enfants de 12 ans et moins. Le Reine Elizabeth, 900 boul. René-Lévesque O. Pour réserver: 861-3511.

**LE RIB'N REEF:** Une tradition à Montréal depuis 30 ans. Réputé pour son rôti de 11h à 14h30. \$14,95. Dimanche, journée familiale: brunch et buffet du soir. Brunch de 11h à 14h30, adultes: 17,95\$, enfants: 5,95\$. Buffet du soir: \$16,95 incluant cote de bœuf, enfant moitié prix. Samedi soir, souper dansant avec table d'hôte à partir de \$13,95. 8105, boul. Décarie. Réservation: 735-1601. Stationnement gratuit avec service de valet.

**LE TOIT ROUGE:** Dimanche: Journée familiale avec son brunch et buffet du soir. Venez savourer notre fabuleux BUFFET CHAUD ET FROID À VOLONTÉ. Chaud: Rôti de bœuf, casserole de fruits de mer, filet de poisson, lasagne. Froid: Variété de viandes, charcuteries et salades. Notre savoureux comptoir de desserts: fruits frais, fondue au chocolat. Brunch du dimanche: de 11 h à 14 h 30, adultes: 13,95\$, enfants: 5,95\$. Buffet du soir: de 17 h à 20 h 30, adultes: 13,95\$, enfants: 5,95\$. 5440, Sherbrooke est, au coin de l'Assomption, en face du village Olympique. Réservations: 259-3748. Stationnement gratuit.

**RESTAURANT LE MITOYEN:** Un brunch détendu et raffiné, dans une maison qui accueille et séduit depuis longtemps les connaisseurs du grand Montréal. Les dimanches du Mitoyen s'écrivent en douceur et en fraîcheur. Menu 25\$. Le Mitoyen, 652 Place Publique, Ste-Dorothée, Laval. Rés.: 689-2977.

**RESTAURANT PLAZA VILLA BORGHESE:** fine cuisine italienne. Spécial de la semaine: calmars frits 10\$, 4 pers. 1 bouteille de vin gratuite. 5486, boul. St-Laurent (coin St-Viateur). Rés. 273-4097.

**RESTAURANT VIVACE:** brunch italien chaud et froid tous les dimanches de 10h30 à 14h30. Adulte 17,95\$, enfant de moins de 10 ans 9,95\$. Ouvert aussi tous les jours. Spéciaux tous les mdis et table d'hôte tous les soirs. Pour réservation: 697-3061, 6300, rue Transcanadienne, Pointe-Claire, (coin sud-est du boul. St-Jean.)

**ROTISSERIE "AU PETIT POUCE":** L'endroit par excellence en tout temps pour le petit déjeuner depuis 45 ans. Dégustez notre fameux jambon fumé à l'éralbe, glacé au sucre, dans le plus beau décor "Les Laurentides". 1030, route 117, Val-David, sortie 76, autoroute des Laurentides. (819)322-2246.

**VIEUX KITZBUHEL INC.:** Situé sur les rives du lac St-Louis à l'île Perrot, le Guide gastronomique du Québec lui accorde trois étoiles pour sa cuisine, la qualité de son service et son ambiance autrichienne. Ouvert du mar. au dim. de 11h à 23h. Déjeuner d'affaires - table d'hôte - menu à la carte, et le meilleur brunch de West Island tous les dimanches de 11 h à 15 h, 16,50\$/pers. Enfants: 8,50\$. 505, boul. Perrot, île Perrot, 453-5521. Suivre la rue 20 o. jusqu'au boul. Perrot sud, 1,6 km au sud.

SI VOUS DESIREZ ANNONCER DANS CETTE RUBRIQUE, APPELEZ (514) 285-7062

350 ANS

15 MAI  
AU CALENDRIER  
AUJOURD'HUI



EN COLLABORATION  
AVEC  
La Presse

Renseignements: (514) 872-7292

## arts et spectacles

### ► La neuvième!

La chanson-thème du 350<sup>e</sup> «Un bateau dans une bouteille» suivie de la Neuvième Symphonie de Beethoven, interprétées par l'Orchestre Métropolitain et le «Chœur des Montréalais».

Église St-Jean-Baptiste 15 MAI À 20H00.  
(514) 842-2112

### Cirque magique des clowns

Spectacle de cirque; thème: environnement  
Centre de loisirs communautaire Lajeunesse  
(514) 272-3633  
15 MAI AU 12 OCTOBRE.

### Les voiliers de l'espace - Terre! Terre!

Planétarium Dow  
(514) 872-5430  
15 MAI AU 6 SEPTEMBRE.

### Nos héros oubliés/ "Our lost heroes"

Pièce de théâtre  
Strathairn Intercultural Centre  
3680, rue Jeanne Mance  
(514) 932-1104  
15 ET 16 MAI À 19H00.

## animation

• 350 ans, Montréal fête, Saint-Michel célèbre/ St-Michel en photos  
Bibliothèque Saint-Michel  
(514) 872-3464  
15 AU 30 MAI.

• Concours d'hybridation «Violette Montréal»  
Exposition internationale de violettes africaines  
Hôtel Château Champlain  
(514) 872-1452  
15, 16 ET 17 MAI.

• Essais olympiques 1992 - Natation  
Stade olympique/piscine  
(514) 252-3200  
15, 16 ET 17 MAI.

• Hôtels particuliers de McGill  
Visite auto-guidée et exposition  
Université McGill, bibliothèque Mc Lennan  
(514) 398-4743  
15 MAI AU 12 OCTOBRE.

### Le Montréal des Montréalais - découvertes urbaines en autobus

Tours d'une durée de 2h30; l'autre Montréal  
(514) 521-7802  
15 MAI AU 31 OCTOBRE.

• Parcours historique  
Circuit découverte de Pointe-aux-Trembles  
Départ: Vieux-Moulin  
11630, rue Notre-Dame Est  
(514) 645-8035  
15 MAI AU 12 OCTOBRE.

• Réseau historique du Vieux-Montréal  
Circuit découverte de 25 sites par capsules radio avec carte guide  
Vieux-Montréal  
(514) 934-6271  
15 MAI AU 12 OCTOBRE.

## expositions

### ► Rome, 1000 ans de civilisation

Palais de la civilisation Gratuit le 17 mai, de 10h00 à 22h00.  
(514) 872-4560  
15 MAI AU 27 SEPTEMBRE.

• Les 200 ans de l'église protestante à Montréal/ Two centuries of protestant churches in Montréal  
Exposition sur l'histoire des églises protestantes de Montréal  
Églises St-Jean/Erskine et American United  
(514) 849-3286  
15 MAI AU 12 OCTOBRE.

• Mission Montréal  
Exposition sur l'apport des congrégations religieuses au développement de Montréal  
Musée David M. Stewart  
Île Ste-Hélène  
(514) 861-6701  
15 MAI AU 12 OCTOBRE.

### Scènes des rues de Montréal

Exposition d'artistes montréalais autour d'un thème  
La galerie d'art de Loto-Québec  
500, rue Sherbrooke Ouest  
15 MAI AU 10 JUIN.

• Montréal 1942-1992 - L'anarchie resplissante de la peinture  
Exposition de gouaches de Borduas et oeuvres de ses continuateurs  
Galerie de l'UQAM  
Pavillon Judith-Jasmin  
(514) 987-6150  
15 MAI AU 8 AOÛT.

• Montréal en fête, Montréal en fleurs  
Jardin Botanique  
(514) 872-1400  
15 MAI AU 8 AOÛT.

### Voix et images du sud 1992

Portrait de la riche production culturelle haïtienne québécoise par des expositions et une soirée de poésie  
Galerie Aloys  
6665, rue Papineau et UQAM  
(514) 845-0880  
15 AU 31 MAI.

## à ne pas manquer

### ► Te Deum de Berlioz

Un grand événement musical et historique. Sous la direction de Charles Dutoit, l'Orchestre symphonique de Montréal commémore le premier Te Deum chanté lors de la fondation de Montréal. Accompagné d'un chœur de 150 voix, le célèbre ténor Richard Margison est le soliste invité.

Basilique Notre-Dame 116, rue Notre-Dame Ouest (514) 522-1245  
Billets en vente au Réseau Admission (514) 872-7292 1-800-361-4595  
18 MAI À 19H30.

• Activité gratuite Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel. Sujet à changements sans préavis.

► Activité vedette



EN COLLABORATION AVEC

Ville de Montréal, Tourisme Québec, Canada

## Cabot, le découvreur

Les Italiens le considèrent comme un des leurs, même si c'est au nom de l'Angleterre qu'il lança ses expéditions vers les « terres neuves », et si vous leur demandez qui a découvert le Canada, ils vous répondront probablement « Giovanni Caboto ».

Né à Gênes vers 1450, Caboto (ou Cabot) devint citoyen de Venise en 1476. Puis en 1495, Caboto reçut du roi Henry VII d'Angleterre la permission d'entreprendre des expéditions vers toutes les contrées et toutes les mers situées à l'est, à l'ouest et au nord. Caboto et une vingtaine de ses hommes quittèrent Bristol, en Angleterre le 2 mai 1497 en direction de l'ouest, croyant comme tous les autres explorateurs qu'il aboutirait en Asie. Le 24 juin suivant, il mit pied à terre à un endroit qu'on situe indifféremment à Terre-Neuve, au Labrador et au Cap Breton.

Le monument érigé en son honneur occupe une place au square qui porte son nom, en face du Forum. Le monument a été inauguré par le consul général Petrucci le 25 mai 1935, et ironie du sort, *La Presse* du jour titrait en manchette: « Mussolini accepte un compromis au sujet de l'Éthiopie que l'Italie convoitait.



### LES MONUMENTS DE MONTRÉAL

## Les élèves de la CECM en tête...

GUY PINARD

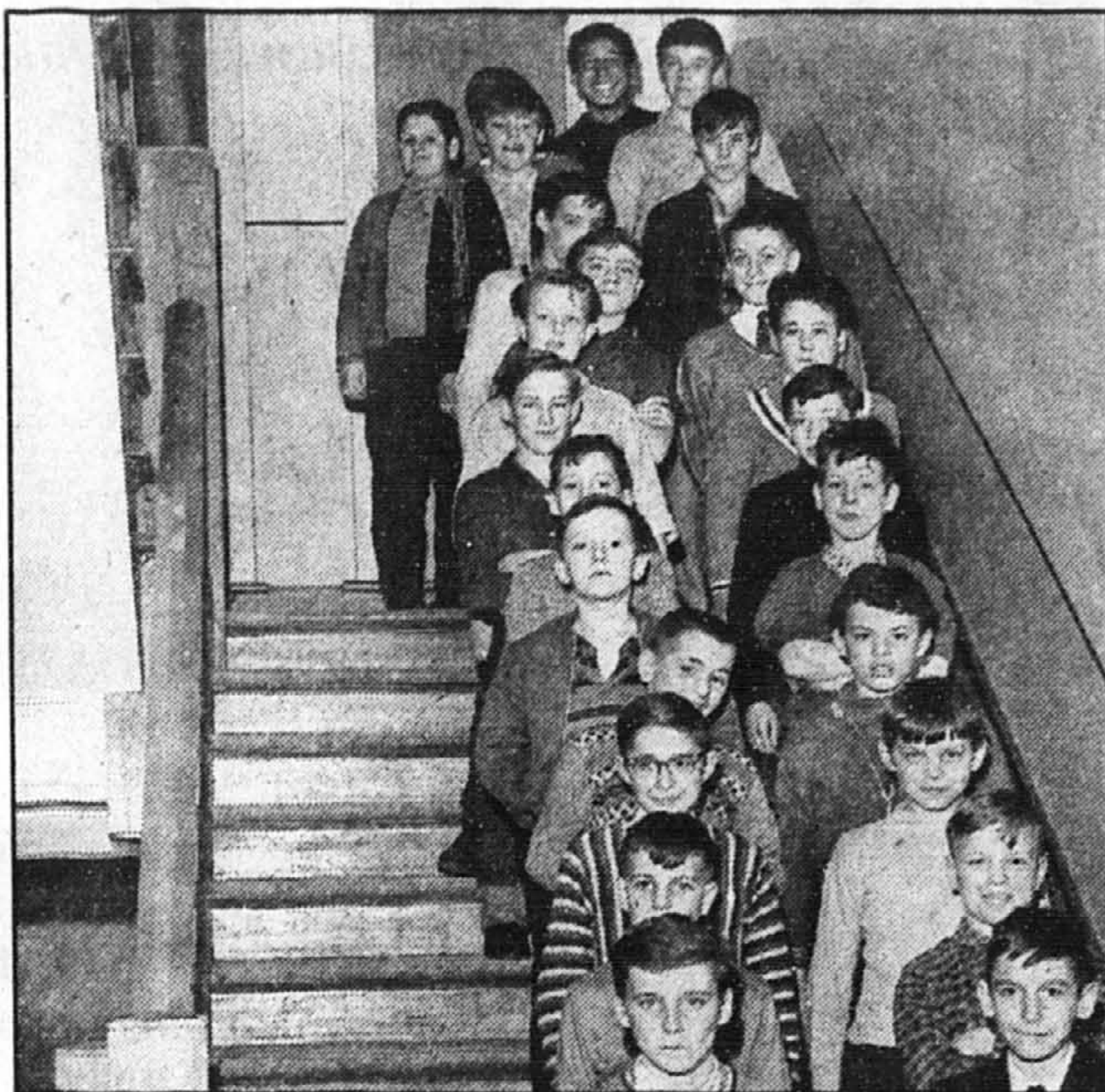
La Commission des écoles catholiques de Montréal comptera sans doute parmi les organismes qui auront participé avec le plus d'enthousiasme aux célébrations du 350<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Montréal, si on en juge par le programme copieux qu'elle proposera aux Montréalais entre le 19 et le 29 mai.

En effet, des milliers d'élèves provenant de près de 130 écoles auront participé à l'une ou l'autre des activités qui se dérouleront pendant ces 11 journées. Ces activités permettront aux élèves d'exprimer leurs talents dans toutes les sphères de la culture, de la danse à la comédie musicale en passant par musique et le chant, mais sans négliger pour autant les activités scientifiques et sportives.

Toutes ces activités se dérouleront sur deux plateaux différents, soit le complexe Desjardins et le complexe Guy-Favreau, qui sont situés face à face et reliés par un corridor souterrain, un atout indiscutable par mauvais temps et qui devrait faciliter la fréquentation.

### La cérémonie d'ouverture

L'exposition contiendra évidemment des temps forts, à commencer bien sûr par la cérémonie d'ouverture, prévue pour mardi à midi, au complexe Desjardins, et présentée sous le thème *Ville-Marie, mosaïque de chansons montréalaises*. Ces chansons seront interprétées par 800 élèves des écoles primaires et secondaires, ainsi que par l'orchestre symphonique de l'école secondaire



Élèves de l'école Adélar-Langevin, dans les années 50.

Jean-François-Perrault, avec la collaboration des écoles Henri-Bourassa, Honoré-Mercier et Saint-Luc, le tout sous la direction de Raymond Grignet. L'ensemble aura notamment l'occasion d'interpréter la chanson-thème *Salut Montréal*, composée par Caroline Beauregard, de l'école Boucher-de-la-Bruère.

Le deuxième temps fort aura lieu le mardi 26 mai à 11 h 30, au complexe Desjardins, avec la remise des prix aux lauréats des concours *Le français, une passion*

qui m'attrape et *Langue et littérature françaises*.

Le lendemain, à 19 h, au théâtre Jean-Duceppe de la Place des Arts, aura lieu la finale du concours d'art oratoire, réservé aux élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, sous le thème *Moi, j'aime Montréal*.

### Les expositions permanentes

Les deux plateaux seront durant ce temps le théâtre d'événements permanents. Au complexe Desjardins, on pourra d'abord ap-

précier une exposition d'arts plastiques impliquant 5000 étudiants de 85 écoles. Ces étudiants ont utilisé toutes les techniques des arts plastiques, de la gravure à la sculpture en passant par le collage et la photographie, y compris les œuvres collectives comme les murales et les maquettes. On pourra aussi circuler dans une rue typique de Montréal peuplée de ses personnages, découvrir les quartiers montréalais par le biais de maquettes, faire une halte dans une cour intérieure reconstituée et déambuler dans un grand jardin fleuri.

Entre dans l'univers de la ville fortifiée, une exposition préparée par 120 élèves des écoles Fernand-Seguin, Marie-Rivier et Notre-Dame-de-la-Paix, et *C'est la terre qui tourne*, une exposition scientifique proposée par 28 jeunes astronautes de l'école Louis-Riel, complètent les éléments permanents.

Les participants aux concours *Montréal en poèmes* et *Lettres au maire de Montréal* présenteront leurs œuvres au complexe Guy-Favreau. Certaines de ses œuvres ont été présentées dans les huit pages *Voir Montréal*, publiées par *La Presse* entre le 25 mars et le 13 mai.

La cérémonie de clôture aura lieu le vendredi 29 mai, à 11 h 30, immédiatement après la remise des prix aux lauréats du concours d'art oratoire. Plus de 600 élèves créeront alors la comédie musicale *Une ballade dans le temps*, écrite par Jean-François Laprise, dans une mise en scène de Manon Pelletier et Alain Blanchette.

On pourra obtenir le programme complet des activités sur place.



## L'ancêtre des Lauzon, un pionnier

Gilles Lauzon, l'ancêtre des Lauzon d'Amérique, fut un des premiers pionniers de Ville-Marie, et faisait partie des recrues qui débarquèrent en Nouvelle-France en 1653.

Fils de Pierre Lauzon et de Anne Boivin, Gilles naquit en 1631 dans la paroisse de Saint-Julien, diocèse de Bayeux, en la ville de Caen, alors chef-lieu de la Basse-Normandie. Paul de Chomedey de Maisonneuve partit de France en 1641 pour fonder Ville-Marie, mais ce n'est que l'année suivante, après avoir hiverné à Québec, qu'il réalisa sa mission.

Le 5 novembre 1651 il repartit pour la France afin de recruter de jeunes hommes pour sauver sa colonie. Le 20 juin 1653, 108 hommes bien qualifiés, y compris Gilles Lauzon, s'embarquèrent dans la rade Saint-Nazaire sur un vaisseau appelé *Saint-Nicolas*. Hélas, le navire était pourri et il fit eau de toutes parts, ce qui contraignit de Maisonneuve de revenir à Saint-Nazaire après avoir fait à peine trois cent cinquante lieues en mer.

Le 20 juillet, jour de Sainte-Marguerite, ils levèrent l'ancre à nouveau à bord d'un autre navire. La maladie se déclara et huit hommes moururent en mer. Les autres arrivèrent à Québec le 22

septembre, jour de la Saint-Maurice, et le 16 novembre ils accourèrent à Ville-Marie, où ils furent accueillis par Jeanne-Mance.

Repondant à l'invitation de Maisonneuve de se fixer dans l'île de Montréal, Gilles Lauzon, alors âgé de 22 ans, s'établit à Ville-Marie où il exerça son métier de maître-chaudronnier. Il fit l'acquisition d'une maison et d'un emplacement dans l'enclos de la ville. Le 27 novembre 1656, il épousa Marie Archambault, alors âgée de 12 ans, en la paroisse de Notre-Dame de Montréal. Ce fut le 27<sup>e</sup> mariage célébré à Ville-Marie entre Français.

Gilles et Marie eurent 15 enfants, Michelle, Marguerite, Françoise, Marie, Catherine, Séraphin, Louise, Michel, Paul, Marie-Madeleine, Anne, Jeanne et Gilles. Homme de métier, défricheur et agriculteur, Gilles Lauzon rendit l'âme le 21 septembre 1687, à l'âge de 56 ans, deux ans après son épouse.

Le 30 mai, dans le cadre des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, les membres de l'Association des familles Lauzon d'Amérique, fiers descendants de Gilles Lauzon, lui rendront hommage en dévoilant une plaque commémorative à l'endroit où il demeura. Une messe aura lieu à 17 h en la basilique Notre-Dame, suivie du rassemblement au collège de Maisonneuve à 18 h 30. Tous les Lauzon y sont attendus.

Renseignements: J. Yvon Lauzon, au (514) 695-4994.

## Hommage à Charles Roy

Montréal, 1957... J'ai dix-neuf ans. Jean Drapeau, après un premier mandat à la mairie, vient de perdre ses élections au profit de Sarto Fournier. Je travaille à l'Office d'initiative économique et touristique de Montréal, sous la direction de Valmore Gratton, quelque part dans l'édifice Dominion Square.

Un beau matin, voici Charles Roy qui nous arrive. J'étais menacé de perdre mon emploi, faute de travail, mais le chef de cabinet du maire déchu venait d'être casé à l'Office, héritant de moi comme secrétaire.

Trois ans plus tard, en 1960, Jean Drapeau rectifiait son erreur de parcours en remportant les élections municipales et rapatriait son chef de cabinet. J'eus alors l'immense privilège de le suivre à l'hôtel de ville, et ainsi s'amorçèrent six années mémorables de ma vie de jeunesse.

Je me souviens avec affection de mon très cher patron (décédé en 1974), l'âme du bureau du maire. Charles Roy

était un homme doux, compréhensif, intelligent, humble... tout à fait celui qu'il fallait dans l'ombre du grand homme.

Je me souviens d'Aline Dufresne, la femme de confiance et secrétaire du maire, si dévouée et loyale.

Je me souviens de mes compagnes et compagnons que je ne peux nommer tous ici mais dont le souvenir m'attendrit et me rend nostalgique (plusieurs, hélas, sont décédés).

Je me souviens de Jean Drapeau que je voyais presque tous les jours dans la splendeur de sa simplicité et de sa bonne humeur. Jean Drapeau, l'innovateur, la machine à idées, lui qui a fait de Montréal une ville adulte, fière et enthousiaste.

Je me souviens de la gestation et de la naissance de grands projets qui ont transformé Montréal, tels le métro et l'Expo 67.

J'aime me souvenir que j'aime Montréal depuis toujours...

Lise DENIGER-BÉLANGER  
Montréal

En se promenant dans le Vieux-Port il y a quelques jours, notre collègue Jean Goupil a surpris cet homme dormant du sommeil du juste, pendant que plus loin, on s'affairait à compléter les travaux d'aménagement à temps pour les cérémonies d'ouverture du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, qui doivent justement se dérouler dans le Vieux-Port. Notre homme ne pourra certainement pas jouir d'autant de tranquillité au cours des prochaines semaines puisque les Montréalais prendront littéralement le Vieux-Port d'assaut.



LUNETTERIE  
**NEW  
LOOK**

## MAINTENANT AU COEUR DU MONDE DES AFFAIRES DE MONTRÉAL

1 000, RUE STE-CATHERINE OUEST (angle Metcalfe)

PLUS DE 3 000 MONTURES EN MAGASIN.  
EXAMENS DE LA VUE SUR PLACE  
PAR DES OPTOMÉTRISTES.  
2 PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES  
(VERRES ET MONTURES) POUR LE PRIX D'UNE,  
SUR TOUS LES MODÈLES,  
SANS RESTRICTION AUCUNE.

**LUNETTERIE NEW LOOK**  
La plus importante enseigne québécoise de l'optique

Pour rendez-vous:  
**(514) 875-1001**

Également à:

Laval,  
Anjou,  
Rosemont,  
Greenfield Park,  
Pointe-Claire,

Saint-Jérôme,  
Sherbrooke,  
Drummondville,  
Saint-Hyacinthe,  
Victoriaville,

Trois-Rivières,  
Gatineau,  
Québec,  
Sainte-Foy,

Lévis,  
Chicoutimi,  
Alma,  
Rimouski.

# RIEN N'ARRÊTE LE TRACKER

À PARTIR DE **11 745\$\*** MOINS **500\$\*\***  
DE REMISE

Rien n'arrête le Tracker de GEO, même pas votre journal préféré. Et avec son moteur à 4 cylindres de 1,6 litre, il roule sans que ça vous coûte une fortune. À ce prix-là, vous avez toutes les raisons du monde de vous offrir, vous aussi, un peu de liberté. En passant, toutes nos excuses au journal pour le dérangement.

### ÉQUIPEMENT DE SÉRIE

- Moteur 4 cylindres de 1,6 litre, à injection électronique de carburant
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Deux rétroviseurs sport noirs
- Pare-brise teinté
- Roue de secours classique verrouillable
- Housse de roue de secours
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Crochets de remorquage (avant/arrière)
- Pneus radiaux P195/75R-15 ceinturés d'acier toutes saisons
- Roues de 15 po en acier argent
- Sièges-baquets avant à dossier haut inclinable
- Console centrale
- Désembumeurs de glaces latérales
- Tapis intégral
- Compteur journalier
- Système de freinage antiblocage aux roues arrière

**GARANTIE GM TOTAL<sup>MC</sup> DE  
3 ANS/60 000 KILOMÈTRES, SANS FRANCHISE**



**TRACKER  
GEO**

JE VEUX MA LIBERTÉ!

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHEVROLET · GEO · Oldsmobile

## Barrage: les écologistes misent sur la Péribonka

ANDRÉ NOËL

■ Un front commun de syndicats et de groupes de citoyens du Saguenay/Lac-Saint-Jean demande à Hydro-Québec de construire des barrages sur la rivière Péribonka, déjà dégradée, plutôt que sur la rivière Ashuapmushuan, toujours sauvage.

« Les études préliminaires d'Hydro-Québec (janvier 1992) montrent que l'option Péribonka est un projet sérieux, techniquement faisable, économiquement rentable et largement acceptable aux plans environnemental et social », a affirmé hier un porte-parole de la coalition, Jean Paradis.

Cette option porte sur la construction d'un quatrième barrage sur la Péribonka, à la hauteur de la rivière Manouane, au nord-est du lac Saint-Jean. Le coût s'éleverait à 1,2 milliard de dollars, et la puissance installée, à 392 mégawatts.

« Les conséquences se limiteraient à l'enneigement de la rivière sur une superficie de 26 kilomètres carrés, alors que le réservoir Ashuapmushuan s'étendrait sur 773 km<sup>2</sup>, soit l'équivalent des trois quarts du lac Saint-Jean », poursuit M. Paradis.

Une pétition contre l'aménagement de la rivière Ashuapmushuan, au nord-ouest du lac Saint-Jean, a réuni 10 000 signatures. Un représentant d'Hydro-Québec a déjà déclaré que la société d'Etat abandonnera ce projet si la population s'y oppose.

Plusieurs syndicats réclament la construction des barrages sur la Grande rivière de la Baleine, à la baie d'Hudson. Au lac Saint-Jean, c'est le contraire. La coalition contre l'aménagement de l'Ashuapmushuan regroupe les bureaux régionaux de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), de l'Union des producteurs agricoles (UPA), en plus du Conseil régional de l'environnement, de la section régionale de la Fédération québécoise de la faune et du Regroupement pour la protection de l'Ashuapmushuan.

« Le projet de barrages sur la rivière Ashuapmushuan détruirait non seulement la plus précieuse des rivières du lac Saint-Jean, mais ferait aussi disparaître un territoire à fort potentiel patrimonial, économique et écologique, indique un communiqué de la coalition. À l'inverse, la réalisation du projet Péribonka ne provoquerait aucun impact environnemental ou social majeur.

« L'option Péribonka constitue ainsi une belle occasion pour la région de contribuer encore une fois au développement énergétique du Québec, de bénéficier des retombées d'un chantier majeur dans un contexte économique difficile et de conserver la rivière Ashuapmushuan au profit des générations futures. »

Le projet de l'Ashuapmushuan produirait cependant deux fois plus d'électricité, avec des installations d'une puissance installée de 730 Mw. Par contre, les turbines produiraient une énergie de base et de pointe horaire, tandis que les turbines de la Péribonka produiraient une énergie de base avec une production maximale en hiver.

Les barrages de l'Ashuapmushuan coûteraient deux fois plus cher (2,3 milliards) et leur construction créerait deux fois plus d'emplois (6000 personnes-années).

La coalition met l'emphase sur d'autres calculs. Elle fait valoir que pour chaque kilomètre carré de territoire perdu, le projet Péribonka entraînerait 20 fois plus d'énergie et 18 fois plus d'emplois.

## Rouvrez l'usine

■ Des gens du Nouveau-Brunswick exigent la réouverture d'une usine de papier non blanchi au chlore, pour des raisons non seulement d'emplois, mais aussi d'environnement.

Fraser, filiale à part entière de Forresterie Noranda, a fermé son usine d'Atholville en novembre dernier. Il s'agissait d'une des rares usines de papier fin non blanchi. La grande majorité des usines de papier au Canada utilisent en effet du chlore, ce qui provoque l'émission de dioxines et de furannes.

« L'industrie canadienne ne produit toujours pas de papier non blanchi avec des produits toxiques, malgré des demandes de plus en plus nombreuses de la part des consommateurs canadiens », indique un communiqué d'un organisme regroupant la section locale du Syndicat canadien des travailleurs du papier, la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick, Greenpeace et l'Alliance pour l'avenir des forêts au Nouveau-Brunswick.

Il réclame un règlement pour éliminer les rejets d'organochlorés des industries de pâtes et de papier, une enquête sur le régime forestier du Nouveau-Brunswick et une politique d'achat des divers gouvernements favorisant les papiers non blanchis.

\*Prix de détail suggéré par le fabricant pour le modèle de base à 2 roues motrices. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Taxes et transport en sus. \*\*Remise de 500 \$ offerte par General Motors du Canada, applicable sur les nouveaux modèles Tracker 1992. Cette offre ne dure qu'un temps limité.

Consultez votre concessionnaire GM participant pour plus de détails.



# LA PRESSE EST UNE AGENCE DE RENCONTRES.

Mal du siècle ou nouvelle mode,  
le célibat fait parler de lui.  
État civil ou état de fait, femmes et  
hommes le subissent, ou le savourent,  
c'est selon! Vous en êtes et il vous  
prend une envie folle de danser  
dans les bras d'une beauté rare.

Alors lisez *La Presse* :  
des sorties de toutes sortes  
pour tout le monde.

*La Presse* divertit. *La Presse* écrit.  
*La Presse* donne à lire et à penser.

Je pense donc je lis

**La Presse**

# À notre âge, c'est le temps

3 5 0 A N S

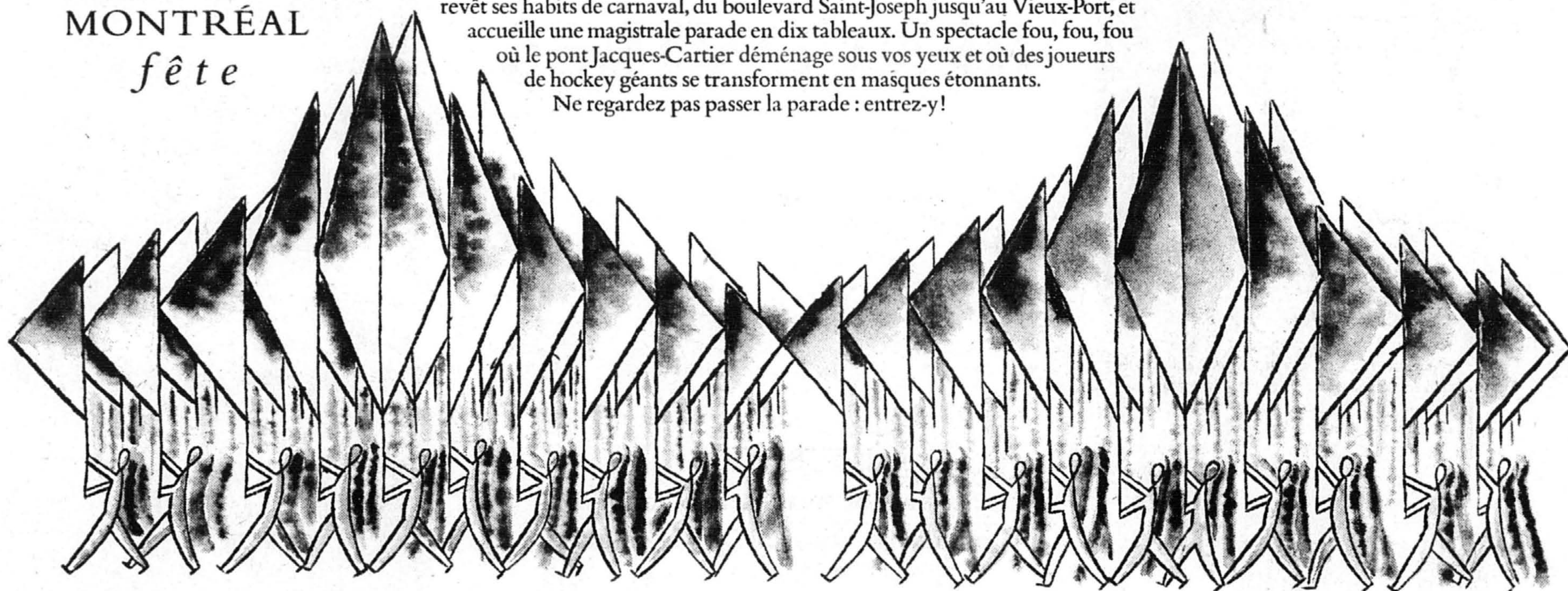


MONTRÉAL  
fête

Les 16, 17 et 18 mai prochains, Montréal fait la fête. Et pour ce coup d'envoi des grandes réjouissances du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, vous êtes invités à un feu roulant d'activités, d'événements, d'animations et de découvertes qui se poursuivront pendant 150 jours à la grandeur de la ville. Des célébrations que vous n'êtes pas prêts d'oublier.

## LA FOLLE NUIT DE MONTRÉAL

Le 16 mai, à 20 h 30, rassemblez la parenté pour un défilé de nuit inédit, haut en couleurs et en musique originale. À cette occasion, le boulevard Saint-Laurent revêt ses habits de carnaval, du boulevard Saint-Joseph jusqu'au Vieux-Port, et accueille une magistrale parade en dix tableaux. Un spectacle fou, fou, fou où le pont Jacques-Cartier déménage sous vos yeux et où des joueurs de hockey géants se transforment en masques étonnants. Ne regardez pas passer la parade : entrez-y!

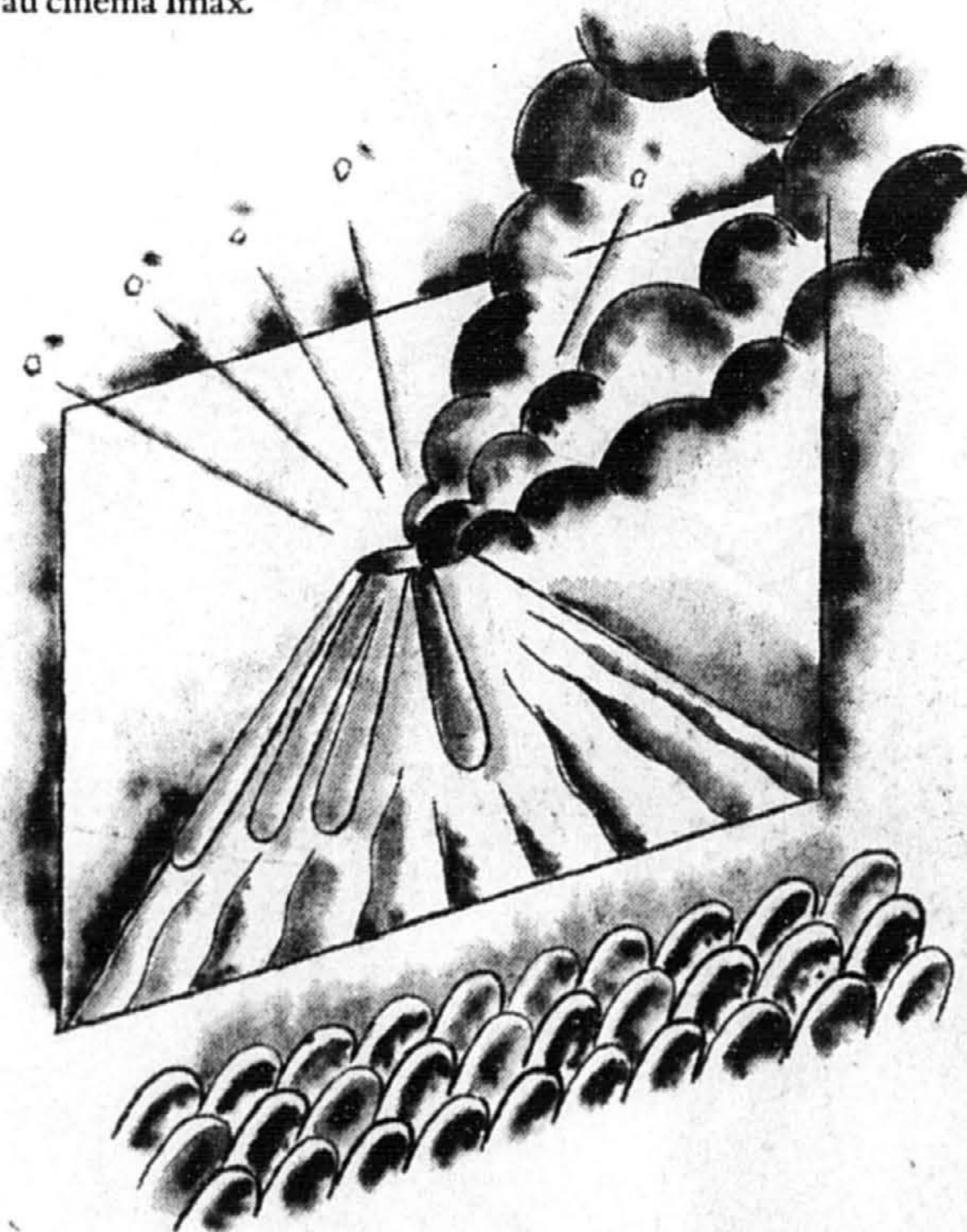


## MONTRÉAL, OUVRE-TOI!

Montréal, portes ouvertes! Pendant trois jours, sans que vous ayez à déboursier un sou, une foule de portes s'ouvriront devant vous. Vous n'aurez que l'embaras du choix : Images du Futur et la descente de rapides Saute-Moutons, Le Monde de Tintin et le bateau-mouche, les Croisières du Port et les quadricycles, l'Amphi Tour et le S.O.S. Labyrinthe, et bien d'autres activités dont la liste apparaît plus loin. Un week-end où vous ne saurez plus où donner de la tête.

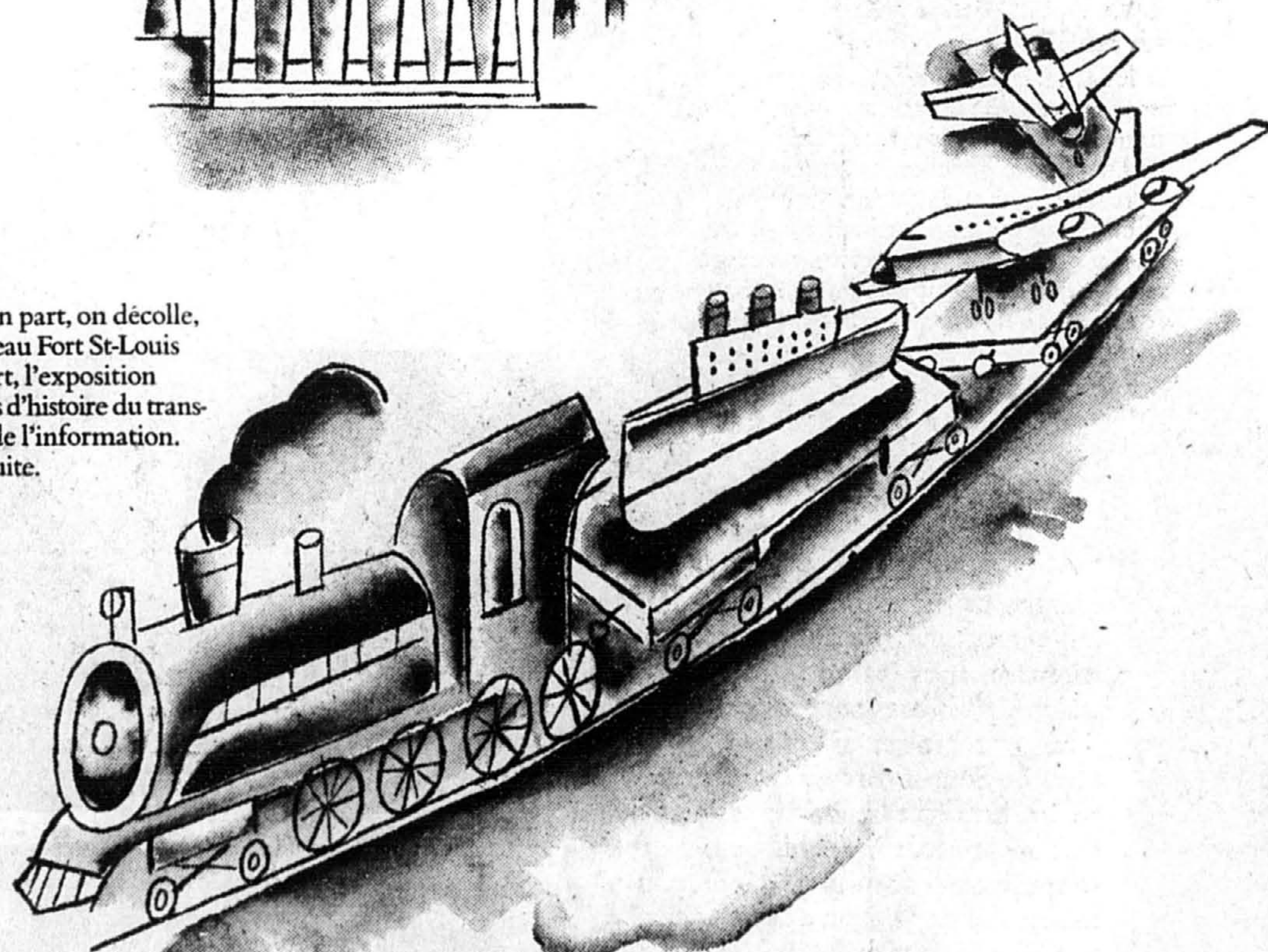
## ENTREZ DANS LE VENTRE DU DRAGON!

Atteignez des sommets d'émotions avec le film *Montagnes de feu*, présenté sur écran plus que géant. Sous vos yeux, quatre grands volcans en éruption. Attention, ça chauffe au cinéma Imax.



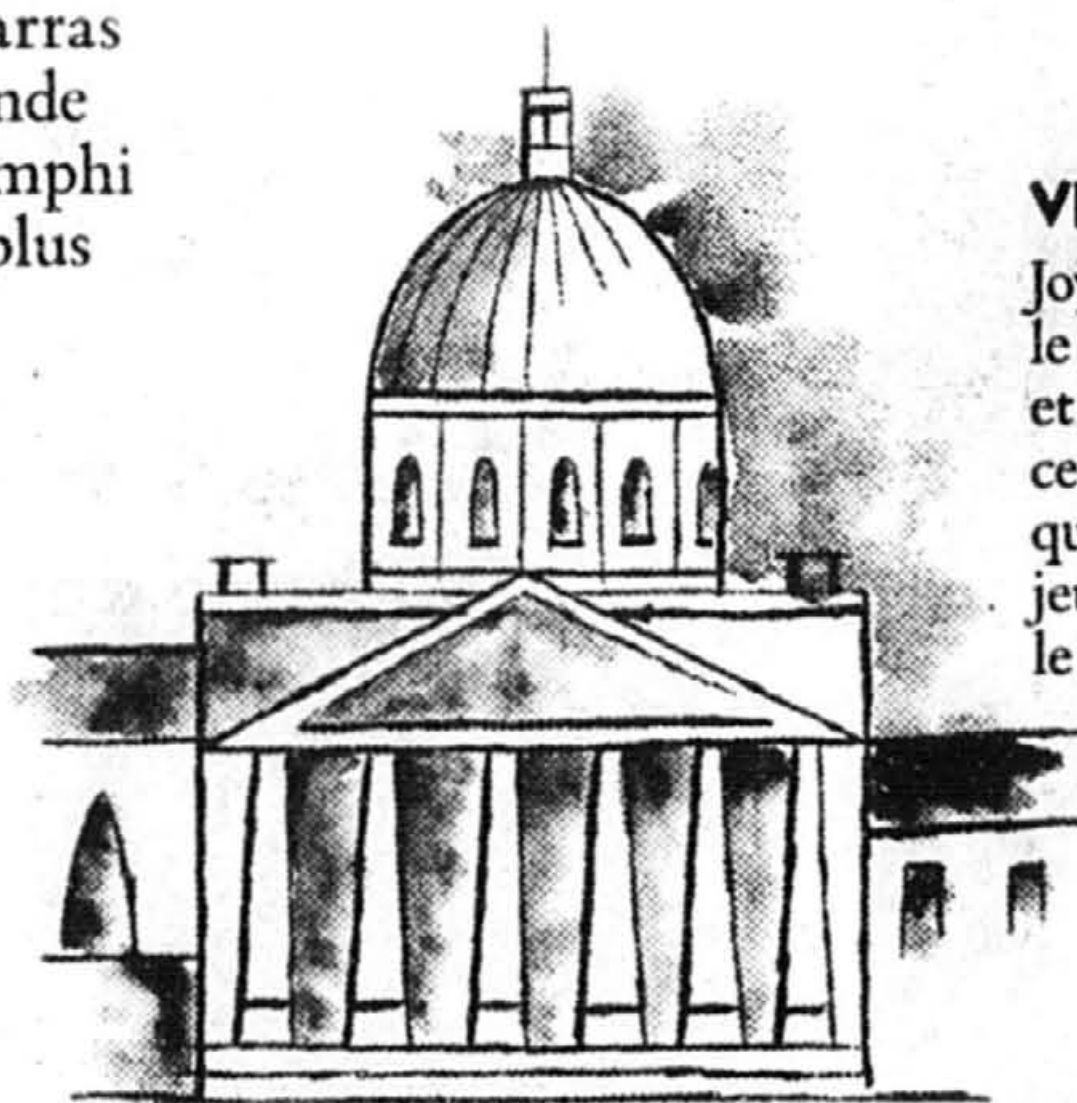
## NE MÉNAGEZ PAS VOS TRANSPORTS!

Attachez vos ceintures, on part, on décolle, on quitte le sol. Sur le bateau Fort St-Louis amarré dans le Vieux-Port, l'exposition *Transit 92* retrace 350 ans d'histoire du transport et des technologies de l'information. Trois jours de visite gratuite.



## VENEZ CONQUÉRIR LE MARCHÉ!

Joyau du patrimoine architectural de Montréal, le Marché Bonsecours retrouve sa jeunesse et son effervescence d'antan. Sur place, le centre d'accueil et d'information du 350<sup>e</sup> et quatre expositions passionnantes qui raviront jeunes et moins jeunes. Et c'est gratuit tout le week-end.



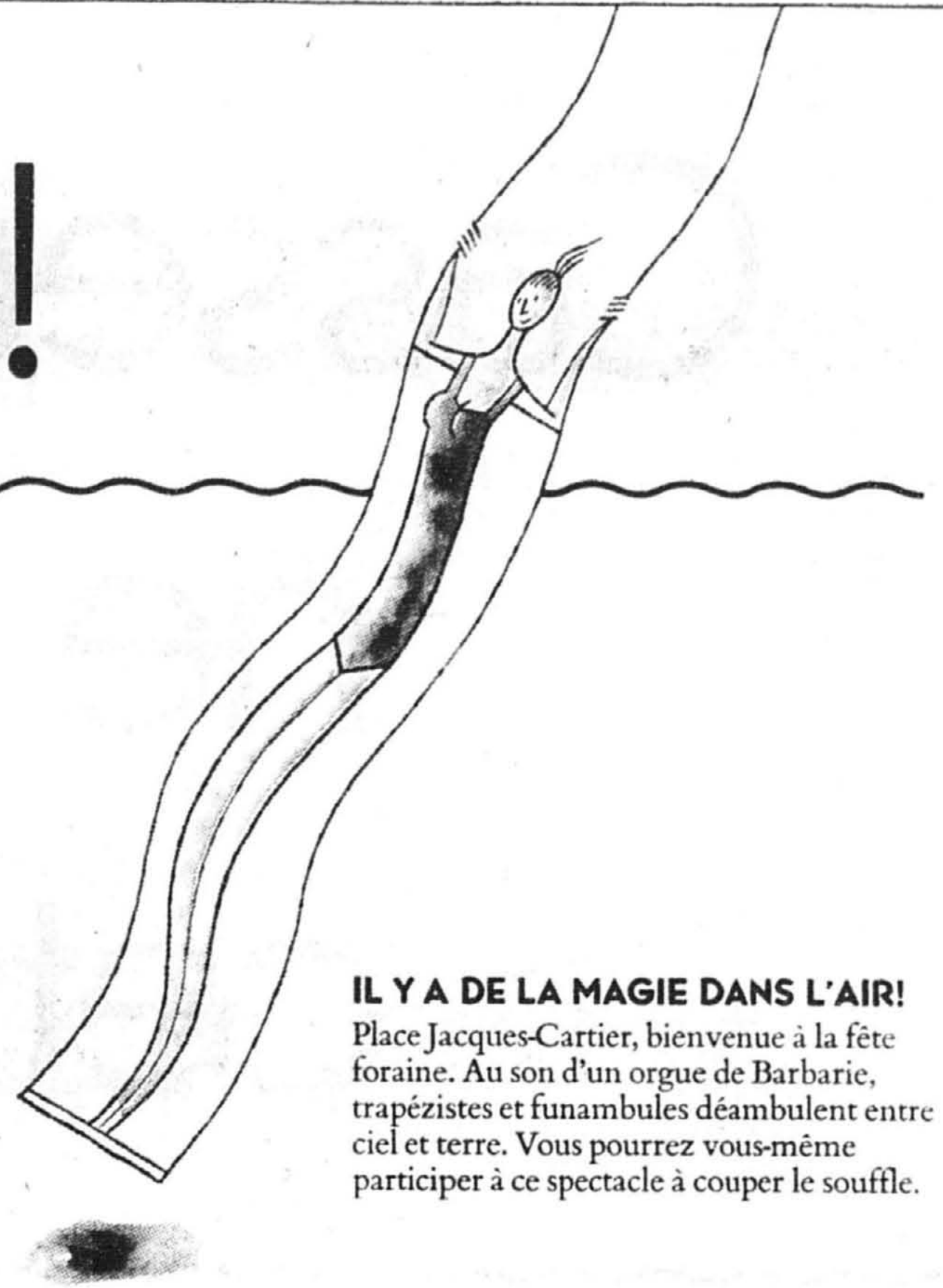
DE NOMBREUSES AUTRES ACTIVITÉS DÉBUTENT LE 15 MAI ET SE DÉROULENT PARTOUT À TRAVERS LA VILLE. POUR EN CONNAÎTRE TOUS LES DÉTAILS, ÉCOUTEZ CKAC ET CONSULTEZ LE CALENDRIER QUOTIDIEN DES ACTIVITÉS DANS LE JOURNAL LA PRESSE.

# de lâcher son fou!



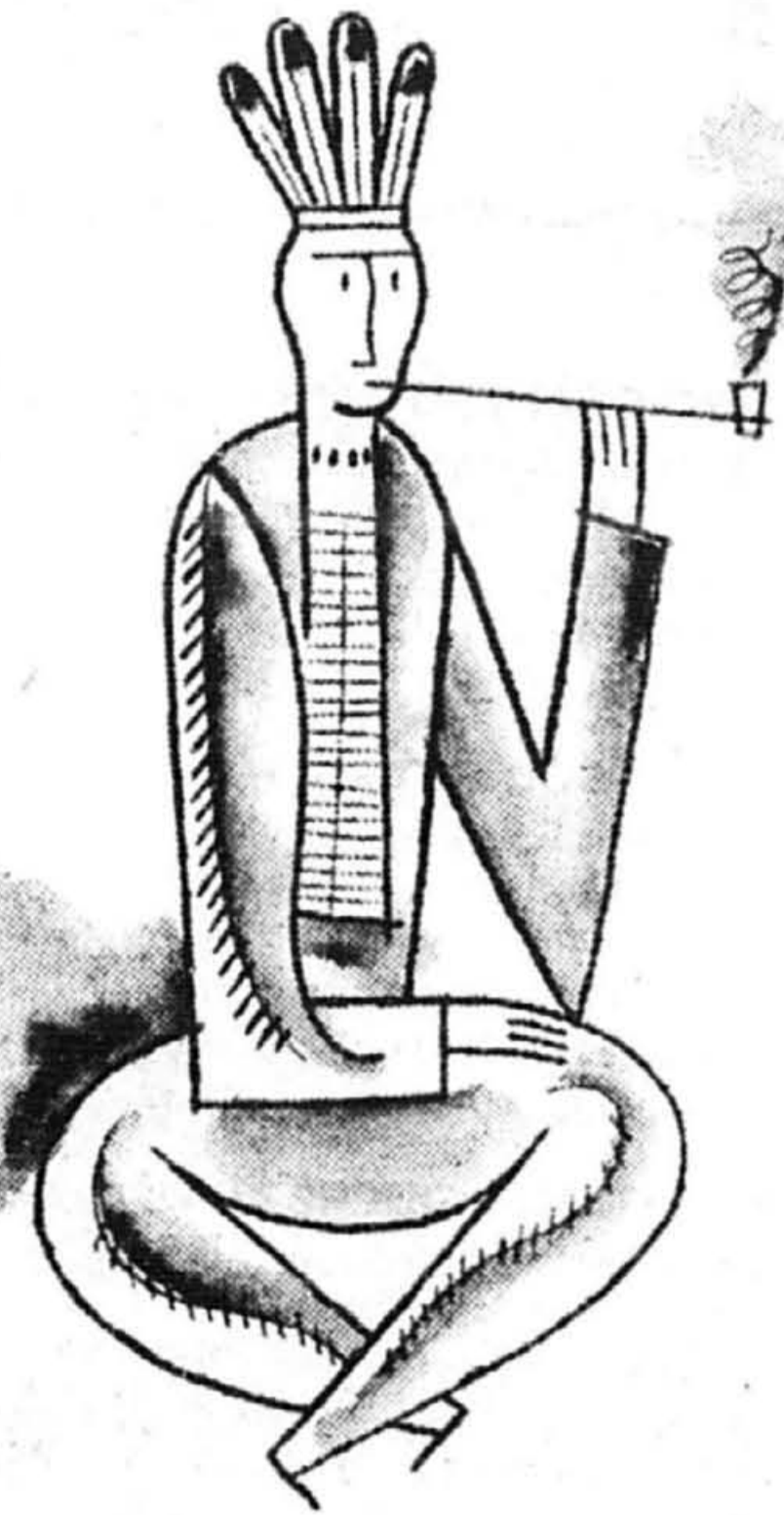
## UNE HISTOIRE PLUS VIVANTE QUE JAMAIS!

Des animateurs clownesques au Canal Lachine, une échoppe de médecin du 18<sup>e</sup> siècle rue de la Commune, une fête foraine Place Jacques-Cartier, un mur-graffiti Place Vauquelin, un spectacle amérindien dans le Vieux-Port. Sur six sites du Vieux-Port et du Vieux-Montréal, en action comme en interaction, animateurs, comédiens et artistes de cirque reconstituent le Montréal d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Descendez dans la rue : elle vous appartient.



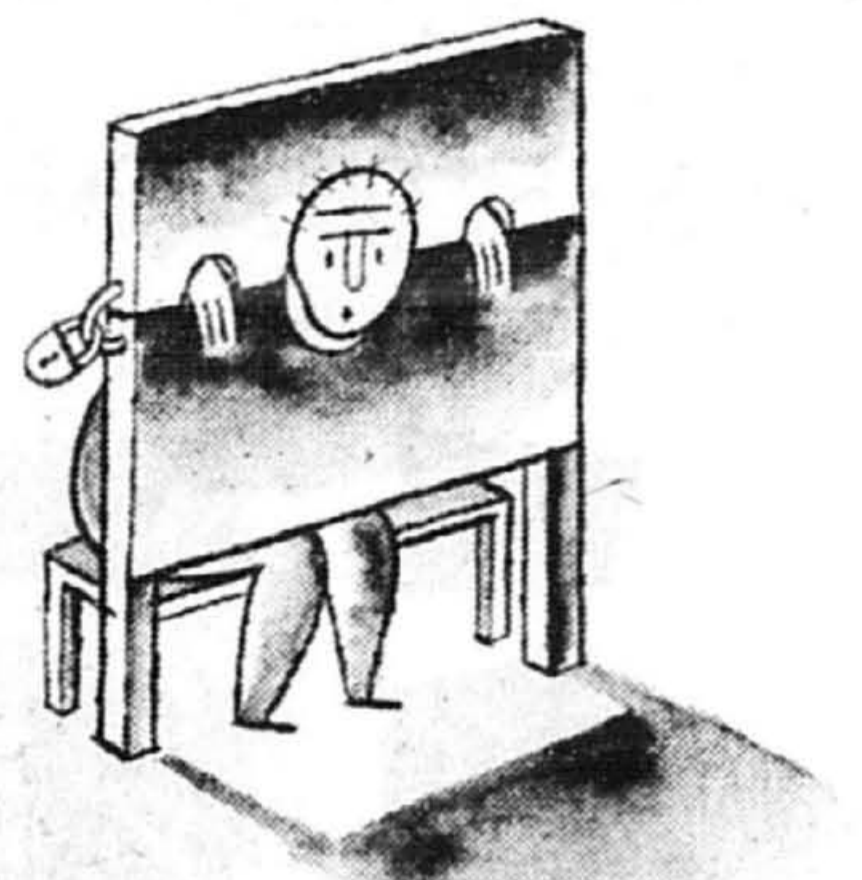
## IL Y A DE LA MAGIE DANS L'AIR!

Place Jacques-Cartier, bienvenue à la fête foraine. Au son d'un orgue de Barbarie, trapézistes et funambules déambulent entre ciel et terre. Vous pourrez vous-même participer à ce spectacle à couper le souffle.



## LAISSEZ-VOUS PRENDRE AU JEU!

Venez jouer les condamnés! Soumettez-vous au supplice du carcan, rue de la Commune, qui se transforme en place de la torture des débuts de la colonie. Ça vaut la peine... Et le bourreau et sa famille sont si souriants.

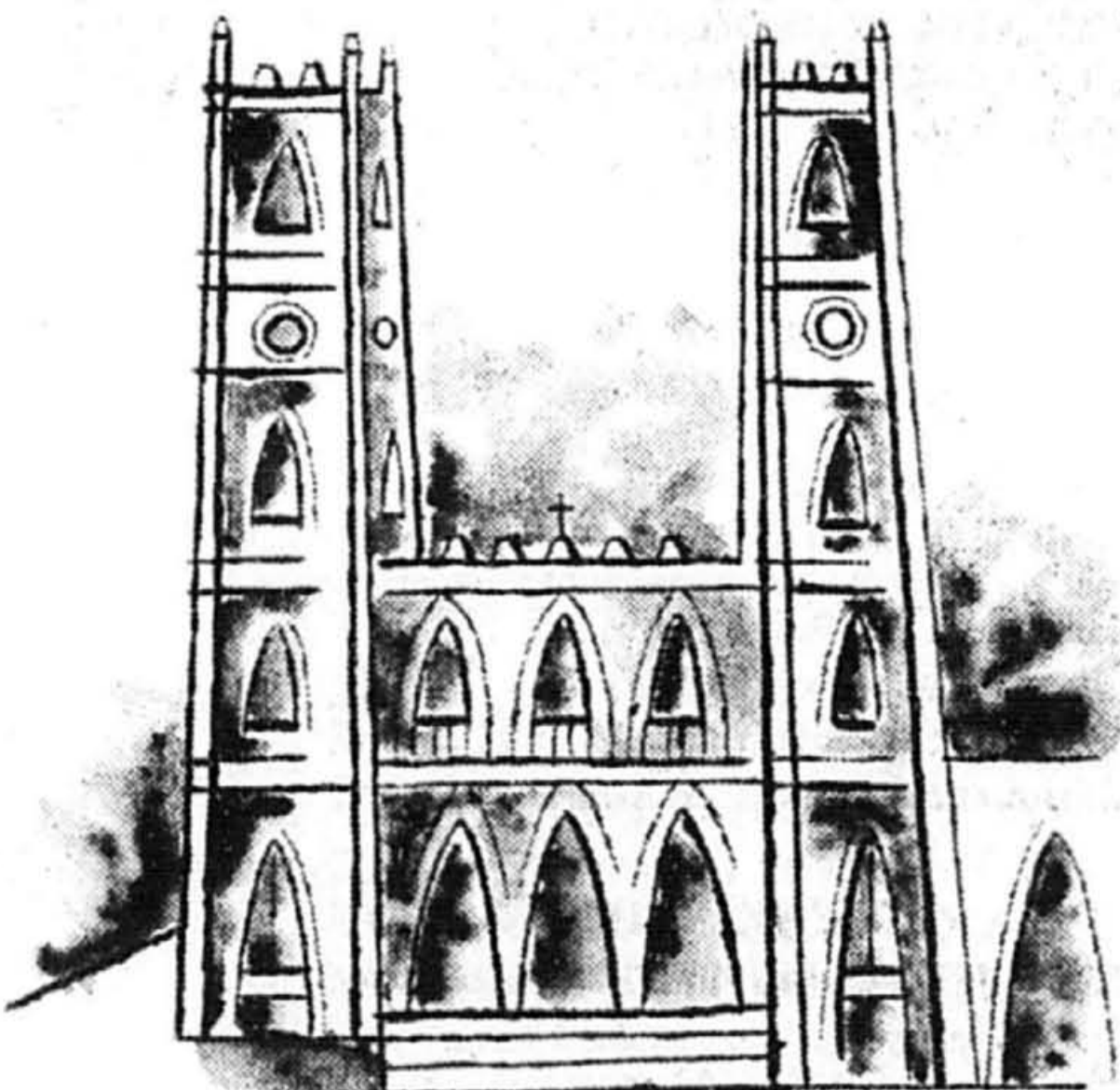


## AINSI FONT FONT FONT LES PETITES MARIONNETTES!

Au Canal Lachine, retrouvez votre âme d'enfant en y amenant les vôtres. En plus de se déguiser et de bricoler sous une pluie de cerfs-volants, vos petits assisteront au spectacle de marionnettes *Rosaline la bavarde*.

## RENOUEZ AVEC LES TRADITIONS AMÉRINDIENNES!

Dans l'amphithéâtre du Vieux-Port, découvrez tambour battant les chants et danses traditionnels des peuples amérindiens. Un véritable pow-wow qui ranimera l'âme des anciens.



## IL VA Y AVOIR DU MONDE «À MESSE»!

Le lundi 18 mai, à 19 h 30, les mélomanes seront aux anges : la Basilique Notre-Dame vibrera au son du majestueux *Té Deum* de Berlioz. Sous la direction de Charles Dutoit, l'Orchestre symphonique de Montréal, accompagné par le soliste Richard Margison et un chœur de 150 voix, commémorera le premier *Té Deum* chanté lors de la fondation de Montréal. Billets en vente au réseau Admission.

## PRENEZ LE SOLEIL DE MINUIT!

Le samedi 16 mai, à 23 h 59, on met le feu aux poudres. Un feu d'artifice monstre, une pétarade du tonnerre qui vous laissera le cœur battant. Vous n'en croirez ni vos yeux, ni vos oreilles. Sous la direction artistique du maître artificier Giovanni Panzera et du compositeur François Dompierre, ce spectacle pyromusical décrit les moments clés de l'histoire de Montréal. Lancé au-dessus du fleuve, là même où les fondateurs ont débarqué, il pourra être vu de partout dans le Vieux-Port et ses environs.



# Casseux de party, ne lisez pas cette page!

3 5 0 A N S



MONTRÉAL  
fête

**Pour ne rien manquer de la fête, pour tout savoir des lieux, dates et horaires des activités, animations, spectacles et événements du coup d'envoi des célébrations du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, conservez ce calendrier à portée de la main.**

### Défilé carnavalesque

#### LA NUIT DE MONTRÉAL

Montez à bord du défilé de nuit en dix tableaux, haut en couleurs et en musique originale, conçu par Michel Lemieux et Richard Blackburn. Un cortège d'un kilomètre regroupant 1500 participants et 300 musiciens.

**Où :** Boulevard St-Laurent (entre le boulevard St-Joseph et la rue St-Antoine).

**Quand :** Samedi 16 mai, 20 h 30. En cas de pluie et de vent violent : remis au dimanche 17 mai, 23 h 59.

**Comment :** Stations de métro de la ligne orange.

**Combien :** Activité gratuite.

### Feu d'artifice

#### MONTRÉAL EN COULEURS

Le plus imposant spectacle pyromusical jamais présenté au Canada donne le coup d'envoi aux célébrations du 350<sup>e</sup> anniversaire. Dix magnifiques tableaux, dix grands moments de l'histoire de Montréal. Une présentation de Ford Canada.

**Où :** Visible à partir des sites suivants : Vieux-Port/Vieux-Montréal, Île Notre-Dame, Île Ste-Hélène et pont Jacques-Cartier.

**Quand :** Samedi 16 mai, 23 h 59. En cas de pluie et de vent violent : remis au dimanche 17 mai, 23 h 59. Durée : 45 minutes.

**Comment :** Autobus et stations de métro Champ-de-Mars, Place d'Armes, Square Victoria et Île Ste-Hélène. Les heures de métro sont prolongées exceptionnellement. Le pont Jacques-Cartier sera fermé aux automobilistes mais demeurera accessible aux piétons.

**Combien :** Activité gratuite.

### Animation

**Sur six sites du Vieux-Port et du Vieux-Montréal, une joyeuse bande d'animateurs et d'artistes vous invite à un « Voyage à travers les temps de Montréal ».**

#### LA FÊTE AMÉRINDIENNE

**Activité :** Venez voir et écouter les danses et chants traditionnels des Amérindiens.

**Où :** Amphithéâtre du Vieux-Port.

**Quand :** 16-17 mai, de 11 h 30 à 19 h 30 et 18 mai, de 11 h 30 à 18 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars.

**Combien :** Activité gratuite.

#### LA FÊTE FORAINE

**Activité :** Assistez à de vertigineux numéros de jonglerie, de trapèze et de funambule au son d'un imposant orgue de Barbarie et faites vos propres prouesses.

**Où :** Place Jacques-Cartier.

**Quand :** 16-17 mai, de 11 h 00 à 19 h 30 et 18 mai, de 11 h 00 à 18 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars.

**Combien :** Activité gratuite.

#### LE MONTRÉAL D'ANTAN

**Activité :** Remontez dans le temps de façon humoristique et interactive : faites la connaissance d'un médecin et d'artisans du 18<sup>e</sup> siècle, goûtez bonbons et tire Ste-Catherine, laissez-vous prendre au jeu de la torture, tapez du pied avec les folkloristes.

**Où :** Rue de la Commune (entre le boulevard St-Laurent et la rue Berri).

**Quand :** 16-17 mai, de 10 h 00 à 19 h 30 et 18 mai, de 10 h 00 à 18 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars.

**Note :** Les rues de la Commune et Notre-Dame seront fermées du boulevard St-Laurent à la rue Bonsecours.

**Combien :** Activité gratuite.

#### LE MUR-GRAFFITI

**Activité :** Sur un mur-graffiti, souhaitez en mots ou en dessins vos meilleurs voeux à Montréal.

**Où :** Place Vauquelin.

**Quand :** 16-17 mai, de 10 h 00 à 19 h 30 et 18 mai, de 10 h 00 à 18 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars.

**Combien :** Activité gratuite.

#### L'UNIVERS DES ENFANTS

**Activité :** Amenez vos enfants bricoler, jouer, se déguiser, peindre une grande murale, assister au théâtre de marionnettes et à l'envol de cerfs-volants.

**Où :** Canal Lachine.

**Quand :** 16-17 mai, de 11 h 30 à 19 h 00 et 18 mai, de 11 h 30 à 18 h 00.

**Comment :** Métro Place d'Armes.

**Combien :** Activité gratuite.

#### PLACE AUX SPECTACLES

**Activité :** Assistez à une foule de spectacles : défilé du Régiment de Maisonneuve, corps de clairon, théâtre musical illustrant les différentes communautés culturelles de Montréal, spectacles de magie et de jonglerie.

**Où :** Grande allée du Vieux-Port.

**Quand :** 16-17 mai, de 10 h 00 à 20 h 00 et 18 mai, de 10 h 00 à 18 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

**Combien :** Activité gratuite.

### Activités gratuites

**Pendant tout le week-end d'ouverture des célébrations du 350<sup>e</sup> anniversaire, une foule d'activités sont rendues accessibles gratuitement aux Montréalais. Un gros cadeau à la population.**

#### Vieux-Port

Pour certaines activités du Vieux-Port, il est obligatoire de se procurer des laissez-passer au Pavillon Jacques-Cartier situé à l'extrémité de la Place Jacques-Cartier à l'entrée du Vieux-Port. Les laissez-passer sont offerts chaque jour dès 9 h 30 et s'appliquent uniquement aux activités ayant lieu le jour même. Un seul billet par personne pour une seule activité. **Billets en quantité limitée.**

#### AMPHI TOUR

**Activité :** Promenez-vous sur le fleuve dans un autobus amphibie.

**Où :** Intersection de la rue de la Commune et du boulevard St-Laurent.

**Quand :** 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 24 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

#### CINÉMA IMAX

**Activité :** Vivez de près les spectaculaires éruptions de quatre grands volcans sur écran géant.

**Où :** Quai King Edward.

**Quand :** 16, 17 et 18 mai; représentations en français : 10 h 00 et 13 h 00; en anglais : 11 h 30 et 17 h 30.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

#### CROISIÈRES DU PORT DE MONTRÉAL

**Activité :** Admirez Montréal accoudé au bastingage d'un bateau de croisières.

**Où :** Bassin de l'Horloge.

**Quand :** 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 15 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars.

#### IMAGES DU FUTUR

**Activité :** Visitez une exposition exceptionnelle qui traite des nouvelles technologies dans le domaine de l'art et des communications.

**Où :** Quai King Edward.

**Quand :** 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 23 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

#### LE BATEAU-MOUCHE AU VIEUX-PORT

**Activité :** Baladez-vous sur le fleuve et autour des îles à bord d'un bateau-mouche.

**Où :** Quai Jacques-Cartier.

**Quand :** 16 et 18 mai, de 10 h 00 à 18 h 30 et 17 mai, de 10 h 00 à 21 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

#### LE CIRQUE DU SOLEIL

**Activité :** Venez voir *Saltimbanco*, le nouveau spectacle de ces artistes qui ont réinventé l'art du cirque.

**Où :** Quai Jacques-Cartier.

**Quand :** 16 et 17 mai, laissez-passer pour les représentations de 13 h 00 et 17 h 00, billets en vente pour les autres représentations.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

#### LE MONDE DE TINTIN

**Activité :** Refaites connaissance avec le merveilleux petit reporter créé par Hergé.

**Où :** Quai King Edward.

**Quand :** 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 22 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

#### QUADRICYCLES

**Activité :** Explorez en bicyclette à quatre roues les différents sites d'activités du Vieux-Port.

**Où :** Promenade du Vieux-Port, entrée boulevard St-Laurent.

**Quand :** 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 24 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

#### SAUTE-MOUTONS

**Activité :** Émotions fortes garanties : la descente de rapides à bord d'une embarcation à moteur.

**Où :** Bassin de l'Horloge.

**Quand :** 16, 17 et 18 mai, départ à 16 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars.

#### S.O.S. LABYRINTHE

**Activité :** Parcourez 2 kilomètres de couloirs secrets remplis d'obstacles, de farces et d'attrapes.

**Où :** Quai King Edward.

**Quand :** 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 22 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

#### TRANSIT 92

**Activité :** Une exposition qui retrace l'histoire du transport et des technologies de l'information.

**Où :** Quai des Convoyeurs à bord du bateau Fort St-Louis.

**Quand :** 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 22 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars et Place d'Armes.

#### Vieux-Montréal

##### CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

**Activité :** Prenez le train de l'histoire en visitant l'exposition « Place aux Montréalais ».

**Où :** 335, Place d'Youville.

**Quand :** 16, 17 et 18 mai, de 9 h 00 à 17 h 00.

**Comment :** Métro Place d'Armes et Square-Victoria.

##### HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL

**Activité :** Entrez voir de quoi la démocratie est faite en suivant l'exposition « La démocratie à Montréal, de 1830 à nos jours ».

**Où :** 275, rue Notre-Dame Est.

**Quand :** 16 et 18 mai, de 10 h 00 à 22 h 00 et 17 mai, de 18 h 00 à 22 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars.

##### JOURNÉES PORTES OUVERTES

##### BANQUE DE MONTRÉAL

**Activité :** Visite de la succursale principale de la Banque de Montréal, construite en 1847, de style néo-classique et de son musée privé.

**Où :** 119, rue St-Jacques.

**Quand :** 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 16 h 30.

**Comment :** Métro Place d'Armes.

#### MARCHÉ BONSECOURS

**Activité :** Faites d'une pierre, quatre coups. Visitez les expositions « Montréal, une histoire à suivre », « A mille lieux », « Kahsvenhtha, le point de vue des Mohawks sur la fondation de Montréal » et « Racines du futur, l'aventure des communications à Montréal ».

**Où :** 350, rue St-Paul Est.

**Quand :** 16-17 mai, de 10 h 00 à 23 h 00 et 18 mai, de 10 h 00 à 18 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars.

#### MUSÉE DU CHÂTEAU RAMEZAY

**Activité :** Découvrez le deuxième volet de l'exposition « Montréal, une histoire à suivre » intitulé « Jalon d'empire » et consacré au XVIII<sup>e</sup> siècle et à la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Où :** 280, rue Notre-Dame Est.

**Quand :** 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 22 h 00.

**Comment :** Métro Champ-de-Mars.

#### MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN

**Activité :** Venez admirer les œuvres de Marc-Aurèle Fortin qui a su si bien peindre le Montréal d'antan.

**Où :** 118, rue St-Pierre.

**Quand :** 16 et 18 mai, de 11 h 00 à 17 h 00 et 17 mai, de 10 h 00 à 18 h 00.

**Comment :** Métro Square Victoria.

#### POINTE-À-CALLIÈRE, MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

**Activité :** Visitez l'exposition « Montréal, carrefour d'échange et de commerce » au tout nouveau musée.

**Où :** 350, Place Royale.

**Quand :** 17 mai, de 15 h 00 à 20 h 00 et 18 mai, de 10 h 00 à 20 h 00.

**Comment :** Métro Place d'Armes.

#### THÉÂTRE DU CENTAUR

**Activité :** Une exposition et une visite en coulisse qui mettent en relief un bâtiment historique, soit le premier édifice de la Bourse de Montréal.

**Où :** 453, rue St-François-Xavier.

**Quand :** 16, 17 et 18 mai, de 10 h 00 à 18 h 00.

**Comment :** Métro Place d'Armes.

### Ailleurs dans la ville

#### JOURNÉE DES MUSÉES MONTRÉALAIS

Et n'oubliez pas que le dimanche 17 mai, c'est la journée des musées montréalais. À cette occasion, la plupart ouvrent gratuitement leurs portes.

#### PALAIS DE LA CIVILISATION

**Activité :** Prenez une grande bouffée d'histoire en visitant la fabuleuse exposition « Rome, 1000 ans de civilisation ».

**Où :** Île Notre-Dame.

**Quand :** 17 mai, de 10 h 00 à 22 h 00.

**Comment :** Métro Île Ste-Hélène (navette d'autobus).

### Messe commémorative

Dans le but de commémorer la première messe dite à Montréal le jour de sa fondation le 17 mai 1642, une messe sera célébrée à la Basilique Notre-Dame et télédiffusée en direct sur les ondes de Radio-Canada à partir de 10 h 00 le 17 mai.



### Concert

#### TE DEUM DE HECTOR BERLIOZ

Un grand événement musical et historique. Sous la direction de Charles Dutoit, l'Orchestre symphonique de Montréal commémore le premier *Te Deum* chanté lors de la fondation de Montréal. Accompagné d'un chœur de 150 voix, le célèbre ténor Richard Margison est le soliste invité. En collaboration avec

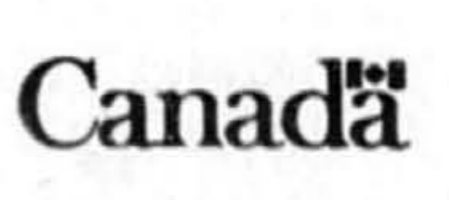
#### BANQUE ROYALE

**Où :** Basilique Notre-Dame (116 Notre-Dame Ouest).

**Quand :** Lundi 18 mai, 19 h 30.

**Comment :** Métro Place d'Armes.

**Combien :** Billets à 9 \$, 18 \$ et 32 \$, disponibles au réseau Admission (Montréal : 514 522-1245; à l'extérieur de Montréal : 1 800 361-4595).



# Étude du projet de loi sur le viol: les criminalistes font bondir les députées

ARIE-CLAUDE LORTIE  
bureau de La Presse

L'Association des criminalistes nadiens a fait bondir plusieurs députées du comité chargé d'étudier le projet de loi sur le viol en déclarant qu'il n'y avait pas de problème de sexisme dans le système juridique canadien et que ce n'est pas le rôle de la loi «d'harmoniser les liaisons sociales».

«Franchement, j'ai trouvé plusieurs de vos commentaires effrayants», a déclaré la députée conservatrice Barbara Greene.

«Je trouve carrément choquant l'on puisse considérer la lutte contre le viol comme une simple histoire d'harmonisation des liaisons sociales», a renchérit la députée néo-démocrate Dawn Black, visiblement troublée par les propos qu'elle venait d'entendre.

L'argument principal que l'Association des criminalistes est venue défendre à la première urnée d'audience du comité, est que le resserrement du code criminel n'est pas une solution au problème social qu'est le viol.

Selon les criminalistes, le gouvernement devrait plutôt faire de la publicité ou de l'éducation pour changer les mentalités.

En commençant leur témoignage, les avocats ont expliqué que contrairement à la croyance populaire, les criminalistes n'étaient pas des «néandertaliens des marais».

Sauf que pour étayer son point de vue sur les difficultés de changer la société par des lois, un des représentants de l'association, Robert Wakefield, a parlé d'une réalité «biologique» qui veut que les hommes soient plus souvent «initiateurs» et les femmes plus souvent «passives», comportements observés depuis des siècles, a-t-il indiqué.

Le criminaliste a aussi dit que la tâche de la loi n'était pas de veiller à «l'harmonisation des liaisons sociales», et a ensuite indiqué que la contre-interrogation vigoureuse des victimes — qui ont dit à celles-ci qu'elles ont l'impression de subir leur propre procès — ne tient pas vraiment au sexisme mais plutôt d'une question historique.

Jusqu'en 1898, a expliqué M. Wakefield, les accusés n'avaient pas le droit de témoigner, c'est ainsi que la défense a pris l'habitude de diriger ses énergies vers la plaignante et non par sexisme. Le problème, a admis l'avocat, c'est qu'une fois que les accusés ont été admis en cour, les avocats de la défense n'ont pas changé leurs techniques. Mais reste que «nous avons un bon système de justice», a-t-il conclu.

## La nature des conflits de travail va changer

FRANÇOIS BERGER

Les conflits de travail des prochaines années, au Québec, vont porter de plus en plus sur la gestion des entreprises plutôt que sur les questions de salaire, selon M. Gerald Larose, président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

La CSN, qui tient son congrès biennal à Québec cette semaine, entend impliquer davantage les syndicats dans l'organisation du travail au sein des entreprises et les institutions. Les travailleurs doivent pouvoir «influencer les prises de décision», dit M. Larose.

Cette volonté syndicale remet en question les «sacro-saints droits de gérance des employeurs», note M. Larose qui promet d'introduire «plus de démocratie» dans la façon même dont les entreprises sont dirigées.

«La résistance des patrons va être importante», avertit-il en ajoutant que de nouveaux conflits de travail ne vont pas manquer d'éclater sur la question des droits de gérance.

La nature des conflits est également appelée à changer. C'est ainsi que la CSN accordera dorénavant une importance accrue à des «formes différentes de lutte», dit M. Léopold Beaulieu, trésorier de la centrale.

Il y aura encore des grèves, bien sûr, mais la centrale ouvrière mettra l'accent sur des types d'action du genre campagnes d'information, manifestations, études techniques et support à la négociation. Le budget de la CSN consacré à ce genre d'action fera un bond de 25 p. cent en 1992-94 pour atteindre cinq millions de dollars, soit autant que le coût des grèves et lock-out au cours des deux dernières années.

Le faible nombre de conflits depuis deux ans, à cause de la récession économique, a d'ailleurs permis à la CSN de réaliser un surplus de 4,8 millions \$ en 1990-92. En moyenne, il y a eu 454 syndicats en conflit par semaine, tandis que le budget de la CSN en prévoit trois fois plus.

Selon le trésorier Beaulieu, le nombre de syndicats de la CSN en conflit au cours des deux prochaines années devrait remonter à 1250 par semaine.

Selon des chiffres cités par un juge de la Cour suprême, 36 p. cent des victimes portent plaintes et «seulement 7 p. cent des violeurs seront vraisemblablement reconnus coupables».

Des juges canadiens ont déjà écrit en toutes lettres, dans des jugements, que «non ne veut pas toujours dire non» et qu'il est bien connu que «les femmes résistent occasionnellement au début, mais qu'elles cèdent ensuite à la persuasion».

La ministre de la Justice, Kim Campbell, a expliqué qu'il était nécessaire de renforcer la loi parce que ces lacunes du système judiciaire privaient 52 p. cent de la population d'un accès sans crainte et sans méfiance à la justice.

Le projet de loi à l'étude propo-

se de définir ce qui est le consentement sexuel et resserrer ce qu'on appelle la «croyance sincère mais erronée», une doctrine qui permet d'acquitter un accusé si on est convaincu qu'il n'a fait qu'une erreur involontaire en tenant pour acquis que la victime consentait.

Les criminalistes s'opposent fermement au resserrement de cette défense. Mais le Comité d'action sur le statut de la femme, une coalition nationale de groupes de femmes qui témoignait aussi hier, estime que c'est la clé de voûte du projet de loi parce que cela réduira le nombre d'agresseurs qui expliquent leur comportement par des mythes tels que «elle disait non mais j'étais convaincu qu'elle voulait dire oui».

Reducteur de vitesse  
DE GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.  
Montréal 537-7423 Laval 666-8330 Saint-Léonard 326-0471  
St-Laurent 744-2721 Longueuil 679-2860 Mir-Est 254-6030

PIANOS  
Achetez ou louez  
R. BOUTHILLIER MUSIQUE  
722-8741 738-6640  
YOUNG CHANG • BALDWIN • LESAGE • YAMAHA • STEINWAY

PROFITEZ DE L'ÉTÉ AU MAXIMUM  
Alfa Romeo SPIDER  
Choix de 6 couleurs • pour livraison immédiate  
A partir de 26 626\$  
John SCOTTI 4330 est, Jarry 725-9394  
AUTOMOTIVE LTÉE



Toute la ville en parle!

SOLDE DE COMPLETS POUR

2

1

◆ Groupes spéciaux ◆

ACHÉTEZ

◆ Prêt-à-porter ◆

OBTENEZ-

UN

EN UN

COMPLET

GRATIS

ACHÉTEZ 1 COMPLET

À 495\$

OBTENEZ LE 2<sup>e</sup>

GRATUIT

ACHÉTEZ 1 COMPLET

À 595\$

OBTENEZ LE 2<sup>e</sup>

GRATUIT

PARTAGEZ VOTRE ACHAT AVEC LA PERSONNE DE VOTRE CHOIX

ACHÉTEZ UN COMPLET À 695\$. OBTENEZ LE 2<sup>e</sup> GRATUIT

- Tout derniers modèles droits ou croisés.
- Tailles 38 à 46 courts, réguliers et longs.

Le plus grand solde de complets à Montréal

Notre gigantesque solde de complets, 2 pour 1 a déjà fait des milliers de clients satisfaits. C'est le plus grand solde de complets de notre histoire. Et c'est pour vous une belle occasion de découvrir les superbes complets A. Gold & Sons, à des prix vraiment superbes. Passez nous voir pendant notre solde de complets 2 pour 1. C'est le moment rêvé de renouveler votre garde-robe.

- Les teintes, les motifs et les tissus dernier cri.
- Aucun frais pour les retouches faites par nos tailleurs-experts.

« Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection »

Pour un meilleur choix, s.v.p. magasinez tôt dans tous nos magasins et à notre entrepôt.

Fameux entrepôt: 2050-2056, Bleury, entre Sherbrooke et de Maisonneuve

MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU • PROMENADES ST-BRUNO  
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960, STE-CATHERINE O. • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, A. Gold & Sons

# La science n'a pas fini de se mettre le nez dans notre assiette

CAROLE THIBAudeau

Les tomates «hydroponiques» sont plus riches en vitamines C que les tomates «bio» et que les tomates conventionnelles, les trois catégories étant cultivées en serre. Pour le goût cependant, elles se ressemblent. Voilà les conclusions à laquelle arrivent Lucie Auclair et ses collègues, de l'Université Laval.

Leurs résultats de recherches ont été présentés hier au 60e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas), tenu toute la semaine à l'Université de Montréal.

L'objectif de l'étude était de comparer la qualité nutritive des tomates de serre en fonction de

trois modes de production: le mode conventionnel, le mode biologique (avec du compost de tourbe et de crevettes ou du compost de fumier de bovin, l'un et l'autre étant agrémenté d'une fertilisation à base d'émulsion de poisson), et le mode hydroponique. Ce dernier mode consiste à cultiver le plant sans terre, les racines baignant dans une solution nutritive.

Une fois les tomates bien mûres, les tomates hydroponiques avaient une teneur en vitamine C de 11,3 à 18,8 milligrammes par 100 grammes, alors que les autres avaient entre 8,4 et 14,2 milligrammes par 100 grammes.

Côté goût et texture, un panel de goûteurs formé de 16 participants a évalué la saveur et la tex-

ture des tomates à l'aide d'un test-questionnaire. Il n'en est ressorti aucune différence significative.

## Le nez dans nos aliments

D'autres communications à l'Acfas nous démontrent que pour notre mieux-être futur, la science a pour ainsi dire le nez dans nos aliments.

La communication de Mme Marie-Rose Van Calsteren, du Centre de recherche et de développement sur les aliments (CRDA), avait tout pour nous en convaincre.

Cette chimiste utilise un appareil à RMN (Résonance magnétique nucléaire, la même technologie de base qui sert, en médecine, à observer le cerveau), pour analyser les arachides, le jus d'oran-

ge, l'aspartame et la viande de bœuf.

Un de ses collègues du Centre, M. Chand Passey, tente de voir si on peut mettre au point des arachides à basses calories, autrement dit «dégraissées» les arachides. Il a imaginé de soumettre ses arachides à un traitement «supercritique», c'est-à-dire à la pression du gaz carbonique liquéfié (haute pression et haute température). Au cours de ce traitement, l'huile s'extrait des arachides sans en altérer le moins du monde l'apparence.

«On voulait savoir quelles huiles étaient extraites de l'arachide, explique Mme Van Calsteren. Cet aliment contient du glycérol, des gras polyinsaturés et des gras saturés.» Réponse: l'huile insaturée

**60e**  
Congrès  
de l'ACFAS  
du 11 au 15 mai 1992

sort la première, ensuite les autres. Dommage, c'est l'huile considérée comme meilleure pour la santé qui sort en premier de l'arachide.

Les arachides à basses calories ne sont pas près de se retrouver dans les cinémas ou les supermarchés. «Il faudrait pour cela qu'une compagnie alimentaire décide de les mettre en marché», explique la scientifique.

Une tactique très populaire chez les fabricants de jus d'orange consiste à diluer leur produit, puis à lui redonner sa teneur en sucre normale en ajoutant du sucre de betterave. La couleur et le goût demeurent à peu près les mêmes, et la compagnie sauve ainsi des milliers de dollars.

Auparavant, les fraudeurs se servaient du sucre de canne à sucre pour falsifier leur produit; mais ce dernier est facilement re-

péré par les inspecteurs qui les font analyser en laboratoire.

«Le rapport des isotopes de carbone 12 et de carbone 13 n'est pas le même dans le sucre d'orange que dans le sucre de la canne à sucre», explique la chimiste.

Mais pour ce qui est du sucre de betterave, c'est une autre affaire! Le rapport C12/C13 se ressemble à s'y méprendre de l'orange à la betterave.

«Actuellement, nous n'avons aucune méthode pour distinguer le sucre de l'orange de celui de la betterave, affirme Mme Van Calsteren. Mais on essaie de mettre au point une méthode par résonance magnétique nucléaire. On y arrivera sans doute.»

La chimie RMN est aussi utilisée au Centre pour suivre la dégradation de l'aspartame dans les boissons gazeuses, et voir si on ne pourrait pas stabiliser ce substitut du sucre au moyen d'une autre famille de substances, les cyclodextrines.

L'aspartame, utilisé pour «sucrer sans sucre» les aliments, a un vrai bon goût de sucre lorsqu'il est frais. Mais c'est un produit peu stable, qui change avec le temps et plus vite en milieu acide, ce que sont habituellement les boissons gazeuses.

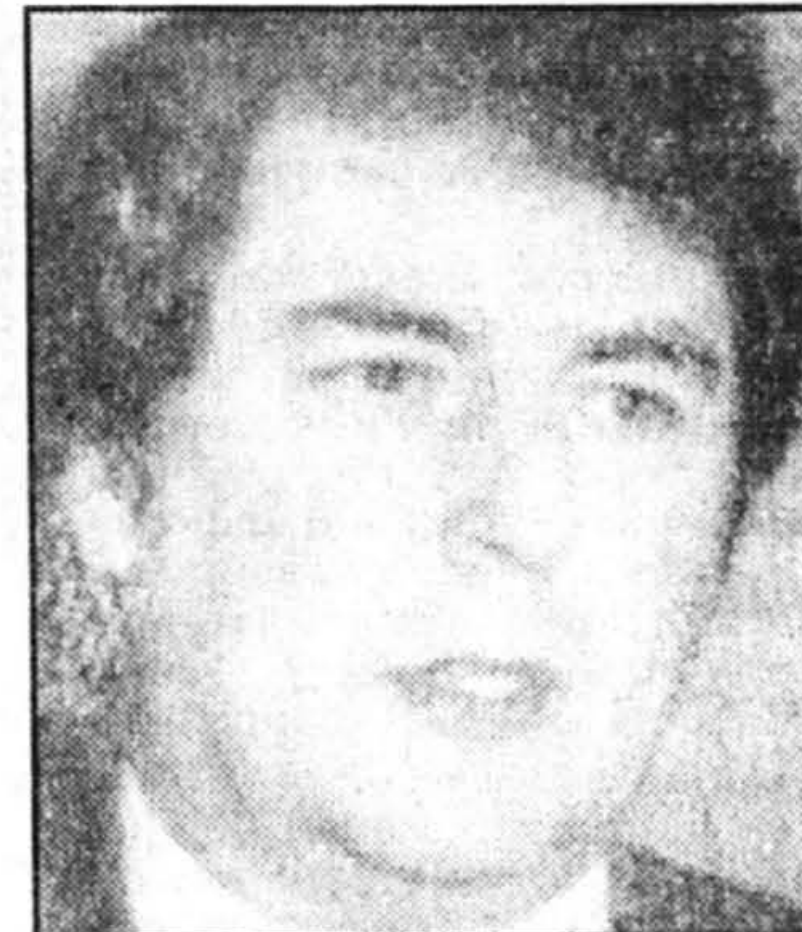
Les cyclodextrines stabilisent effectivement l'aspartame, mais elles ne sont pas encore acceptées par le gouvernement canadien.



**LE DÉFI**  
**CrownVie**  
**PARTICIPATION**  
*10<sup>e</sup> Anniversaire*

Mercredi  
27 mai  
1992

**PARTICIPATION** MD



Gilles Y. Delisle

## Congrès de l'Acfas à McGill en 1996

CAROLE THIBAudeau

Le 64e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas) se déroulera, en 1996... à l'université McGill. C'est un virage important dans l'histoire de l'association qui, d'année en année depuis ses débuts en 1933, déplace son congrès d'une université de langue française à l'autre.

Ce n'est qu'une adaptation à la réalité d'aujourd'hui, aux dires du président sortant de l'Acfas, M. Gilles Y. Delisle. *La Presse* a rencontré hier cet ingénieur au 60e congrès de l'Acfas, qui se termine aujourd'hui à l'Université de Montréal.

«N'oublions pas que notre congrès rassemble beaucoup d'allophones et non pas seulement des Canadiens français, souligne M. Delisle. L'important est de pouvoir s'exprimer en français dans un contexte scientifique.»

McGill compte 20 p. cent d'étudiants francophones, et nombre de ses scientifiques s'expriment aussi en français. C'est à se demander pourquoi l'Acfas ne l'a pas intégrée plus tôt.

«Nous avons des membres à Saint-Boniface, à Vancouver, à Moncton, à Ottawa et Toronto, explique M. Delisle. Nous en avons aussi aux universités McGill et Concordia. Alors pourquoi ne pas intégrer le campus de McGill comme lieu de congrès? Les autorités de McGill ont rapidement et positivement répondu à notre offre.»

Fondée en 1931 par des pionniers comme le frère Marie-Victorin et le scientifique Adrien Pouliot, l'Acfas a participé à l'établissement d'une communauté scientifique canadienne-française qui a pris forme dans les années d'entre les deux guerres: le Jardin Botanique, l'Institut du radium, l'Institut d'hygiène du docteur Armand Frappier, ont été fondés dans ces années-là.

L'Acfas compte maintenant se donner une plus grande visibilité au sein de la société, notamment en prenant position de plus en plus dans les débats sociaux. «Nous avons participé à la Commission parlementaire sur les procédures d'audition en environnement», par exemple.

L'Acfas a également fait des représentations quand Montréal a mis sur pied sa Société des musées de sciences naturelles, qui devait, à l'origine, chapeauter la gestion du Jardin Botanique, de l'Insectarium, du Biodôme et du Planétarium. (Cette société municipale n'a obtenu, au début de la semaine, que ces deux derniers établissements, pour le moment). Enfin, l'Acfas s'est prononcée contre l'abolition, il y a quelques mois, par le gouvernement fédéral, des conseils scientifiques.

L'Acfas veut aussi rayonner internationalement et commence à distribuer sa revue *Interface* dans les ambassades et les consulats des pays de langue française.

L'année prochaine, l'Acfas innove encore en tenant son 61e congrès à l'UQAR, l'Université du Québec à Rimouski.

# Allô trésor!



Des téléphones cellulaires «cool»... un prix pas mal hot. Seulement 9,95 \$ par mois! Abonnez-vous à Cantel,

le seul réseau cellulaire national au Canada, pour trois ans à 29,95 \$ par mois. Choisissez un appareil parmi les marques suivantes: Motorola, Panasonic, Audiovox, DiamondTel... pour n'en nommer que quelques-unes. De plus, obtenez 1080 minutes de temps d'antenne local.

Un téléphone super à un prix super-intéressant... voilà ce que les agents Cantel vous proposent en ce moment.



Panasonic

**9,95 \$**  
par mois

## Voici ce que ça vous coûte et ce que vous obtenez:

	Frais mensuels de location du téléphone	Redevance mensuelle: réseau	Coût mensuel total
Valeur totale de l'offre	21,95 \$	29,95 \$*	51,90 \$
Le part de Cantel - Ce que vous économisez	12,00 \$	---	12,00 \$
<b>Vous ne payez que</b>	<b>9,95 \$</b>	<b>29,95 \$</b>	<b>39,90 \$</b>

\*Sont inclus: 30 minutes par mois de temps d'antenne local pour trois ans, installation et antenne sans frais le cas échéant (valeur: 15895 \$), facturation détaillée gratuite pour deux mois (valeur: 700 \$), service de Message Mobile gratuit pour deux mois (valeur: 990 \$). Le temps d'antenne local supplémentaire coûte au départ 50¢ la minute puis, à mesure que l'usage croît, peut ne coûter que 25¢ la minute. Ce tableau illustre les prix de certains ensembles sur certains appareils. De plus, une gamme de téléphones incluant les marques Motorola, Panasonic, Nokia et DiamondTel est offerte. Les frais de location commencent à 1695 \$ par mois.

L'offre est en vigueur pour une durée limitée seulement au Québec et en Ontario. Un paiement anticipé de 100 \$ sera exigé et s'appliquera à votre première facture pour couvrir les frais d'accès au système et les frais de mise en service. Cette offre est soumise à l'approbation du CRIC et à une approbation de crédit. Les appareils représentés dans cette annonce sont offerts dans une gamme de prix. Certaines conditions s'appliquent.



La sécurité  
entre bonnes mains

**Venez nous voir... ne laissez surtout pas passer un prix aussi avantageux!**

Vous pouvez vous prévaloir de cette offre chez les Agents Cantel participants. Consultez les Pages Jaunes pour connaître l'adresse du détaillant le plus près de chez vous.

CENTRE DE SERVICE CANTEL:  
NEDCO (514) 676-3963

**CANTEL**

Boucherville  
Pro-Cell National-Expert Ltée (514) 449-7779  
Carignan  
Radio d'Autos Félix Inc. (514) 658-5241  
Dollard-des-Ormeaux  
Auto Studio (514) 684-4218  
Dorion  
Radio d'Auto N. Longtin Inc. (514) 455-7362

Greenfield Park  
Rive-Cell Communications Inc. (514) 466-4123

Lafontaine  
Communications Chantell (514) 438-1332

Laval  
Radio d'Auto Chomedey Inc. (514) 669-6711  
Laval Inc. (514) 497-2999  
Laval Cellulaire Cie (514) 682-9911  
Auto Kit Inc. (514) 967-7499  
Goineau-Bousquet Ltée (514) 945-0904

Longueuil  
Cellulaire Métropolitain Enr. (514) 651-5713

Montréal  
Alarmes Fox & Communications (514) 327-4942

Bonair Cellulaire Inc. (514) 722-2555  
Cellular Solution II (514) 369-4000  
Communications Anjou (514) 354-3958  
Communications M.S. Inc. (514) 645-9271  
Pélon Distribution Ltée (514) 983-1666

Repentigny  
Communications Réguy (514) 581-4666

St-Bruno  
ITS Communications Inc. (514) 866-3613

St-Eustache  
Centre de Communications St-Eustache (514) 473-2982

St-Jean-sur-Richelieu  
L.A. Communications Inc. (514) 359-0660

St-Laurent  
Multi-Cell Communications (514) 497-2355

St-Sauveur-des-Monts  
Nor-Com (514) 227-2004

St-Thimothée-Valleyfield  
Boulevard Électronique (514) 371-0931

Terrebonne  
Cell Express (514) 964-1964

Également disponible chez les détaillants Lebeau Vitres d'Autos.

**CANTEL**

En action pour les gens qui bougent<sup>MD</sup>



Un jour seulement

Hâtez-vous

# SUPER

# vente au rabais de vêtements samedi

Vaste sélection de vêtements pour hommes, dames et enfants

**25%-40%**  
de rabais

## DAMES

- Coordonnés
- Ens.-jupes 2 pièces
- T-shirts/Chemisiers
- Robes
- Blousons/Manteaux
- Chandails
- Pantalons
- Vêtements Dames Plus

## HOMMES

- Vêtements d'extérieur
- Pantalons molletonnés
- Chemises en tricot
- Haute molletonnés

## GARÇONS

- Vêtements d'extérieur
- Pantalons molletonnés
- Hauts molletonnés

**30%-50%**  
de rabais

## FILLES 7-14

- Vêtements d'extérieur
- Coordonnés
- Robes
- Pantalons
- Blousons
- T-shirts
- Tenues de nuit

## GARÇONNETS ET FILLETTES 4-6X

- Vêtements d'extérieur/ blousons
- Robes
- Pantalons
- Coordonnés
- T-shirts
- Tenues de nuit

## BÉBÉ 12-24 MOIS

- T-shirts
- Chapeaux
- Robes
- Pantalons

## BAMBINS 2-3X

- Ens. 2 pièces
- Salopettes
- Fisher Price, Mini Togs, Playland et autres

Un jour seulement



Ne manquez pas!

**16 mai samedi**

**BROSSARD**

Place Porto-Bello  
720, Taschereau 672-5660

**REPENTIGNY**

Les Galeries Rive-Nord  
1000, Boul. Brien 585-1020

**LAVAL**

Centre-Laval, sortie 8,  
Autoroute des Laurentides et Boul. St-Martin  
688-5220

**ROSEMÈRE**

Place Rosemère  
401, Boul. Labelle 437-0890

**ST-LEONARD**

Carrefour Langelier  
7445, Boul. Langelier et Jean-Talon est  
255-4051

**LASALLE**

Centre Le Cavalier  
8248, Boul. Champlain 363-1320

**KIRKLAND**

Plaza St-Charles  
Sortie 50, Transcanadienne et Boul. St-Charles  
697-8250

**ST-JEAN**

Les Galeries Richelieu  
978, du Séminaire 348-7331

**VALLEYFIELD**

Centre Valleyfield  
30, Boul. Dufferin 371-4430

**LONGUEUIL**

Centre Centre-Ville  
Boul. Roland-Therrien et Curé-Poirier  
468-3540

**ST-EUSTACHE**

Place St-Eustache  
367, Boul. Arthur-Sauvé 472-3900

## Lévesque a exigé la démission de Morin, selon Jean-Roch Boivin

L'ex-chef de cabinet est convaincu que M. Lévesque n'a jamais mis en doute la sincérité de Claude Morin

YVES BOISVERT  
QUÉBEC

L'ancien chef de cabinet de René Lévesque, M. Jean-Roch Boivin, a confirmé hier que le fondateur du Parti québécois n'a appris les contacts secrets de Claude Morin avec la GRC qu'à l'automne 1981. M. Lévesque en a alors été «troublé» et a exigé la démission de son ministre des Affaires intergouvernementales, qu'il croyait dès lors une proie potentielle au chantage des gendarmes fédéraux.

M. Boivin, qui fut chef de cabinet de 1977 à 1984, rompa le silence hier sur les ondes de Radio-Canada. Il a confirmé que son patron a appris par Mme Loraine Lagacé les activités de M. Morin, à la fin novembre 1981 (elle estime que c'était en octobre). Après avoir entendu Mme Lagacé, M. Lévesque avait fait venir son homme de confiance dans son bureau pour qu'il entende Mme Lagacé. M. Boivin a remarqué que le premier ministre avait «changé de couleur».

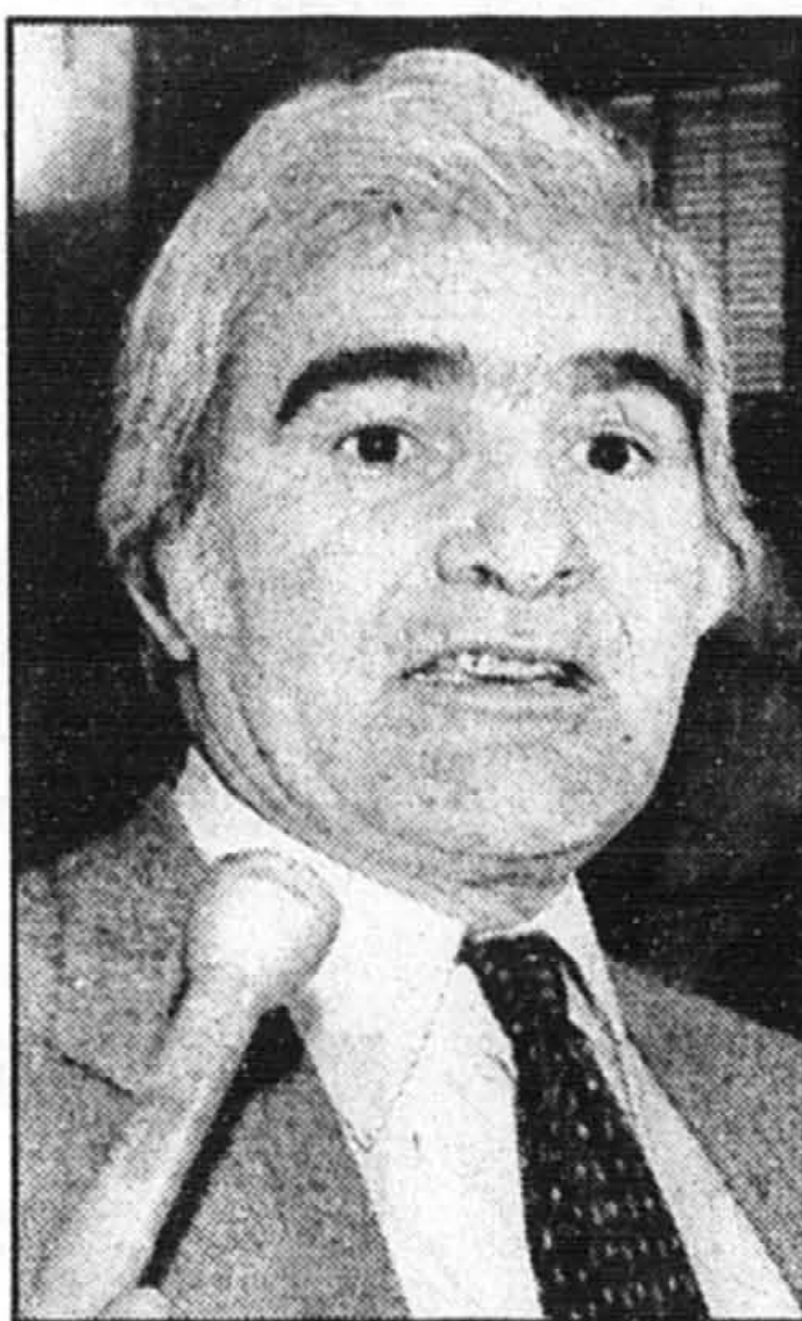
«Quelques jours plus tard, à la demande de M. Lévesque, j'ai rencontré M. Morin et, évidemment, par moi, M. Morin savait

que M. Lévesque désapprouvait ce qu'il avait fait. Par la suite, M. Morin a rencontré M. Lévesque et il a été entendu qu'il démissionnerait dans les prochains jours ou les prochaines semaines», a dit M. Boivin, qui précise n'avoir pas assisté à cette rencontre.

«Je sais que M. Lévesque jugeait que M. Morin ne pouvait plus faire partie du Conseil des ministres. Mais je sais d'autre part que M. Morin voulait aussi démissionner pour d'autres raisons (on était au lendemain de la nuit des longs couteaux). Maintenant, est-ce que M. Morin a offert sa démission ou est-ce que M. Lévesque l'a demandée, ça c'est un détail technique; de toute façon, M. Lévesque jugeait que M. Morin ne pouvait plus faire partie du Conseil des ministres à cause de ce qui était arrivé.»

M. Lévesque trouvait que «M. Morin, tout en lui prêtant bonne foi, s'est mis lui-même dans une position vulnérable, et a mis le gouvernement dont il faisait partie dans une position vulnérable.»

«Il pouvait être dans une position de chantage», a résumé M. Boivin.



Jean-Roch Boivin

«Quelques jours après, M. Lévesque me dit: "Claude a certainement été naïf, imprudent, mais je persiste à croire qu'il n'a pas nui à notre gouvernement par des secrets qu'il aurait dévoilés", ou

quelque chose comme cela, je ne cite pas mot à mot.»

M. Boivin s'est dit convaincu que le premier ministre Lévesque n'a jamais mis en doute la sincérité de M. Morin, stratège en chef du Québec au moment des négociations constitutionnelles de 1981, qui ont mené au rapatriement de la constitution sans l'accord du Québec.

«Si M. Morin est un ami d'Ottawa, je n'aimerais pas avoir des amis comme ça! Il les écoeure tout le temps!»

M. Boivin a estimé que M. Morin était de bonne foi, mais a commis une «erreur de jugement presque incroyable».

Dans la lettre qu'il a fait parvenir aux médias la semaine dernière, M. Morin disait qu'il avait parlé à M. Lévesque de ses liens avec la GRC en 1975, mais qu'il n'avait pas semblé le prendre au sérieux. Il écrit aussi qu'en 1979, quand M. Lévesque lui a demandé d'où il tenait un document interne des Affaires extérieures d'Ottawa, il lui en a reparlé. M. Morin ajoute qu'il a été question de cela aussi en 1981, au moment où il a démissionné, et en 1985.

Mis devant cette contradiction

apparente, M. Morin a déclaré hier à La Presse: «Lisez ce que j'ai écrit: c'est évident qu'on (Lévesque et moi) ne s'est pas compris!» (avant 1981).

Dans son livre, Mes Premiers ministres, M. Morin relate ainsi son départ du gouvernement: «Vers la mi-novembre (1981), je lui confirmai à son bureau mon intention de partir. — Je m'y attendais, dit-il, triste, mais je comprends. Il ajouta ceci, significatif de son état d'esprit à l'époque: — Des fois, j'aimerais bien pouvoir en faire autant...»

À La Presse, M. Morin a admis qu'il s'agissait seulement d'une partie de la vérité: «J'ai toujours dit que je voulais écrire un autre livre dans lequel j'aurais parlé de tout cela. Ce n'était pas la place dans un livre sur mes premiers ministres.»

M. Morin a admis aussi que «M. Lévesque n'était pas très content», mais il a rappelé que, par la suite, il a continué à avoir des relations amicales avec lui. De fait, M. Lévesque l'a fréquenté et en a parlé en termes élogieux dans ses mémoires.

Au total, M. Morin se réjouit de

voir M. Boivin, comme Marc-André Bédard, refuser de mettre en doute sa loyauté. Il est aussi content d'entendre M. Boivin affirmer qu'il savait que M. Morin voulait lui-même démissionner du cabinet.

Admet-il qu'il a commis une «erreur de jugement»? «Je répondrai à ça dans un autre livre», répond M. Morin, qui qualifie d'«épouvantable» la façon dont les médias ont parlé de lui depuis une semaine, en «refaisant l'histoire 15 ans après, en sortant les faits de leur contexte.»

«Ottawa est en train de s'organiser pour rouler le Québec, c'est de ça que vous devriez parler!»

«Je vis la pire épreuve de ma vie, mais j'ai vécu d'autres moments difficiles et je vais m'en sortir.»

Le vice-président du Parti québécois, M. Bernard Landry, a déclaré pour sa part que les propos de M. Boivin confirment que M. Morin a commis une terrible erreur de jugement, mais que sa bonne foi n'a pas à être mise en cause. Il a déploré que les politiciens fédéraux de l'époque n'aient pas été questionnés davantage et n'aient presque pas parlé.



Harvie Andre

## Ottawa reporte le dépôt de son projet de loi référendaire

MANON CORNELLIER  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

Le gouvernement fédéral ne déposera pas son projet de loi référendaire aujourd'hui mais peut-être mardi prochain, a confirmé hier le leader parlementaire conservateur, Harvie Andre.

M. Andre nie que cet éventuel report soit dû aux critiques soulevées par les grandes lignes du projet d'Ottawa. Il reconnaît toutefois qu'il est toujours difficile de trouver un équilibre entre l'équité du projet et le respect des droits des citoyens.

«Mais je continue de croire que le projet de loi que nous avons entre les mains sera celui qui sera déposé mardi», a-t-il ajouté.

Le premier ministre Mulroney a aussi fait état des difficultés du gouvernement quant à la limite des dépenses et l'encadrement de la campagne.

Il a quand même défendu la position prise jusqu'à présent par son gouvernement concernant l'absence de limite sur les dépenses de campagne. A son avis, une limite de ce genre ne résisterait pas, en vertu de la Charte, à un test devant les tribunaux.

Il a répété encore et encore que tous les avis juridiques récoltés par le gouvernement vont dans ce sens et disent qu'il est impossible d'adopter les mêmes procédures que celles en vigueur au Québec en 1980.

M. Andre a pour sa part soutenu que la création de comités-parapluie pouvait porter atteinte à la liberté d'expression et à la liberté d'association. Or, a-t-il ajouté en Chambre, il serait impossible de contrôler les dépenses sans ces comités.

Libéraux et néo-démocrates sont quand même revenus à la charge. La leader libérale adjointe, Sheila Copps, s'est demandée

si le gouvernement n'utilisait pas la Charte comme paravent.

Elle a contredit les avis du gouvernement en se référant au rapport de la Commission royale sur la réforme électorale, publié cet hiver. Ce dernier statuait que la liberté d'expression n'avait son sens que si les lois assuraient un processus électoral équitable prévoyant des ressources équivalentes pour chaque partie.

En fait, à la sortie des Communes, ce sont des députés libéraux comme Brian Tobin qui, sous l'oeil amusé de membres du Bloc Québécois, défendaient la formule référendaire québécoise et vantaient le sens de l'équité dont avait fait preuve le gouvernement du Parti Québécois en 1980.

En ce qui a trait au principe d'une double majorité, M. Mulroney a refusé d'expliquer pourquoi il ne se retrouvait pas dans le projet de loi. Cependant, il se dit prêt à le respecter dans les faits.

«J'ai déjà dit que nous n'avions nullement l'intention d'usurper de quelque façon que ce soit le droit du gouvernement du Québec de tenir un référendum sur son territoire. En deuxième lieu, nous n'avons nullement l'intention de noyer le vote québécois dans un vote national», a-t-il soutenu. Mais il est resté muet lorsqu'on lui a demandé pourquoi il ne l'écrivait pas dans le projet de loi.

Pour M. Mulroney, cette discussion est académique et non pertinente. Peu importe qu'on dise qu'on tiendra compte d'une ou de deux ou de trois majorités, a dit le premier ministre en Chambre, «ceci n'aura aucune valeur constitutionnelle car la formule d'amendement de 1982 exige toujours l'appui de sept provinces représentant 50 pour cent de la population et il n'y a rien qu'on puisse faire pour changer cela à moins d'avoir l'accord des provinces».

## Ottawa pourrait ne tenir son référendum qu'à l'extérieur du Québec

NORMAN DELISLE  
de la Presse Canadienne  
QUÉBEC

Le gouvernement du Québec pourrait organiser sur son propre territoire un référendum constitutionnel tandis que le plébiscite fédéral pan-canadien promis pour cette année par le gouvernement Mulroney ne serait tenu que hors du Québec.

Le premier ministre du Québec Robert Bourassa et son ministre responsable des lois électorales et référendaires, Marc-Yvan Côté, ont tour à tour évoqué sérieusement cette possibilité hier.

À l'Assemblée nationale, M. Bourassa a affirmé: «On parle même de la possibilité que la loi référendaire fédérale ne s'applique pas à toutes les provinces.»

En réponse à des questions du député péquiste de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, M. Bourassa a répété que son

gouvernement «ne pourrait accepter d'aucune façon que le Québec ne puisse décider lui-même de son propre avenir.»

Quant au ministre Marc-Yvan Côté, il a été plus explicite encore: une «entente» entre les deux gouvernements pour qu'au Québec, le référendum se tienne selon les lois du Québec et portant sur une question débattue par l'Assemblée nationale «fait partie des possibilités», a mentionné M. Côté devant les journalistes à qui il expliquait les modifications aux lois électorales et référendaires qu'il a déposées à l'Assemblée nationale hier.

«Il y a plusieurs possibilités, a poursuivi M. Côté. Le gouvernement fédéral pourrait décider que la partie du référendum qui se tient au Québec se tient selon les lois du Québec. On n'en est pas encore là mais l'hypothèse est très défendable.»

Quant au projet de loi présenté hier par le ministre qué-

bécois Marc-Yvan Côté, il confirme l'intention du gouvernement de réduire de 80 à environ 45 jours la durée de la campagne référendaire.

Pour ce faire, le gouvernement permettra la tenue du recensement des électeurs pendant que se tient à l'Assemblée nationale le débat sur la question faisant l'objet du référendum. Jusqu'à maintenant, le recensement et le débat sur la question ne pouvaient se tenir simultanément.

En vertu du nouveau calendrier, en considérant un référendum le 26 octobre tel que prévu dans la loi 150, il pourrait y avoir dépôt de la question à l'Assemblée nationale dans les jours qui suivent la fête du Travail, soit entre le 8, 9 ou 10 septembre.

La loi électorale et référendaire du Québec a également été modifiée pour accorder le droit de vote aux ex-Québécois qui ont quitté la province depuis deux ans ou moins.

## Ovide Mercredi sera ouvert au compromis aujourd'hui, avec Bourassa

MAURICE GIRARD  
de la Presse Canadienne  
VANCOUVER

Le grand chef de l'Assemblée des premières nations est disposé à se laisser convaincre par le premier ministre Robert Bourassa de trouver une autre expression que «sociétés autochtones distinctes» pour inscrire dans la constitution la protection qu'il recherche pour son peuple.

Et aux Québécois, M. Ovide Mercredi demande d'oublier la crise d'Oka et de repartir à neuf dans une nouvelle alliance circulaire avec les premiers habitants du pays pour atteindre leur objectif commun: le renouvellement du fédéralisme canadien. «Je veux créer un nouveau climat», dit-il.

Dans une interview à la Presse Canadienne, M. Mercredi s'est montré ouvert au compromis dans ses échanges, aujourd'hui, avec le premier ministre Bourassa, qu'il décrit comme «le meilleur "politicien" au Canada», un homme dont il dit apprendre beaucoup à simplement le voir évoluer sur la scène parfois piégée de la politique québécoise. Son rendez-vous pourrait marquer un point tournant du débat constitutionnel en produisant un réalignement des forces sur l'échiquier politique canadien.

«Je me présente avec un mandat fort de mon peuple mais aussi avec un esprit ouvert. S'il y a une personne au pays qui peut me convaincre d'abandonner l'expression "société distincte", c'est bien lui (M. Bourassa), a déclaré le leader autochtone, qui se pointerait en fin de journée au 17<sup>e</sup> étage de l'édifice de Hydro-Québec à Montréal dans une disposition d'esprit différente de sa prestation, l'automne dernier, à Québec, où il avait fait tout un tabac.



Ovide Mercredi

«Cette rencontre, ce n'est pas comme à l'Assemblée nationale. Je ne serai pas en présence de souverainistes, qui ne cherchent qu'à me discréditer pour leurs propres fins, et une presse qui m'a traité injustement pour se retrouver au centre d'une controverse, ce qu'elle souhaitait au départ. Je rencontre un premier ministre fédéraliste qui veut garder son peuple dans la fédération», a-t-il expliqué au cours d'un entretien de près d'une heure, ultime activité publique d'une autre longue et éreintante journée de négociations constitutionnelles.

Le président de l'Assemblée des premières nations n'a peut-être pas de territoire ni de gouvernement à diriger, il n'a pas autorité pour amender la constitution, son influence ne repose pas sur des assises politiques traditionnelles mais son statut au Canada anglais en fait l'homme public le plus en vue au pays, celui dont on s'arrache les interviews, que toutes les caméras veulent filmer, dont on attend inlassablement les moindres déclarations.

En personne, cet homme adulé dans certains cercles au

Canada anglais a l'air plus frêle et plus vulnérable que sa stature publique pourrait le laisser croire. Il parle d'une voix monocorde, posément. «Je suis un homme doux (sweet)», dit-il.

Mais sa détermination à obtenir réparation pour les décentes de «racisme» et de «services» contre son peuple — une des minorités les plus maltraitées du pays — lui donne une rigueur qu'il consent à assouplir au seul prix d'une négociation serrée. «Je n'ai pas à rendre publique ma stratégie de négociations», dit-il. Pour être fûté, Ovide Mercredi l'est et il sait fort bien qu'en rencontrant Robert Bourassa, il se retrouve en présence d'un égal, dont il se veut l'émule.

Coincés dans le débat séculaire entre francophones et anglophones, les Amérindiens refusent de faire le travail de sappe du Canada anglais. «Certains voudraient le faire croire, me faire passer comme l'exécuteur des basses œuvres du Canada anglais, mais c'est faux. Au contraire, je voudrais faire la promotion des intérêts du Québec au Canada anglais et je ne le dis pas par seul opportunisme politique. Je le crois sincèrement. Et pour le faire, je suis prêt à appuyer le concept de l'asymétrie si c'est la seule façon d'y parvenir», dit-il.

D'ici la fin des rencontres multilatérales sur la constitution le 31 mai, «nous aurons accepté les cinq conditions de Meech», prédit le grand chef de l'Assemblée des premières nations. Il restera à les harmoniser au concept de droit inhérent à l'autonomie gouvernementale et à l'éventuel troisième niveau de gouvernement ainsi qu'au projet de réforme du Sénat et à quelques autres éléments du projet fédéral. Puis, le travail commencera véritablement. Il faudra des décennies, croit Ovide Mercredi, pour sortir le peuple autochtone de la misère. «Comme pour les Québécois», remarque-t-il.

## Mulroney à Washington fort de l'appui du monde agricole

MANON CORNELLIER  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

C'est avec un solide appui du monde agricole que le premier ministre Brian Mulroney se rendra à Washington la semaine prochaine pour discuter de commerce avec le président américain George Bush.

Lors d'une rencontre qu'il a eue hier avec les représentants de six associations agricoles, M. Mulroney a réaffirmé la position de son gouvernement en ce qui a trait au commerce dans le domaine de l'agriculture.

«Nous avons réussi jusqu'à date, contre vents et marées, à tenir notre bout et nous allons maintenir notre position», a-t-il dit en conférence de presse en fin de journée.

Les leaders agricoles, y compris le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec, Jacques Proulx, ont répondu en lui donnant leur «entier appui».

M. Proulx, qui avait eu un échange houleux avec M. Mulroney lors d'une rencontre précédente, a même qualifié la rencontre d'hier de positive et les échanges de cordiaux.

Quant au président de la Fédération canadienne de l'Agriculture, Ralph Jespersen, il a indiqué qu'il n'y avait aucune voix discordante au sein du groupe.

Le Canada veut toujours que les subventions à l'exportation soient éliminées. Par ailleurs, il demande que l'article XI de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) soit éclairci et renforcé.

Cet article, que les Américains suggèrent d'éliminer dans le cadre des négociations commerciales multilatérales en cours, autorise la mise en place de systèmes de gestion de l'offre à l'intérieur d'un pays.

Au Canada, la production de lait, d'œufs et de poulet est soumise à ce système.

Il y a quelques mois, les leaders des secteurs contingents se disaient inquiets. Ils craignaient que le Canada abandonne ses revendications concernant l'article XI.

Hier, ils ont trouvé que la position de M. Mulroney était assez claire pour lui assurer leur collaboration.

Le premier ministre a toutefois tenu à rappeler qu'il ne pouvait pas garantir qu'il aurait gain de cause. Il pouvait seulement assurer qu'il ne changerait pas d'idée et se batterait jusqu'à la fin.

Les États-Unis restent, aux dires de M. Mulroney, le plus têtus des partenaires commerciaux du Canada à la table de négociations commerciales. «C'est la noix la plus difficile à casser», a-t-il dit.

Il entend donc tenter de convaincre le président Bush de la validité de la position agricole canadienne, tant au GATT qu'au cours des négociations commerciales trilatérales entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Le dossier agricole est le principal obstacle à la conclusion des pourparlers du GATT. Pour cette raison, M. Proulx croit que la position canadienne a des chances d'être retenue car elle est la seule qui se situe entre les positions extrêmes des deux grands blocs commerciaux américain et européen.

# L'AVALANCHE D'AUBAINES!



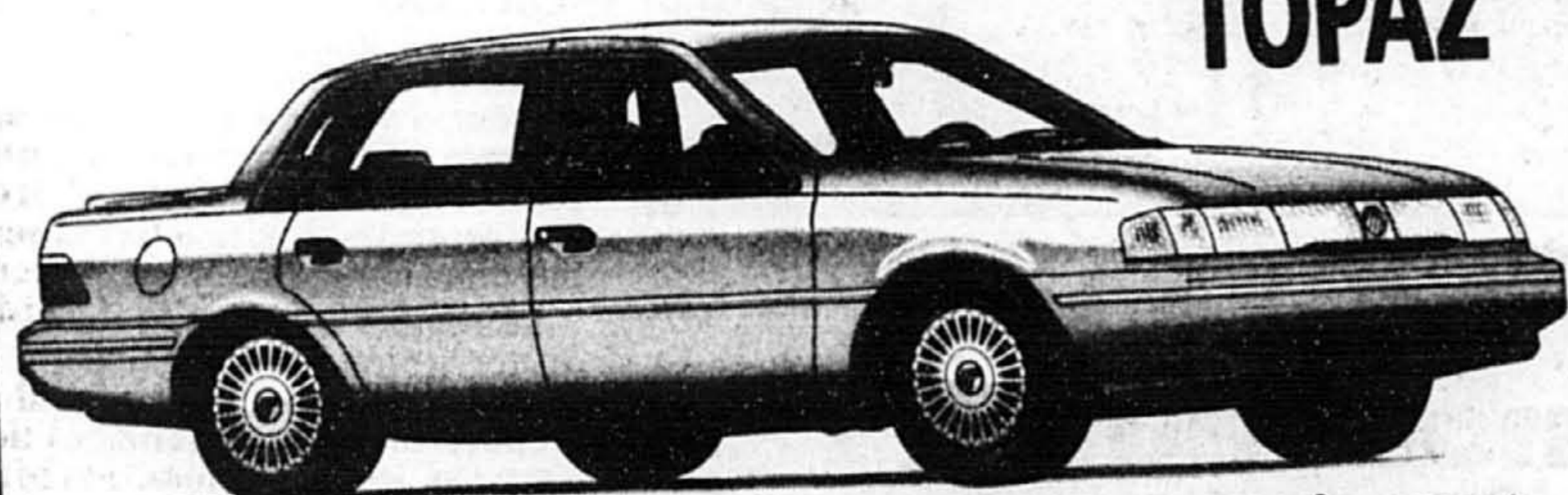
CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY



**TEMPO**

ÉCONOMIES SUR ÉQUIPEMENTS (G.V.P.) JUSQU'À: 1 320 \$  
 REMISE DU FABRICANT: 1 000 \$  
 VOUS ÉCONOMISEZ: 2 320 \$  
 OU OBTENEZ LES ÉCONOMIES SUR G.V.P. PLUS TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT

OBTENEZ JUSQU'À  
**3 335\$**  
 EN COMBINANT  
 REMISES ET ÉCONOMIES  
 SUR GROUPES D'ÉQUIPEMENTS  
 VALEUR PLUS.\*



**TOPAZ**

ÉCONOMIES SUR ÉQUIPEMENTS (G.V.P.) JUSQU'À: 1 320 \$  
 REMISE DU FABRICANT: 1 000 \$  
 VOUS ÉCONOMISEZ: 2 320 \$  
 OU OBTENEZ LES ÉCONOMIES SUR G.V.P. PLUS TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT

OBTENEZ JUSQU'À  
**1 250\$**  
 DE REMISE  
 OU LE TAUX DE CRÉDIT  
 DU FABRICANT.\*

**GARANTIE 3 ANS/60 000 KM**

**ESCORT**



ÉCONOMIES SUR ÉQUIPEMENTS (G.V.P.) JUSQU'À: 1 128 \$  
 REMISE DU FABRICANT: 1 000 \$  
 VOUS ÉCONOMISEZ: 2 128 \$  
 OU OBTENEZ LES ÉCONOMIES SUR G.V.P. PLUS TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT

**AEROSTAR**



ÉCONOMIES SUR ÉQUIPEMENTS (G.V.P.) JUSQU'À: 2 085 \$  
 REMISE DU FABRICANT: 1 250 \$  
 VOUS ÉCONOMISEZ: 3 335 \$  
 OU OBTENEZ LES ÉCONOMIES SUR G.V.P. PLUS TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT

**VOILÀ DE VRAIES AUBAINES**

LES CONCESSIONNAIRES



DU QUÉBEC

*Encore plus pour vous!*

\* Les offres de financement et de remise ne peuvent être combinées. Financement disponible sur approbation du crédit. Offre d'une durée limitée applicable aux modèles 1992 ainsi qu'à certains modèles des années précédentes. Vente au détail à partir des inventaires des concessionnaires seulement. Offre disponible aux résidents du Québec seulement. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails. Le montant de 3 335 \$ s'applique à l'Aerostar avec le groupe d'équipement valeur plus 590A, plus une remise de 1 250 \$ TPS en sus. Les économies sur groupes d'équipements sont basées sur les prix de détail suggérés par le fabricant pour les équipements achetés séparément. Les économies sur groupes d'équipements et les offres de remise du fabricant peuvent varier selon les équipements choisis. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

► REPÈRES

**L'enjeu à la CODESA: le partage du pouvoir**

CATHERINE ABATTI  
de l'agence France-Presse  
JOHANNESBURG

Minorité blanche et majorité noire sont appelés aujourd'hui et demain à décider d'un dispositif de partage du pouvoir devant conduire, par étapes, à une démocratie multiraciale.

Le processus pourrait être engagé d'ici à deux mois si le gouvernement de Frederik de Klerk et les 18 organisations politiques siégeant à la CODESA (Convention pour une Afrique du Sud démocratique) parviennent à un consensus lors de la première séance plénière de ce forum de négociations depuis son ouverture, en décembre.



Les débats portent essentiellement sur trois points: l'ouverture aux organisations noires, dans une phase « préparatoire », d'un droit de regard sur les affaires du pays, l'élaboration d'une nouvelle constitution par une assemblée pour la première fois élue par tous, enfin la répartition des pouvoirs entre l'État sud-africain et ses futures collectivités locales.

Les groupes de travail qui planchent sur ces sujets depuis décembre ont largement déblayé le terrain et, à moins d'obstacles de dernière minute, les compromis auxquels les négociateurs sont parvenus laissent présager un accord.

Toutes les parties le souhaitent en raison du signal qu'il constituerait à l'adresse de la communauté internationale: le gouvernement veut la levée définitive des sanctions pesant encore sur l'Afrique du Sud. Quant à l'ANC (Congrès national africain) de Nelson Mandela, il ne peut que compter sur l'arrivée d'investissements étrangers susceptibles d'aider la communauté noire à sortir du sous-développement.

Un consensus existe sur la

mise sur pied d'un « conseil exécutif de transition » — sorte de cabinet parallèle à l'actuel gouvernement qui permettrait d'associer les Noirs au pouvoir. Ce conseil multipartite, émanation de la CODESA, fonctionnerait le temps de préparer les premières élections multi-raciales, réclamées pour la fin 1992 par l'ANC. L'actuel parlement où les Noirs ne sont pas représentés demeurerait en place.

Ce n'est qu'avec les premières élections multi-raciales que s'ouvrirait la période de transition proprement dite, avec l'élaboration d'une nouvelle constitution par une assemblée constituante et la formation d'un véritable gouvernement intérimaire.

Quand aux « homelands », territoires noirs dont l'indépendance n'est reconnue que par Prétoria, ils participeraient au processus démocratique. Selon leur vote lors de l'élection de la constituante, ils seraient ou non réintégrés au sein de l'Afrique du Sud.

La technicité des débats et la volonté des négociateurs de « ficeler » au maximum les étapes à venir sont telles qu'un grain de sable pourrait faire capoter la réunion: hier, la perspective d'un accord global butait encore sur la question de la majorité nécessaire à l'Assemblée constituante pour adopter la future constitution, le gouvernement réclamant une majorité de 75 p. cent quand l'ANC se prononçait pour 66 p. cent.

L'ANC a averti que tout était lié et que si ce point n'était pas tranché, il ne pourrait y avoir de mise en place du conseil exécutif de transition.

Certains représentants des homelands soucieux d'être assurés de réels pouvoirs dans la nouvelle Afrique du Sud souhaitent que le rôle et les frontières des futures collectivités locales soient précisés à l'avance par la constitution.

Le gouvernement a affirmé sa conviction que cette réunion plénière de la CODESA n'est pas la dernière et qu'il restera après du pain sur la planche pour les négociateurs,



Les tirs de mortiers ont repris hier à Sarajevo malgré la trêve unilatérale décrétée par les Serbes de Bosnie-Herzégovine.

PHOTO Reuter

**Sarajevo de nouveau à feu et à sang**

d'après AP et AFP  
SARAJEVO

Le cessez-le-feu de cinq jours proclamé unilatéralement par les Serbes de Bosnie-Herzégovine n'a pas tenu une journée et les combats ont repris avec violence hier matin à Sarajevo. Des obus sont tombés sur un hôtel abritant des membres de l'ONU, faisant un blessé, un Kenyan, parmi les Casques bleus.

Cette nouvelle escalade de la violence a été provoquée — a indiqué le général français Philippe Morillon, commandant-adjoint de la FORPRONU (Force de protection des Nations unies) — par une attaque des unités fidèles au président bosniaque Alija Izetbegovic contre un barrage tenu par des Serbes. Les forces serbes, appuyées par l'armée yougoslave, ont riposté en menant l'une de leurs plus violentes attaques depuis le début des hostilités il y a un mois et demi.

Les Serbes visent à s'emparer des quartiers ouest de la ville, où est situé notamment l'aéroport de Sarajevo. Ils veulent en faire la capitale de la « République serbe de Bosnie-Herzégovine » dont ils ont proclamé la sécession au lendemain de la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine par la CEE et les États-Unis le 7 avril dernier.

Les combats de rue acharnés, qui ont fait quatre morts et 40 blessés et provoqué de nombreux incendies, se poursuivaient en fin d'après-midi notamment dans les quartiers de Dorbinja, Nedzarici et Grbavica. Le bilan pourrait encore s'alourdir, les ambulances ne pouvant approcher ces quartiers, a indiqué le radio.

En fin d'après-midi, le commandant de la FORPRONU, le général indien Satish Nambiar, était bloqué dans sa résidence en raison de combats, selon le général Morillon.

Dans la matinée, a indiqué le général Morillon, quatre obus ont touché l'hôtel Rainbow, résidence de la FORPRONU, et deux autres sont tombés sur le parking qui lui est réservé. Un militaire kenyan a été blessé, de même qu'un employé local de la FORPRONU, touché par un éclat d'obus en pleine poitrine. Six voitures et un camion ont brûlé sur le parking.

La reprise des hostilités à Sarajevo est intervenue deux jours après le départ des observateurs de la CEE et au lendemain de l'annonce par l'ONU d'une réduction des effectifs de la FORPRONU.

Le refus du secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali de déployer, dans l'immédiat, des Casques bleus en Bosnie-Herzégovine a provoqué une intense activité diplomatique aux Nations unies.

Le Conseil de sécurité a tenu des consultations à quinze afin d'examiner un projet de résolution préparé par les pays européens (Belgique, France, Grande-Bretagne) demandant au secrétaire général Boutros Boutros-Ghali d'examiner avec soin un encadrement militaire des opérations humanitaires en Bosnie-Herzégovine et une protection de l'aéroport de Sarajevo.

Le projet de résolution devrait rappeler le soutien du conseil à la FORPRONU — les 14 000 Casques bleus déployés en Croatie —, une façon de balayer les doutes de M. Boutros-Ghali sur la « viabilité » de cette opération tels qu'il les a exprimés dans son dernier rapport.

**L'état d'urgence décrété en Azerbaïdjan**

d'après AFP et Reuter  
MOSCOU

Le président azerbaïdjanais Ayaz Moutalibov, revenu hier à la tête du pays sur décision du parlement, a annoncé avoir instauré l'état d'urgence sur tout le territoire de l'Azerbaïdjan et le couvre-feu à Bakou, dans une intervention diffusée hier soir à la télévision nationale.

Le président Moutalibov qui a justifié ces mesures par la situation au Nagorny-Karabakh, a également suspendu les activités des partis politiques et interdit les mouvements de grèves et tous les rassemblements à Bakou, où la situation est très tendue, selon des informations obtenues par téléphone depuis Moscou.

Le décret du président Moutalibov, publié par l'agence ITAR-TASS précise que les mesures d'urgence entraînent en vigueur pour deux mois à minuit locales. A Bakou, on indique que le couvre-feu a été instauré de 21 h à 05 h locales.

Selon ITAR-TASS, cette décision a été prise en raison de « l'escalade des agressions arméniennes contre l'Azerbaïdjan ». Ces derniers jours, les forces arméniennes ont remporté plusieurs victoires décisives au Nagorny-Karabakh, notamment avec samedi la prise de Choucha, le dernier bastion azerbaïdjanais de la région.

Depuis, selon Bakou, les forces arméniennes qui tentent de relier le Nagorny-Karabakh à l'Arménie ont lancé des attaques sur la région azerbaïdjanaise de Latchine. Parallèlement, les opérations militaires arméniennes se poursuivent à l'est du Nagorny-Karabakh et tout au long de la frontière arméno-azerbaïdjanaise pour conforter la position arméniennes dans la région.

Le régime d'entrée et de sortie du territoire azerbaïdjanais, l'accès à la capitale Bakou, ainsi que le port d'armes, est placé sous contrôle strict, selon le décret présidentiel.

A Bakou, on indiquait hier soir que cette mesure visait essentiellement le Front populaire azerbaïdjanais qui contrôle la majorité des milices armées opposées aux visées indépendantistes des Arméniens du Nagorny-Karabakh.

Réuni hier en session extraordinaire, le parlement a décidé de rendre ses fonctions à M. Moutalibov, contraint de démissionner le 6 mars dernier par l'opposition nationaliste qui critiquait sa politique militaire « laxiste » au Nagorny-Karabakh.

Dès l'annonce de son retour au pouvoir, le président Moutalibov avait demandé l'instauration de l'état d'urgence, la suspension des activités des partis politiques et la suppression du conseil national de coalition formé après sa démission. Dans son intervention à la télévision, M. Moutalibov a appelé à l'unité du pays en période critique.

Hier, le parlement a également décidé d'annuler les élections présidentielles prévues le 7 juin, afin d'éviter, selon l'opposition nationaliste, une victoire du Front populaire azerbaïdjanais partisan d'un règlement par la force de la question du Nagorny-Karabakh et d'une indépendance réelle de l'Azerbaïdjan vis à vis de Moscou et de la CEE.

**Aide alimentaire de 30 millions du Canada à l'Afrique australe**

d'après AFP  
OTTAWA

Le Canada va fournir une aide alimentaire évaluée à 30 millions de dollars canadiens pour assister les pays d'Afrique australe victimes de la sécheresse, a annoncé hier le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, Mme Barbara McDougall.

La contribution canadienne servira à acheter des denrées alimentaires et à les expédier dans la région, a précisé Mme McDougall.

« L'ampleur même de la sécheresse est très inquiétante », a-t-elle déclaré à l'occasion d'un débat parlementaire sur son récent voyage en Afrique du Sud, ajoutant qu'elle avait néanmoins été « encouragée par l'esprit croissant de collaboration entre les pays d'Afrique australe pour faire face à ce désastre régional. »

**Italie: troisième tour infructueux**

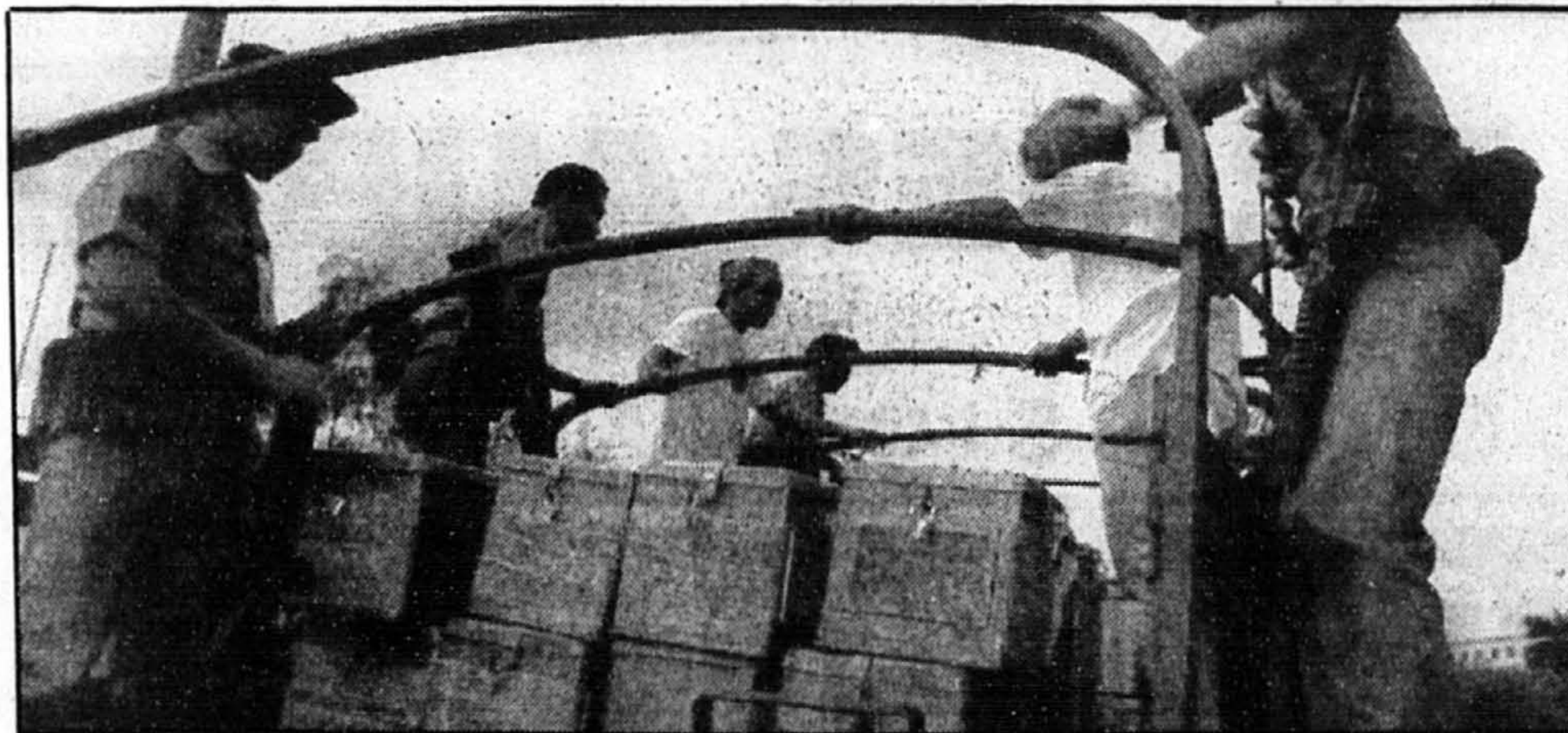
d'après Reuter et AFP  
ROME

Les grands électeurs italiens (députés, sénateurs et délégués régionaux) ont voté pour la troisième fois hier pour élire un nouveau président mais le scrutin s'est encore avéré infructueux, aucun des candidats en lice ne réussissant à passer la barre des deux tiers des suffrages requis.

On s'attend généralement à ce que le quatrième tour aujourd'hui débloque la situation, puisque la majorité absolue (soit 508 voix sur 1014) suffira alors pour être élu, mais certains analystes appellent que l'élection à la présidence de Giovanni Leone en 1971 avait requis 23 tours de scrutin.

Hier, 981 grands électeurs ont participé au vote et la plupart des partis et mouvements représentés au Parlement ont une nouvelle fois voté pour un candidat issu de leurs rangs.

Le démocrate-chrétien Giorgio De Giuseppe est arrivé en tête avec 257 voix, devant Nilde Iotti du PDS (ex-PCI), 245 voix, et Giuliano Vassallo du Parti socialiste (139 voix). Dix-neuf candidats au total ont obtenu des voix lors de ce troisième tour de scrutin.



La troupe continue d'acheminer les boîtes de scrutin vers la capitale.

PHOTO AFP

**Le général Ramos toujours en tête**

d'après AFP  
MANILLE

Le candidat du pouvoir, le général Fidel Ramos, a pris la tête de la course à la présidence des Philippines après avoir dépassé la populiste Miriam Defensor Santiago, selon le décompte non officiel d'un cinquième des votes annoncé hier par une télévision.

Mais des résultats officiels donnaient encore une avance à Mme Santiago sur la base de moins de 10 p. cent des bulletins dépouillés, entraînant une certain

ne confusion chez les Philippins obligés de patienter depuis lundi pour savoir qui succéderait à Mme Corazon Aquino.

Des résultats rapportés par la chaîne de télévision ZNN montraient que l'ancien ministre de la Défense devançait légèrement Mme Santiago avec 22,9 p. cent des 5,5 millions de bulletins dépouillés, contre 22,2 p. cent à sa rivale.

L'opposant de droite Eduardo Cojuangco, un ancien associé du président Ferdinand Marcos, se

maintenait à la troisième place parmi les sept candidats à l'élection de lundi. Il recueillait 17,4 p. cent des voix selon les mêmes sources.

Le duel au coude à coude entre Mme Santiago et le favori de la présidente Corazon Aquino était confirmé par un pool de media sanctionné par la Commission électorale officielle. Leurs derniers résultats donnaient une avance de 3,5 points à Mme Santiago mais sur la base de 8 p. cent seulement des votes dépouillés.

**« Bon début » des multilatérales de Vienne et de Washington**

d'après AFP  
WASHINGTON

Des mesures de « transparence » sur les importations d'armes ont été proposées au cours des discussions sur la sécurité au Proche-Orient à Washington, a déclaré hier un responsable du département d'État.

Cette source, qui a requis l'anonymat, a considéré que ces premières multilatérales, achevées hier, constituaient un « bon début » et que les participants ont tous souhaité poursuivre ces débats le plus tôt possible. La date et le lieu de la prochaine réunion sur le désarmement et la sécurité au Proche-Orient doivent être décidés à la fin du mois de mai par les co-participants du processus de paix, Washington et Moscou, a-t-il indiqué.

« Un pays arabe a proposé une plus grande transparence au sein des pays de la région en déclarant les importations d'armes », a indiqué ce diplomate sans révéler le nom de ce pays.

Il a expliqué que tous les participants à cette réunion avaient fait des propositions, lors d'une session de trois heures mercredi, qui serviront à établir l'agenda de la prochaine rencontre. Il n'a pas

indiqué la nature de ces propositions.

D'autre part, la conférence multilatérale sur l'eau au Proche-Orient, un des grands enjeux du conflit israélo-arabe, qui s'est achevée hier à Vienne, devrait reprendre à la fin de l'été ou au début de l'automne à Washington, a indiqué le co-président autrichien de la réunion, Alexander Christiani à l'issue de deux jours de travaux.

Les représentants des 38 pays et organisations participants se sont mis d'accord sur les thèmes qui seront abordés lors de la prochaine conférence sur les ressources hydrauliques, malgré les divergences dans la manière d'aborder la question de l'eau au Proche-Orient qui se sont manifestées entre Israéliens et Palestiniens.

Le chef de la délégation israélienne, Dan Zaslavsky a toutefois estimé que « des progrès ont été accomplis ». Il a indiqué que la prochaine conférence aura un caractère technique et non pas politique. Elle traitera de l'échange d'informations sur les ressources hydrauliques au Proche-Orient, les possibilités de gérer et d'exploiter ces ressources, la coopération régionale, et la recherche de nouvelles réserves d'eau.

# Changements au régime d'assurance-maladie du Québec

Voici un résumé des mesures qui constituent les changements au régime d'assurance-maladie du Québec et qui prennent effet le 15 mai 1992.

Veillez noter que les prestataires de la sécurité du revenu (bénéficiaires de l'aide sociale) ainsi que leurs enfants, ne sont aucunement touchés par ces mesures.



## SERVICES DENTAIRES 10 à 16 ans

Le programme de services dentaires reste inchangé pour les enfants de moins de 10 ans. Les services actuellement couverts par l'assurance-maladie pour ce groupe d'âge, soit les examens, consultations, radiographies, obturations, couronnes, endodontie et traitement de canal sur dent permanente, chirurgie et ablation de dents et racines, continuent de l'être.

Par contre, dès qu'un enfant atteint l'âge de 10 ans, tous les services dentaires préalablement assurés dans le cadre du programme pour enfants ne sont plus assurés.

Attention: Le programme reste inchangé pour les prestataires de la sécurité du revenu (bénéficiaires de l'aide sociale) ainsi que leurs enfants. Ces personnes sont toujours couvertes par le programme des services dentaires. De même, les enfants hospitalisés ou hébergés en établissement sont couverts par les établissements concernés.

## EXAMENS DE LA VUE 18 à 40 ans

Dès maintenant, les personnes âgées de 18 à 40 ans inclusivement devront payer les optométristes pour tous les services qu'ils leur rendent. Ces personnes devront également payer les médecins, omnipraticiens ou ophtalmologistes, qui leur font passer un examen de la vue pour obtenir ou renouveler une ordonnance pour des lunettes ou des lentilles de contact.

Attention: Les examens continuent d'être gratuits pour les prestataires de la sécurité du

revenu (bénéficiaires de l'aide sociale). De plus, les services rendus aux adultes hospitalisés ou hébergés en établissement ainsi qu'aux handicapés visuels resteront gratuits et seront à la charge des établissements concernés.

## MÉDICAMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

## 65 ans OU PLUS

Toutes les personnes âgées de 65 ans ou plus, qui bénéficient du programme de médicaments gratuits, devront maintenant payer 2,00 \$ pour chaque médicament prescrit ou pour chaque renouvellement d'un médicament prescrit, et ce, jusqu'à ce que le maximum de 150,00 \$ de contribution par année civile ait été atteint. Les bénéficiaires du maximum du supplément du revenu garanti seront exemptés de cette mesure.

*Cependant, dès le 15 mai, pour la première année de cette mesure, toutes les personnes âgées de 65 ans ou plus devront payer à leur pharmacien une contribution de 2,00 \$ par médicament prescrit ou pour tout renouvellement, et ce, sans limite du nombre de médicaments prescrits durant cette même année.*

Par la suite, c'est-à-dire dès le début de l'année 1993, la Régie de l'assurance-maladie procédera à certains remboursements de la façon suivante:

1. remboursement à tous les usagers de la contribution payée en 1992 excédant le maximum de 150,00 \$;
2. remboursement à tous les usagers recevant le montant maximal du supplément de revenu garanti de la totalité des montants payés en 1992.

Les modalités de remboursement seront communiquées dès cet automne.

Toutes ces mesures s'appliquent aussi aux services rendus hors du Québec.

Procurez-vous le dépliant « Changements au régime d'assurance-maladie du Québec » dans les pharmacies, les CLSC, les hôpitaux, dans les bureaux de Communication-Québec, ceux de Travail-Québec et, bien sûr, dans ceux de la Régie ou téléphonez à la « carte-soleil parlante »:

Québec: 646-4636

Montréal: 864-3411

Ailleurs au Québec: 1 800 561-9749  
(sans frais d'interurbain)

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Le Groupe

**FULLER LANDAU**  
Gestionnaires et syndics de faillite  
Bureau 1180, Place du Canada  
1010, rue de la Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 2S1

Inc.

**LOI SUR LA FAILLITE  
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
Article 102(4)**

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE : CABARET SUPER STAR INC., dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 8880, boul. Langelier, ainsi qu'une autre place d'affaires au 10715, boul. Pie-IX, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec.

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue le 4e jour du mois de mai 1992 à l'encontre de la débiteuse susdite, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour de mai 1992, à 11 h 15, au bureau du Séquestre officiel, au Complexe Guy-Favreau, au 200, boul. René-Lévesque ouest, chambre 07, Tour ouest, Montréal (Québec) H2Z 1X4.

Le Groupe Fuller Landau Inc.  
Syndic  
Rochelle Budd, B. Comm.,  
Syndic

Membre de  
**HLB INTERNATIONAL**

## Appel d'offres

## Ville de Montréal

## Service de l'approvisionnement et des immeubles

Toutes les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans les documents qui sont disponibles pour examen et qui peuvent être obtenus contre un paiement de 50 \$ non remboursable, en s'adressant au Service de l'Approvisionnement et des Immeubles, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal M2M 1Z4, à compter du 19 mai 1992. Ce paiement doit être présenté en argent comptant ou sous forme de chèque visé, mandat bancaire ou de poste établi à l'ordre du directeur du Service des finances de la Ville de Montréal.

**Soumission:**  
92-2057

**Description:**  
Benches basculantes

**Date d'ouverture:**  
10 juin 1992

**Soumission:**  
92-2058

**Description:**  
Conteneurs pour la récupération

**Date d'ouverture:**  
8 juin 1992

**Soumission:**  
92-2059

**Description:**  
Sable fin naturel en vrac

**Date d'ouverture:**  
3 juin 1992

**Soumission:**  
92-2060

**Description:**  
Spectromètre à infrarouge

**Date d'ouverture:**  
3 juin 1992

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à ces fins dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Informations: 872-1000

Hôtel de Ville  
Montréal, le 11 mai 1992  
Le greffier de la Ville,  
Léon Laberge



Hydro-Québec

## APPEL D'OFFRES

BBA-92-LG-014  
pour 14 h 00 (heure locale)  
le jeudi 11 juin 1992

Groupe Exploitation régionale  
Région La Grande

Vente de matériel de transport et d'équipement divers (Surplus d'actif)

63 Automobiles	1 Grue hydraulique sur pneus
60 Camionnettes	3 Tracteurs d'utilité
1 Camion benne basculante	5 Muskeg
1 Camion tracteur	4 Motoneiges
1 Camion térière	1 Compresseur sur roues
1 Camion spécial pour béton	2 Compacteurs
3 Camions construction de ligne	1 Élévateur de personnel auto-moteur
3 Camions nacelle	1 Chargeur sur pneus
2 Camions plate-forme	1 Tracteur sur chenilles
1 Benne à gravier	1 Poste à souder
2 Autobus	1 Charriot élévateur

**EXAMEN DU MATÉRIEL**  
Les 28 et 29 mai 1992  
de 09 h 30 à 20 h 00

à l'endroit suivant:  
- 1399, rue Larivière, Rouyn-Noranda, Qc. (L. Massicotte)

**ADMISSIBILITÉ**

Toute personne physique ou morale répondant aux conditions précisées dans le document d'appel d'offres, qui peut être obtenu gratuitement les jours d'examen du matériel.

**GARANTIE DE SOUMISSION**

10 % du montant total soumissionné

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une ou l'ensemble des soumissions reçues.

Renseignements:  
Liliane Massicotte  
(819) 764-5124  
poste 2481

René Cantin, Ing.  
Chef de service  
Achats, Contrats et Surplus d'actif



Hydro-Québec

## APPEL D'OFFRES

BSA-92-EX-021  
pour 14 h 00 (heure locale)  
le vendredi 29 mai 1992

Groupe Exploitation régionale  
Région St-Laurent

Vente de matériel de transport et d'outillage divers (Surplus d'actif)

37 Automobiles	1 Camion à benne basculante
34 Camionnettes	1 Camion d'équipe
7 Fourgonnettes	1 Camion 4 x 4
4 Camions nacelle	2 Remorques
4 Camions chassis & cabine	Outillage divers

## EXAMEN DU MATÉRIEL

Les 20 et 21 mai 1992  
de 08 h 30 à 12 h 00  
de 13 h 00 à 16 h 30  
et  
de 17 h 30 à 20 h 00

à l'endroit suivant:

- 11 355, boul. Henri-Bourassa est,  
Montréal, Qué.  
(Demander Jacques Barbe)

## ADMISSIBILITÉ

Toute personne physique ou morale répondant aux conditions précisées dans le document d'appel d'offres, qui peut être obtenu gratuitement les jours d'examen du matériel.

## GARANTIE DE SOUMISSION

10 % du montant total soumissionné

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une ou l'ensemble des soumissions reçues.

Renseignements:  
François Guilbault  
(514) 858-2924

René Cantin, Ing.  
Chef de service  
Achats, Contrats et Surplus d'actif

## appel d'offres

Gouvernement du Québec

## SÛRETÉ DU QUÉBEC

La Sûreté du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni toute autre soumission.

## Projet surveillance

Sont admises à soumissionner, les agences de sécurité qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et un bureau local dans un rayon de 100 km de l'île de Montréal, qui sont détentrices d'un permis d'agence de sécurité et qui auront réquisitionné les documents en leur nom.

Lorsque l'agence de sécurité compte plus de cent (100) employés, elle devra être détentrice d'une attestation émise par le ministre des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'elle s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

Un paiement de 10 \$, non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des documents du projet.

Les documents de soumission peuvent être obtenus en se présentant à l'adresse suivante:

Sûreté du Québec  
1701, rue Parthenais  
Case postale 1400, Succ. C  
Montréal (Québec)  
H2L 4K7  
Tél.: (514) 598-4508

La réception des soumissions se fera à cette adresse et les soumissions seront ouvertes publiquement à l'heure et date limites à ce même endroit.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission, au montant de 50 000 \$ si sous forme de cautionnement de soumission ou de 25 000 \$ si sous forme de chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

**CLÔTURE DES SOUMISSIONS:** Les soumissions devront être remises au plus tard le 92-06-03 à 15 heures.

L'ouverture des soumissions aura lieu à l'adresse précitée le 92-06-04 à 15 heures.

Marc Lizotte  
Directeur général adjoint  
Direction de la surveillance  
du territoire

Québec

## appel d'offres

Gouvernement du Québec  
Ministère des Approvisionnements et Services  
Fonds du service aérien gouvernemental

Le ministère des Approvisionnements et Services demande des soumissions pour l'entretien, les modifications, les réparations et les révisions de ses avions-citernes, pour une période de trois (3) ans, afin de les maintenir en état de navigabilité.

## Documents d'appel d'offres

L'obtention des documents d'appel d'offres et la réception des soumissions se feront à l'adresse suivante:

Ministère des Approvisionnements et Services  
Fonds du service aérien gouvernemental  
Aéroport de Québec  
700, 7<sup>e</sup> Rue  
Sainte-Foy (Québec)  
G2E 5W1

À l'attention du directeur

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter de 8 h 30 le 19 mai 1992.

## Réception et ouverture des soumissions

Les soumissions doivent parvenir à l'adresse mentionnée plus haut, avec la mention prévue aux documents d'appel d'offres, **au plus tard le 15 juin 1992 à 15 h 00**, heure en vigueur localement.

L'ouverture des soumissions s'effectuera à la salle 1.02, sera publique et suivra la date et l'heure limites fixées pour le dépôt des soumissions.

## Garantie de soumission

Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission:

1) sous forme de cautionnement émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution, au montant forfaitaire de cinq cent mille dollars (500 000 \$), à l'ordre du ministre des Approvisionnements et Services

ou

2) sous forme de chèque visé au montant forfaitaire de deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$), à l'ordre du ministre des Finances.

## Place d'affaires au Québec

Seuls sont admis à soumissionner les fournisseurs ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises.

## PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE (ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI)

Tout fournisseur ayant plus de cent (100) employés doit, pour se voir adjuger le contrat, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

**LE MINISTÈRE NE S'ENGAGE À ACCEPTER NI LA PLUS BASSE NI AUCUNE DES SOUMISSIONS REÇUES.**

Le sous-ministre des  
Approvisionnements et Services,  
CLERMONT GIGNAC, ing.

NOTRE SAVOIR-FEIRE POUR VOTRE SATISFACTION

MRS

Québec

## avis public

Gouvernement du Québec

## Requête R-3227-92

RÉGIE DU GAZ NATUREL  
Gaz Métropolitain, Inc. associée  
commanditée de la Société en  
commandite Gaz Métropolitain,

Requérante

AVIS PUBLIC est donné que la requérante, GAZ MÉTROPOLITAIN, distributeur de gaz aux termes de la Loi sur la Régie du gaz naturel (L.R.Q., chapitre R-8.02) a, par sa requête R-3227-92 datée du 4 mai 1992, formulé les demandes suivantes à la Régie du gaz naturel:

- «APPROUVER les coûts d'acquisition du gaz naturel consentis à la Requérante par WGML (et les autres fournisseurs réguliers à savoir SOQUIP et PAG si des ententes similaires sont conclues avec ces derniers) pour chaque catégorie de clients tel que défini à l'Entente WGML;
- MODIFIER les dispositions du tarif de fourniture de gaz naturel pour y refléter, au niveau du prix du gaz que la Requérante peut exiger de chacune des catégories de clients visées à l'Entente WGML, les coûts d'acquisition applicables à ces catégories;
- AUTORISER, conformément aux dispositions de l'article 60 de la Loi, la Requérante à amender son contrat d'approvisionnement avec SOQUIP pour y refléter, le cas échéant, les termes et conditions de l'Entente WGML;»

Plus particulièrement la Requérante demande, en vertu de l'allégué 11 de sa requête:

«11. — Aux fins de la structure de prix, l'Entente WGML classe ainsi les clients:

- 11.1 Clients consommant annuellement 12000 m<sup>3</sup> (424 Mpc) ou moins «Tier 1»; le coût d'acquisition du gaz pour cette catégorie de clients est de 1,75 \$ GJ du 1er mai 1992 au 31 octobre 1992.
- 11.2 Clients consommant annuellement entre 12000 et 300000 m<sup>3</sup> (424 et 10590 Mpc) «Tier 2»; le coût d'acquisition du gaz pour cette catégorie de clients est de 1,50 \$ / GJ du 1er mai 1992 au 31 octobre 1992.
- 11.3 Clients consommant annuellement plus de 300000 m<sup>3</sup> (10590 Mpc) «Tier 3»; le coût d'acquisition du gaz pour cette catégorie de clients est de 1,25 \$ / GJ du 1er mai 1992 au 31 octobre 1992.»

Copie de cette requête peut être obtenue en s'adressant à la soussignée.

Toute personne intéressée désirant intervenir ou faire des représentations auprès de la Régie, doit le faire par écrit en précisant le numéro de la requête et, en suivant la procédure suivante:

- dans son écrit, elle fait état de son intérêt et de l'objet de son intervention ainsi que de son intention de présenter une preuve et de faire entendre des témoins, le cas échéant;
- elle fait signifier copie de son intervention ou de ses représentations à la requérante;
- elle transmet à la soussignée l'original de son intervention ou de ses représentations, ainsi que la preuve de signification à la requérante, le tout dans les dix (10) jours à compter de la date de la publication du présent avis.

L'audience se tiendra au siège social de la Régie du gaz naturel, à Montréal et débutera le mardi 2 juin 1992 à 9 heures 30.

Montréal, le 8 mai 1992.

La Greffière de la Régie  
du gaz naturel  
2100, rue Drummond  
2e étage  
Montréal (Québec)  
H3G 1X1

Québec



Société  
québécoise  
d'assainissement  
des eaux

Travaux dans la municipalité de Longue-Pointe

Comté de Duplessis  
Appel d'offres no: 0789-77-52-41-71

## Partie «A» — Travaux d'assainissement

Fourniture et installation de conduites d'aqueduc et d'égouts (100 à 200 mm), de regards, d'entrées de service; construction d'un poste de pompage, réfection de voirie et divers travaux connexes.

## Partie «B» — Travaux municipaux

Différence de coût entre une conduite d'aqueduc de 150 mm et 100 mm sur une longueur d'environ 630 mètres.

**DOCUMENTS DISPONIBLES:** SQAÉ, Service gestion des contrats, 1019, boulevard Saint-Cyrille Ouest, Québec (Québec) G1S 1V2. Tél.: (418) 683-1328.

**PRIX:** 125,00 \$ (toutes taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

**LIEUX DE CONSULTATION:** Hôtel de Ville de Longue-Pointe; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. des constructeurs, Région Côte-Nord; Société à Montréal et à Québec.

## OUVERTURE DES SOUMISSIONS:

Bureaux de la Société Québécoise d'Assainissement des Eaux: a/s M. Gilles Desrosiers, gérant de projet, 79, boulevard Saint-Cyrille Est, Bureau 300, Québec (Québec) G1R 5N5. Le vendredi 5 juin 1992 à 14 h 00.

## GARANTIES DE SOUMISSION:

**MONTANTS:** 123 000,00 \$ ..... Partie «A» — Travaux d'assainissement  
3 000,00 \$ ..... Partie «B» — Travaux municipaux

**FORME:** Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

## RENSEIGNEMENTS:

Madame Sylvie Rodrigue - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la municipalité de Longue-Pointe ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.  
Directeur, gestion des contrats

P-15-05-92

## Demande de soumissions publiques

## STCUM-280502-05-C

Réaménagement du terminus  
d'autobus Henri-Bourassa.  
Angle boulevard Lajeunesse  
et Henri-Bourassa.

## STCUM-280502-04-C

Réaménagement du terminus d'autobus Fairview.  
Centre commercial Fairview. Angle boulevard  
Saint-Jean et Brunswick, Pointe-Claire.

## Documents disponibles

STCUM - Service de l'approvisionnement, édifice administratif, 8845, boul. Saint-Laurent, rez-de-chaussée (réception), Montréal, à compter du vendredi, 15 mai 1992 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

## Prix

25,00 \$ (non remboursable) pour chaque exemplaire, en argent comptant, chèque visé ou mandat payable à la STCUM.

## Ouverture des soumissions

Siège social de la STCUM, à l'attention du secrétaire et directeur du Contentieux, 159 rue Saint-Antoine ouest, 9e étage (réception), Montréal, le mercredi 3 juin 1992 à 15h00.

## Garantie de soumission

Cautionnement de soumission équivalent à dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

Les soumissions (l'original et deux (2) copies) doivent être présentées sur les formulaires spécialement préparés à cet effet et contenues dans les enveloppes fournies à cette fin et accompagnées de la garantie de soumission ci-haut mentionnée.

## Note

Ces documents peuvent être consultés sans frais à l'Association de la Construction de Montréal.

La STCUM ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Daniel Robert, avocat,  
le secrétaire et directeur du Contentieux.

STCUM  
Un choix de Société

Suite des Avis légaux, Appels d'offres,  
Soumissions et Encans en page C 12

# Voici la meilleure quatre roues motrices de l'année pour 1992.



*La Sidekick!*

*L'association des journalistes automobile du Canada vient en effet de nommer la Sidekick comme le meilleur véhicule quatre roues motrices de l'année pour 1992.*

*Imaginez, la première année où nous sommes en nomination, et déjà nous remportons le premier prix! Un prix qui fait tourner les têtes.*

*C'est un grand plaisir pour nous de savoir que ce jury déclare que la Sidekick de Suzuki, ça tourne drôlement bien. C'est un fait que tous les heureux propriétaires de Sidekick savent depuis longtemps.*

**SUZUKI**  
 ———  
**ÇA TOURNE BIEN**

## Le Monde

## Kadhafi ne convainc toujours pas Washington

d'après Reuter et AFP  
WASHINGTON

Les États-Unis ont accueilli avec scepticisme hier l'annonce par la Libye qu'elle renonçait au terrorisme, estimant n'avoir remarqué aucun acte allant dans ce sens.

« Nous n'en avons vu aucune démonstration. En effet, nous voyons encore les preuves que la Libye continue d'abriter plusieurs groupes terroristes et que l'organisation d'Abou Nidal y a son quartier général et des camps d'entraînement », a déclaré à la presse le porte-parole du département d'État, Margaret Tutwiler.

La Libye a annoncé hier



Kadhafi

qu'elle renonçait au terrorisme, mais a refusé de livrer à la justice américaine et britannique deux ressortissants libyens soupçonnés d'être impliqués dans l'attentat contre un Boeing de la Pan Am au-dessus de la ville écossaise de Lockerbie en 1988.

Le communiqué du ministère libyen des Affaires étrangères ne se réfère qu'à la deuxième partie de la résolution 731 de l'ONU, qui exige que Tripoli rompe toute relation avec des organisations terroristes.

« Ce n'est pas la première fois que l'on entend Kadhafi faire ce type de déclaration », a déclaré Margaret Tutwiler.

« Les résolutions 731 et 748 du Conseil de sécurité des Nations unies demandent à la Libye de démontrer par des actions concrètes, et non pas seulement par des paroles, son renoncement au terrorisme », a-t-elle ajouté.

La Libye, une des bêtes noires des États-Unis, se trouve au côté de la Syrie et de l'Iran, notamment, sur la liste des pays qui soutiennent le terrorisme dans le dernier rapport annuel du gouvernement américain à ce sujet.

## Les pays non alignés se montrent fermes face aux ingérences des Occidentaux

Agence France-Presse  
NUSA DUA, Indonésie

Les non-alignés vont clairement exprimer à Bali leur refus, dans le monde de l'après-Guerre froide, des ingérences politiques éventuelles d'un pays ou d'un groupe de pays, sous-entendu les Occidentaux, a-t-on indiqué hier de sources concordantes.

Les ministres des Affaires étrangères des 103 pays non alignés ont ouvert hier à Nusa Dua (Bali, Indonésie) leurs discussions sur l'ordre du jour du 10e sommet de leur mouvement, prévu en septembre à Djakarta.

Selon un diplomate, le communiqué de presse qui sera publié à l'issue de leurs travaux rejettera le lien fait par certains pays entre l'aide qu'ils accordent et un plus grand respect des droits de l'Homme. Il mentionnera d'autre part la volonté des non-alignés de rééquilibrer l'ONU à leur profit.

Ce communiqué, qui sera le seul document publié par les participants, « reprend essentiellement la position de fermeté défendue par l'Indonésie qui assume la présidence du mouvement », a indiqué ce diplomate à l'AFP. Il sera basé sur le

neuvième point figurant dans le projet d'ordre du jour à soumettre au sommet de Djakarta, celui portant sur les droits de l'Homme.

Ce document de travail, dont l'AFP s'est procuré une copie, stipule qu'« aucun pays ou groupe de pays ne devrait s'arroger le rôle de juge et de jury envers d'autres pays sur cette question sensible et cruciale (les droits de l'Homme), qui préoccupe la communauté internationale entière ».

« La promotion des droits de l'Homme et des libertés fondamentales est mieux servie par la conception qu'en avaient les auteurs de la Charte (des Nations unies), par la coopération internationale, et non par la force ou la confrontation », indique cette ébauche qui en est à sa deuxième mouture.

Selon un diplomate européen, ce texte vise essentiellement la Communauté européenne (CEE) qui a récemment insisté auprès de plusieurs pays non alignés, dont ceux du Maghreb et de l'ASEAN (Association des pays d'Asie du sud-est), pour lier leur aide à un plus grand respect des droits de l'Homme. L'Europe des 12 est la seule à faire expressément un lien entre ses programmes d'assistance et les questions humanitaires.

La Banque mondiale a annoncé son intention de mettre l'accent sur la lutte contre la pauvreté dans les pays bénéficiant de ses prêts à bas taux d'intérêt, mais de manière progressive dans les trois ans à venir.

Le Japon a adopté en avril 1991 quatre principes de politique étrangère dont l'un porte sur les droits de l'Homme, sans en faire cependant une condition de son assistance technique et financière. Enfin, un autre grand pays do-

nt le poids est décisif dans la Banque mondiale, fait plus discrètement pression sur les régimes autoritaires pour une libéralisation progressive.

Le mouvement des non-alignés « ne peut laisser l'ONU sous la domination d'un pays, ou d'un groupe de pays, aussi puissant ou bien intentionné soit-il », a déclaré le ministre indonésien des Affaires étrangères Ali Alatas dans son allocution de bienvenue.

## DÉPÊCHES

## COLOMBIE

## Canadien assassiné

Un scientifique canadien, Steve Gordon, qui avait été enlevé il y a quatre mois par la guérilla, a été assassiné par ses ravisseurs dans la région de Uraba, à 550 km au nord-ouest de Bogota, a informé hier la police. Steve Gordon faisait des études en Colombie sur la flore et sur la faune. En même temps que lui, a été assassiné également l'ingénieur agronome colombien Eugenio Correa qui avait été enlevé mercredi dernier. Selon la police, les ravisseurs seraient des éléments du Front 34 des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie).

## BIRMANIE

## Opposants libérés

La junte birmane a libéré 14 opposants, a rapporté hier Radio-Rangoun. Parmi eux figurent sept jeunes femmes, trois membres du plus grand parti d'opposition, la Ligue nationale pour la démocratie, et deux responsables d'un autre mouvement d'opposition. Après la nomination du général Than Shwe à la tête du régime le mois dernier, la junte militaire a déclaré qu'elle libérerait tous les détenus qu'elle ne considère pas comme une menace pour la sécurité nationale. Mais les diplomates jugent peu probable qu'elle relâche Aung San Suu Kyi, chef de l'opposition et lauréate du prix Nobel de la paix 1991, maintenue en résidence surveillée.

## PÉROU

## Attentat

Un camion piégé a explosé hier à Lima devant les bureaux des services du personnel de la police péruvienne. Quatre policiers ont été blessés et une grande partie de l'immeuble a été détruite, ont rapporté la radio et des témoins. L'attentat, imputé à la guérilla maoïste du Sentier lumineux, s'est produit à 70 mètres environ du palais présidentiel. Trois policiers avaient été tués mercredi dans une embuscade tendue par la guérilla à un fourgon de police circulant dans un faubourg nord de la capitale.

## CAMBODGE

## Démobilisation

Le gouvernement de Phnom Penh a donné l'ordre à ses troupes de se présenter au plus tard aujourd'hui au siège de leurs unités avec leurs armes pour s'y faire enregistrer en vue de permettre à l'ONU d'entamer le processus de démobilisation prévu par le plan de paix. Depuis mardi, la radio nationale diffuse régulièrement un communiqué du ministère de la Défense appelant « tous les officiers et soldats en permission ou en convalescence chez eux à regagner d'urgence leur unité d'ici le 15 mai, en apportant leurs armes et munitions ».

## CEI

## Réunion de Tachkent

Le président Boris Eltsine s'est affirmé persuadé que « le sommet des chefs d'État de la CEI à Tachkent (qui commence aujourd'hui) marquerait un pas en avant dans le développement de la Communauté », hier à son arrivée dans la capitale de l'Ouzbékistan. Il s'est montré optimiste « même si nous ne parvenons pas à résoudre tous les problèmes à cause de leur complexité », à son arrivée à l'aéroport.

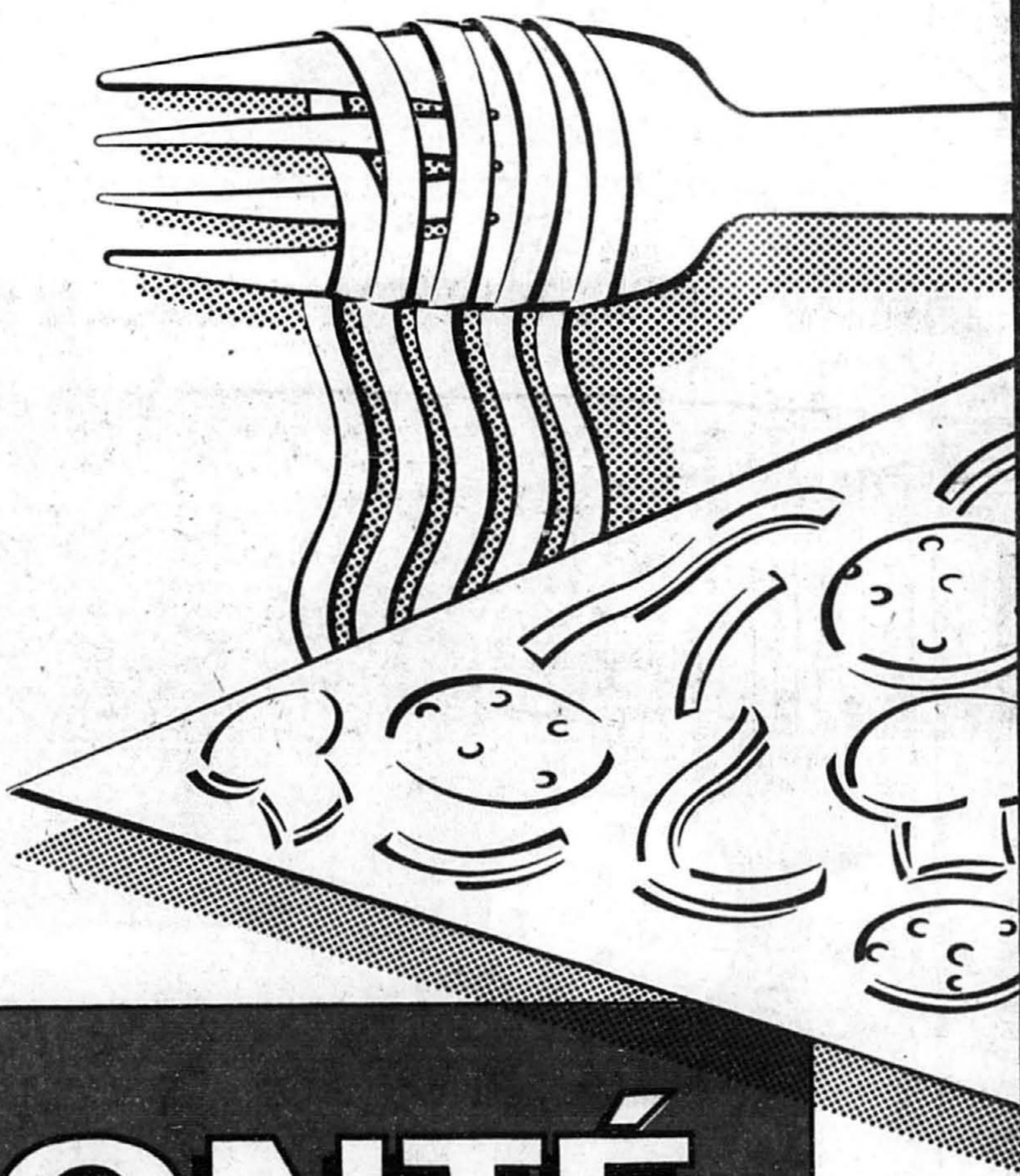
## GÉORGIE-OSSÉTIE

## Cessez-le-feu

MM. Édouard Chevardnadze, président du Conseil d'État provisoire de Géorgie, et Thorez Kouloubegov, président du parlement d'Ossétie du sud, ont convenu mercredi soir d'un cessez-le-feu après trois jours d'affrontements meurtriers dans la région de Tskhinvali, a annoncé hier l'agence ITAR-TASS. M. Chevardnadze s'était rendu mercredi à Tskhinvali, le chef-lieu d'Ossétie du sud, pour mener des pourparlers avec les dirigeants de la région. Les discussions ont été menées avec la médiation du vice-président du parlement d'Ossétie du nord, M. Youri Biragov, a indiqué ITAR-TASS.

**7 JOURS SUR 7**  
EN RESTAURANT SEULEMENT • DE 16 H À 21 H.

**PÂTES  
OU  
PIZZA**



**À VOLONTÉ**

**4,99**

+ TAXES  
PAR PERSONNE

POUR UN TEMPS LIMITÉ

Spaghetti, fettucine ou rigatoni servis à volonté avec votre choix de sauce: à la viande, rosée, Alfredo ou marinara. Servis avec pain et beurre.

OU

Pointes de pizza traditionnelle ou PanPizza Mikes® toutes garnies, servies à volonté.

Menu complet  
pour enfants  
à partir de 2,99\*

Passionnement Mikes!

Taxes en sus. Ne peut être combinée à aucun autre bon ou offre promotionnelle. Aucune substitution d'ingrédients ni retranchement de garniture. Détails dans les restaurants Mikes participants.

\* Par enfant.

**MIKES**